NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
ROMA
202
8 G
15

DE

L'AUTRICHE

ET

DE SON AVENIR.

[illegible]

[illegible] LA DERNIÈRE ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR

RUE DE LA PAIX, N° [illegible]

M DCCC XLIII

DE L'AUTRICHE

ET

DE SON AVENIR.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cᵉ, 7 RUE SAINT-BENOÎT.

De l'Autriche

DE

L'AUTRICHE

ET

DE SON AVENIR.

Traduit de l'allemand

SUR LA DERNIÈRE ÉDITION

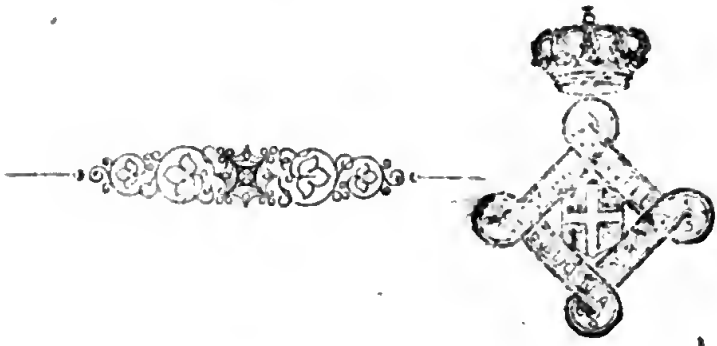

H-1

PARIS

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR

RUE DE LA PAIX, N° 6

M DCCC XLIII

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Le remarquable écrit dont nous offrons la traduction au public, a produit en Autriche et dans toute l'Allemagne une très-vive sensation, et, quoiqu'on en eût défendu la publication, il en a été fait, en très-peu de temps, plusieurs éditions qui ont été rapidement épuisées. Les journaux de Hambourg, en l'annonçant, l'ont attribué au comte de Bucquoy, descendant du général de ce nom, qui joua un si grand rôle dans la guerre de trente ans, propriétaire de grands biens en Bohême, chambellan de l'empereur, et en même temps l'un des écrivains les plus remarquables de l'Autriche; mais quel qu'en soit l'auteur, un ouvrage

où l'on démontre, par une série de faits et de preuves sans réplique, que tout l'avenir de l'Autriche est borné à une génération, et que si, dans cet espace de temps, le gouvernement n'adopte un système d'administration diamétralement opposé à celui qu'il a suivi jusqu'à ce jour, cet empire sera inévitablement démembré, et verra les différentes parties dont il se compose se séparer violemment, soit pour se rendre indépendantes, soit pour s'unir avec les peuples vers lesquels leurs sympathies les attirent tous les jours davantage : un tel ouvrage était de nature à piquer la curiosité et à attirer l'attention, et nous avons cru qu'on nous saurait gré de l'avoir offert aux lecteurs français.

DE L'AUTRICHE

ET DE SON AVENIR.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que l'Europe a vu la dernière guerre; vingt-cinq ans d'une paix profonde et non interrompue. L'histoire, après une si longue période, a le droit de compter avec l'humanité et de demander aux princes et aux peuples comment ils ont employé les avantages qu'ils ont eus à leur disposition, quel usage ils ont fait du plus précieux de tous, le temps.

Ces questions peuvent s'adresser aux peuples comme aux princes; car si le devoir des princes est de favoriser les progrès, celui des peuples est de faire les progrès eux-mêmes.

A notre époque où l'action des forces morales sur les forces matérielles est si prompte et si puissante; où la pensée de l'individu, à peine née, se répand par mille canaux et passant, pour ainsi dire, à travers un filtre impitoyable, devient immédiatement la propriété de tous; à cette époque d'efforts inouïs et de publicité instantanée,

on peut exiger, au bout d'un quart de siècle, bien plus qu'on n'aurait fait auparavant.

A-t-il été satisfait à ces exigences?

Qui voudra réponde à cette question, dans toute son étendue. Mais quand on ne se sent ni la force ni les moyens de construire un édifice entier, n'y a-t-il pas déjà quelque mérite à contribuer par un seul pilier à la construction générale? Cet effort inspirera peut-être à d'autres le désir d'en faire autant.

Qui pourrait nier que nous soyons à la veille de grands événements? Qui pourrait voir, dans le quart de siècle qui vient de s'écouler, autre chose que le prélude d'un grand drame, dont, il faut du moins l'espérer, ce quart de siècle est aussi l'acte le plus sanglant?

Une révolution générale et cependant pacifique, s'est déjà opérée dans les idées; et elle aura pour conséquence naturelle un changement également irrésistible, qui se prépare dans notre vie politique, peut-être même dans notre vie privée. Aucun homme, quelque puissant, quelque habile qu'il soit, ne pourra suspendre ce mouvement; aucun homme ne pourra arrêter la marche des destins. Les hommes peuvent (souvent pour leur malheur) mettre des obstacles à cette marche; ils la ralentissent alors ou sont eux-mêmes écrasés par elle; et il faut convenir qu'il y a des moments et

des situations où agir ainsi est non-seulement une preuve d'habileté, mais même un devoir sacré.

Mais ce qui est utile à tel peuple, tels autres ne sont pas assez mûrs pour en jouir, tels autres le sont trop. C'est un crime alors que de porter sur les rouages de la destinée une main lourde et maladroite; il ne faut plus songer qu'à atteindre le but pour lequel les citoyens ont fait le sacrifice d'une partie de leur liberté; il faut orner de fleurs aussi nombreuses que possible, le temps qu'il leur est donné de passer sur cette terre, et faire en sorte qu'en jouissant de la vie, ils se consolent de sa courte durée.

Tel est, en effet, le but de l'état; mais, outre ce but, il y en a un autre d'un ordre plus élevé, lequel est sans cesse imposé à chaque homme en particulier, et, à double titre, à l'homme qui vit dans les liens d'un état constitué; cet autre but, c'est l'amélioration, le perfectionnement, le progrès. En le proposant à l'homme, la Providence a voulu l'empêcher de s'enfoncer dans la vase des jouissances matérielles, le forcer à se relever, à marcher; à laisser enfin, en quittant cette terre, à ceux qui viendront après lui, un pas de fait, comme un trésor acquis, comme un capital de famille, qui les aidera à continuer le chemin, à avancer dans la carrière de la destinée humaine. Ce qu'il faut à l'homme pour atteindre ce but, c'est, avant tout,

le sentiment de sa force, c'est celui de sa dignité; il faut que cette source unique de toute vertu le tire du paradis des jouissances matérielles, en lui indiquant avec un glaive de feu, la direction plus noble, plus élevée, dans laquelle l'âme doit prendre son essor.

C'est sous ce rapport surtout que les devoirs du gouvernement sont sacrés et de la dernière importance; ce qu'il y a de bon dans le cœur humain, la conscience d'une destination sublime, ne tend que trop à périr au milieu des préoccupations actuelles; mais il vient un moment où l'objet longtemps négligé s'efforce, en bondissant, de regagner tout l'espace dont il est en retard, et semble, dans son effervescence, renier pour un instant toutes ses bonnes qualités. Alors, en voyant la volonté même de faire le bien ne produire que du mal, on serait tenté de désespérer de l'humanité.

Les peuples veulent être menés avec prudence et pas à pas vers leur émancipation. Il est donc nécessaire de leur inculquer un principe moral capable de contre-balancer en eux l'influence des intérêts purement matériels : ce principe, c'est le sentiment du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, c'est la conscience de leur propre dignité, mais non celle de leur force physique et brutale; c'est la conscience du mendiant anglais, qui fait que son roi,

le maître de deux mondes, ne pourrait, contrairement au droit et aux lois, lui arracher un cheveu de la tête; et non celle de la populace parisienne, qui, à chaque instant, se rappelle qu'elle a renversé un ministère, une chambre, ou fait voler un trône en éclats[1]. Quiconque veut être constamment maître de ses actions, doit respecter soi-même et les autres; enfin sentir dans son âme quelque chose qui l'élève, et le rende, au besoin, capable d'un grand sacrifice.

Malheur au gouvernement qui, méconnaissant cette vérité, pense avoir tout fait quand il a satisfait à toutes les exigences des intérêts matériels, et croit que *la poule au pot* constitue encore le *nec plus ultra* de ce que lui et le peuple se disputent.

Un axiome qui date de l'origine même des sociétés, quoique Montesquieu soit le premier qui l'ait énoncé, c'est que tout état doit être basé sur un principe dont chaque citoyen en particulier soit pénétré, aussi bien que la nation tout entière; qui en réunisse les membres par un lien indisso-

1. Un auteur écrivant au fond de l'Antriche peut avoir des droits à l'indulgence, s'il se fait encore illusion sur la liberté et la légalité en Angleterre! Quant à ce qu'il avance des classes inférieures de Paris, on peut dire qu'il ne juge que sur les actes matériels, sans tenir compte des causes qui les provoquent. Du reste, dans une révolution, comme à la guerre, il est impossible de se tenir toujours dans les bornes de la modération. (*Le traducteur.*)

luble, et, d'une agglomération fortuite d'individus étrangers les uns aux autres et liés seulement par la force de l'habitude, fasse un corps solide et durable, fondé sur la volonté réfléchie, et sur le véritable intérêt de tous.

Loin de nous cependant l'idée de proposer un principe quelconque, comme une panacée politique, applicable à toutes les sociétés; cette idée nous paraît absurde. Nous ne croyons pas même, comme Montesquieu, que tous les états où la forme du gouvernement est la même doivent s'appuyer sur le même principe. Ce qui doit influer, ce qui influe, bien plus que des différences dans la forme du gouvernement, sur le principe qui doit servir de base aux états, c'est la condition intellectuelle, c'est la prospérité matérielle et politique des peuples, c'est leur passé, c'est ce qu'annonce leur avenir; car il n'est aucune de ces circonstances dont le changement ne produise une révolution dans la forme du gouvernement. Dans tous les cas, ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun état viable ne peut cesser un instant de reposer sur un principe clairement déterminé.

Il y a, dans la vie des nations, comme dans celle des individus, des moments assez fréquents, où la situation réclame de grands sacrifices, où il faut une persévérance, un dévouement inébranlables et souvent pénibles; où enfin on ne peut échapper

à une ruine totale, si le citoyen ne jette dans la balance tout ce qui lui reste, et ne supporte avec courage de cruelles et sanglantes blessures. Une habitude passive ne suffit pas pour rendre supportable l'idée de pareils sacrifices : il faut un sentiment plus vif et plus profond; il faut l'enthousiasme d'une idée intimement unie à celle de la société; c'est dans ces occasions que l'on peut juger de l'efficacité du principe sur lequel s'appuie l'état; si l'existence de ce principe ne se manifeste point alors, l'état s'écroule sans résistance, comme au commencement de ce siècle l'Empire germanique, comme autrefois Rome devant les hordes des Barbares.

Un point presque imperceptible de l'Europe, assailli par Xerxès avec les forces de la moitié de l'Asie; un peuple en révolution, un peuple régicide, attaqué au dedans par de nombreux ennemis, au dehors par tout le monde civilisé qui se réunit pour l'écraser; une nation envahie par des idées dont la séduction agit avec une puissance toujours croissante sur chaque individu: voilà des exemples de ces situations où il ne suffit point que les membres du corps social aient eu l'habitude de végéter à côté les uns des autres, mais où il faut que non-seulement les corps, mais encore les âmes, soient unis

par les liens d'une volonté libre et réfléchie.

L'Autriche est une dénomination purement fictive, qui ne désigne ni un pays, ni une nation, ni un peuple particulier; c'est un nom de convention donné à une réunion de peuples, dont les nationalités sont caractérisées par des différences fortement tranchées. Il y a des Italiens, des Allemands, des Slaves, des Hongrois, qui ensemble constituent un empire autrichien; mais il n'existe point d'Autriche, point d'Autrichiens, point de nationalité autrichienne; jamais non plus rien de cela n'a existé, si ce n'est pour l'étroit rayon dont Vienne est entourée. Point de sympathies, point de souvenirs de siècles d'unité et de gloire, point de liens historiques entre les habitants de l'Autriche; il y a disette de faits dans leur histoire[1]. Rien n'attache donc l'un à l'autre les différents peuples qui composent cet empire, et, d'un autre côté, parmi ces peuples, il n'y en a pas qui surpasse assez les autres en nombre, en intelligence, en force ou en richesse, pour que l'on puisse espérer qu'il les absorbe un jour.

1. L'Autriche ne peut prétendre à une histoire particulière que depuis deux cents ans au plus; auparavant, son histoire se perdait dans celle de l'empire germanique, et, depuis, jusque vers le milieu du dernier siècle, c'est plutôt un recueil d'histoires de provinces, que l'histoire générale d'une nation.

Le sentiment national, la fierté nationale, la conscience de ses propres forces, sont donc des sentiments tout à fait étrangers à l'Autrichien considéré comme Autrichien; et il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il se sent isolé, puisqu'il n'a aucune communauté d'idées ni de sympathies avec des concitoyens qui sont d'une autre race que lui, et dans lesquels il se refuse à voir des compatriotes. Le patriotisme qui couve dans son cœur étroit, n'embrasse que son village ou tout au plus que sa province.

Ce doit être pour l'Autrichien un sentiment bien triste, bien accablant (et nous l'en avons plaint bien souvent), que celui de son isolement complet au milieu de nations fières et pleines de la conscience de leur valeur; il doit se considérer comme un enfant d'un autre lit dans la grande famille des peuples. Le Français, quand il parle de sa France, de *sa grande nation*, semble grandir, tout médiocre, tout petit qu'il est peut-être d'ailleurs de sa personne; ses paroles portent l'empreinte de son enthousiasme, et, quoi qu'on en dise, nous avons tous vu que des paroles conduisent à des actions. L'Anglais, fier de son isolement au milieu des flots, se croit un roi quand il se compare aux autres nations; c'est ainsi qu'autrefois les derniers des citoyens romains regardaient avec dédain les rois des Barbares.

Le Russe lui-même, dans le sentiment qu'il a de sa force, dans sa confiance en l'avenir qui l'attend, se place au-dessus des autres, et jette, comme Brennus, son épée dans la balance. Que l'Autrichien, au contraire, doit se paraître petit à lui-même, lui qui ne trouve dans son âme aucun de ces sentiments, lui qui n'a d'autre fierté que celle que peut inspirer l'espoir de devenir chambellan ou conseiller aulique!

Il en a été du sentiment national comme de toutes les choses sacrées, dont, par un abus coupable, on a, dans tous les temps, fait des armes de parti, et que l'on n'a pas craint d'employer dans des querelles éphémères comme les opinions qui les avaient fait naître. Il a servi sous les drapeaux les plus opposés; on l'a invoqué sous les prétextes les plus divers; il a prêté son secours, tantôt à une cause, tantôt à une autre. Une seule fois, dans notre siècle, les princes et les peuples se sont réunis pour l'appeler à leur aide, parce que les uns comme les autres y trouvaient leur unique moyen de salut, et cette fois-là le talisman s'est montré puissant et merveilleux. Mais cet accord ne devait pas durer; il a cessé aussitôt que le but a été atteint. Alors ce sentiment que les gouvernants venaient de prôner et d'admirer, ils se sont hâtés de le mettre à l'index et de le persécuter. Dans les lieux où ces moyens ne suffi-

saient pas pour l'éteindre, ils se sont efforcés de lui donner un cours faux et détourné, dans l'espoir qu'il ne tarderait pas à s'y perdre. Ainsi, dernièrement, reconnaissant l'inutilité des tentatives que l'on avait faites pour le dominer, on a voulu en tirer parti dans un intérêt particulier, en le faussant pour le transformer en haine nationale, comme si le négatif pouvait exister sans le positif, comme si l'un ne supposait pas l'autre!

Toutes ces expériences montreraient du moins, si cela était encore nécessaire, de quelle importance a toujours été, aux yeux des gouvernements aussi bien qu'à ceux des peuples, l'existence d'un sentiment national ou, pour parler avec plus de justesse, d'un sentiment commun, d'un esprit public. Fourvoyés par une fausse politique, par une manie d'exclusion étroite et mesquine, les gouvernements, dans les temps ordinaires, ont toujours visé à affaiblir et à étouffer dans l'esprit des masses le souci des affaires publiques, le sentiment de communauté dans l'état et dans la nation, l'idée d'une solidarité quelconque entre l'individu et le corps social; puis, au moment du péril, ils n'ont jamais manqué de reconnaître la nécessité d'avoir recours à ces alliés qu'ils venaient de bannir et d'opprimer. Ne serait-il pas temps que l'expérience portât enfin des fruits, que les gouvernements, éclairés par l'histoire, apprissent enfin

à regarder comme leur allié le plus sûr cet esprit public plein de vigueur et d'activité, qui fond le citoyen dans l'état et réunit en un seul faisceau les intérêts, les vues et les efforts de la totalité des individus. Que l'on comprenne donc enfin que la machine gouvernementale, seule et privée du concours actif, efficace, réfléchi et volontaire, de tous les citoyens, ne donnera jamais qu'une vie négative et passive, et que le lien le plus fort dont elle s'entourera ne sera jamais que la force d'inertie, qui se brisera au premier et au plus faible choc.

Fierté de soi-même, conscience de sa propre valeur, ces termes sont synonymes. Voilà la source de toutes les vertus : pour respecter les autres, il faut commencer par se respecter soi-même; pour accomplir quelque chose, pour être capable d'un sacrifice, d'une action courageuse, il faut de la confiance en soi-même et en sa propre force. L'humilité du chien et la patience moutonnière du chrétien sont des vertus d'esclaves, comme un large dos et une peau épaisse. Ce qui se dit des particuliers peut se dire bien mieux encore des nations.

Un état n'a pas besoin de s'isoler des autres, de se nourrir de préjugés nationaux, égoïstes et exclusifs, ni de cette haine de l'étranger, qui était de mode il y a quelques dizaines d'années. Le mépris pour les autres est une pauvre compensation

du défaut de respect pour soi-même. L'isolement d'ailleurs, pour lequel des âmes étroites peuvent seules avoir de la propension, est complétement opposé à la tendance générale de notre époque. Tous les faits qui se passent autour de nous nous annoncent hautement que le moment est venu où vont tomber ces barrières fictives que l'égoïsme et l'obstination ont placées entre les habitants d'un même monde. Les nouvelles doctrines sociales tendent de plus en plus à effacer les différences hostiles qui existent encore entre les états, à opérer une fusion générale de tous les peuples, à les réunir enfin par les liens d'une immense fraternité, afin que, comme ils ont tous une même origine, de mêmes tendances, de mêmes intérêts, ils aient aussi un même esprit et de mêmes sentiments.

L'avenir fera voir ce qu'il y a de chimérique dans ces songes dorés; mais, dès ce jour, il est certain que le point fondamental de cette doctrine, le levier le plus puissant des changements promis par la prophétie, le principe d'association pris dans son sens le plus large et le plus noble, rend nécessaire et indispensable la formation d'un esprit public, la participation active et durable de tous les citoyens à l'intérêt de l'état; là seulement est le remède qui peut guérir notre état social de tous les cancers qui le rongent; c'est la première,

la plus importante des conditions nécessaires pour qu'un état puisse promettre de la viabilité et de la stabilité.

Louis XV avait, par son règne inconcevable, relâché en France tous les liens moraux; le nom de Français avait cessé de présenter un sens véritable, car il n'y avait plus dans le royaume que des gentilshommes et des roturiers, des jansénistes et des molinistes. On voyait la France baisser de jour en jour; bientôt elle perdit le respect d'elle-même, la confiance dans ses propres forces, et la mauvaise opinion qu'elle avait de sa valeur ne tarda pas à être aussi celle que les autres en eurent. Avili et méprisé à l'intérieur et à l'extérieur, le corps social eût bientôt éprouvé, si cette décomposition eût continué, une dissolution complète, un éparpillement en atomes; toute force de cohésion avait disparu, et les tristes sujets de Louis XV ne tenaient plus entre eux que par les faibles liens de l'habitude. C'est alors qu'eut lieu une réaction dont il ne faut point voir la seule ni même la principale cause dans le délabrement des finances et dans la situation économique de la nation; car le corps politique, s'il eût joui de sa santé, aurait pu supporter un déficit beaucoup plus considérable, on l'a bien vu depuis; le véritable caractère de cette réaction était une résistance, une révolte de la dignité

nationale humiliée, de la nationalité française méconnue, contre l'anéantissement total qui se préparait pour l'un et pour l'autre. Chaque Français se souleva, parce qu'il ne put souffrir l'ignominie de ne plus être qu'un *individu* sans valeur et sans force, tandis qu'il n'avait qu'à promener ses regards autour de lui pour apercevoir partout les éléments d'un *corps social* capable de se faire respecter et redouter. L'Europe alors s'ébranla tout entière pour châtier la hardiesse de ces gens qui, de Marseille à Strasbourg, prétendaient ne faire qu'un seul peuple, n'avoir qu'un seul nom, qu'une seule volonté. Mais l'on vit cette *nation* mettre courageusement à l'épreuve la vertu de ce nom qu'elle venait de reconquérir, la puissance de son esprit public qu'elle venait de retrouver. Des armées sortirent de dessous terre ; de jeunes paysans, des épiciers, battirent les capitaines les plus expérimentés et les meilleurs soldats de l'Europe. Et comment cela se fit-il? C'est qu'ils étaient remplis de confiance en eux-mêmes et en leur pays; c'est qu'ils savaient que leur pays se serait levé tout entier derrière eux s'ils avaient succombé sous le nombre de leurs ennemis. Ceux-ci, au contraire, ne combattaient que pour de misérables croix, pour un avancement, pour une augmentation de paye; c'étaient des soldats russes, brunswickois, hessois, tyroliens, bohémiens; ce n'était pas une *na-*

tion. Ils pouvaient avoir confiance en leurs généraux, ils pouvaient croire à leur habileté et à leur expérience; mais ils n'avaient point confiance en eux-mêmes, et qui ne se fie qu'aux autres ne sait bâtir que sur le sable.

Vint ensuite Napoléon, dont le nom exprime ce que le monde a jamais vu de plus grand, Napoléon, « qu'un Français ne nomme qu'à genoux! » D'où vient ce culte, cet enthousiasme approchant du délire, pour un homme qui cependant a causé tant de maux à la France, pour un homme qui lui a laissé tant de plaies qui saignent encore aujourd'hui? C'est qu'en cet homme se sont personnifiés le sentiment de dignité, la fierté nationale de tous les Français; c'est qu'il leur a inspiré et laissé comme un immortel héritage la conscience de leur propre grandeur; c'est qu'ils lui doivent la conviction intime de mériter le nom de *la grande nation;* c'est qu'il a excité et nourri ce sentiment dans le cœur de chaque individu! Aussi n'y a-t-il aujourd'hui en France pas un château, pas une chaumière où l'image de l'empereur ne frappe de tous côtés les regards. Le nom de Napoléon est devenu pour la France un culte, un palladium, un talisman. Ce qui l'a rendu le plus grand, l'éternel bienfaiteur de son pays, ce ne sont pas ses victoires, achetées au prix de tant de sang et de tant de larmes; ce ne sont pas ses

lois, qui, plus ou moins parfaites, auraient pu être données par un autre; enfin, ce n'est point l'ordre qu'il a rétabli, mais qui, après quelques oscillations, aurait toujours fini par être ramené par la force des choses : en tout cela il n'a fait que satisfaire au premier devoir du citoyen, et la France ne lui en doit point d'autre reconnaissance. Mais il a réveillé dans la nation la conscience d'elle-même, mais il lui a inspiré des sentiments de fierté qu'il a justifiés; mais de lui date l'époque à partir de laquelle le nom français a surpassé en éclat tous les autres noms en Europe : voilà le legs immortel qu'il a fait à la patrie. Aujourd'hui encore des Français s'échauffent au souvenir de leurs jours de grandeur; ils se respectent, ils s'honorent comme le peuple qui a accompli les choses les plus grandes, les plus sublimes, et leur force morale s'en est augmentée ainsi que leur force réelle et physique; et ni l'une ni l'autre ne diminueront tant que vivra en eux la mémoire de cette époque glorieuse.

Depuis que la paix de Westphalie avait anéanti le nom allemand en le couvrant d'opprobre; depuis qu'il n'existait plus, au lieu d'Allemands, que des Bavarois, des Palatins, des Souabes, des Hessois, etc., l'Allemagne était réduite à la nullité, et tout ce qui, depuis, était arrivé en Europe, s'était fait sans son concours, ou même contre

ses intérêts. Ainsi, la plus grande nation du monde moderne avait tout à coup disparu de la scène, parce qu'elle avait oublié qu'elle ne faisait qu'un seul peuple.

Cédant au sentiment de son impuissance, à l'amertume de son abaissement, le peuple allemand avait renié ce génie politique si énergique, dont la nature l'a doué, et qui autrefois n'avait été surpassé chez aucune nation; il s'était fait songe-creux; car celui à qui toute action est interdite doit nécessairement rêver, ou, comme les Italiens, chercher des compensations à la perte de sa vigueur, dans une vie sensuelle et animale, dans des opéra et des sonnets; or la race Germanique avait trop de fierté et trop d'énergie pour cela; dans sa faiblesse donc elle devint rêveuse, et ses rêveries prolongèrent sa faiblesse.

Cependant le moment du réveil approchait. Une oppression sans exemple, un avilissement inouï secouèrent les rêveurs; la nationalité allemande fut tirée du vieux dépôt où on l'avait reléguée, et encore une fois le talisman manifesta sa vertu.

Grâce au ciel et à la nation allemande, lorsque le danger fut passé, le palladium au moyen duquel on l'avait éloigné conserva ses honneurs; les Allemands s'étaient unis de cœur et d'âme, et leurs liens se resserraient chaque jour davantage. Ils

avaient appris à connaître leur force et leur valeur, dans le temps où ils combattaient et souffraient ensemble; après une si glorieuse reconnaissance d'eux-mêmes, avec de si grands souvenirs, comment croire à la possibilité de nouvelles divisions?

Heureusement le temps des vains souhaits, le temps des rêves de visionnaires généreux est passé. Le peuple, l'empire et l'esprit allemands n'ont plus qu'un cœur, qu'une âme, qu'une manière de penser, qu'un intérêt; l'esprit public se fertilise tous les jours, en étouffant les anciens préjugés locaux et provinciaux. Il n'y a plus qu'une seule patrie depuis les Alpes jusqu'à la mer, et tout s'y vivifie par l'esprit d'union et de progrès. L'Allemagne voit ses fleuves antiques se couvrir de bateaux à vapeur, ses campagnes de chemins de fer; une ardeur de progrès, sans exemple comme elle était inattendue, pénètre partout. L'Allemand enfin commence à connaître son pays, à l'aimer, à le respecter; et, mieux que cela encore, il a confiance en lui-même; le sentiment de sa force et de ses droits a rallumé en lui le sentiment de la fierté nationale, cette source de toutes les vertus civiques. Pourrait-on à cette peinture reconnaître l'Allemagne du siècle passé?

Faut-il donc qu'à la vue de si grands et si beaux résultats, un état qui, comme l'Autriche, renferme tant d'éléments de force et de développement,

soit condamné à traîner à perpétuité son existence dans le sentiment d'une accablante nullité? Adopte qui voudra cette désolante croyance; pour nous, nous n'y voyons qu'un blasphème contre la Providence, un démenti donné aux leçons éternelles de l'histoire, qui nous apprend qu'un peuple, pour agir, n'a besoin que d'en avoir la volonté; or, cette volonté tous doivent l'avoir, alors même que les circonstances en rendent l'exécution impossible.

L'Autriche a eu aussi sa période de défaut de volonté et d'apathie politique complète; cette période, elle l'a peut-être, à cause de sa situation particulière, prolongée plus que ne l'a fait aucun autre état; et elle a ainsi donné le triste exemple d'une complète insouciance à l'égard de tout ce qui ne touchait pas directement aux besoins matériels. Les gouvernements, qui trouvaient commode de régner sur des nations ensevelies dans le sommeil, vantaient alors à leurs sujets les peuples de l'Autriche comme des exemples et des modèles. De là datent ces contes bleus que, pour endormir ces grands enfants, on leur débitait sur le bonheur parfait, sur le contentement idyllique de ces peuples. Mais ces temps ne sont plus, et l'on ne peut souhaiter leur retour, à moins de désirer le retour d'un âge d'enfance et de faiblesse? Enfin, ils sont passés: en Autriche comme ailleurs, les exigences du siècle,

les besoins appartenant à un ordre plus élevé, et tels que les sent une intelligence arrivée à se comprendre elle-même, ont fait valoir leurs droits. Une indifférence apathique pour les affaires publiques, une complète insouciance des progrès du temps et de l'humanité, ne sauraient subsister aujourd'hui dans ce pays, pas plus que dans aucun autre de l'Europe. Ce mouvement nouveau a fait concevoir aux citoyens la nécessité de faire converger leurs forces vers un but commun; il a éveillé en eux le désir de coopérer au progrès qui s'opère dans les états voisins. Ce sera là le germe d'un esprit public qui, n'en doutons pas, croîtra en richesses et finira par acquérir des forces de géant.

Cependant, le défaut d'un lien général qui agisse sur toutes les parties de l'empire, et sur lequel puissent s'appuyer ces nouveaux sentiments de nationalité, a été cause qu'ils se sont individualisés, séparés, isolés. Un principe politique, une idée faisant la base de l'état, n'existant point, le principe de la nationalité, celui de la tradition, les liens de la similitude de langage, de l'origine commune, l'ont emporté et ont rallié autour d'eux les forces que l'on venait de retrouver. Il s'est formé ainsi un sentiment national slave, hongrois et italien, qui de jour en jour croît en force et en vigueur, repousse tout ce qui lui est étranger

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

et s'étend avec une étonnante rapidité ; et, quant aux races allemandes, leurs sympathies se sont tournées avec une véhémence qui, bientôt, triomphera de toutes les résistances, vers leurs sœurs du nord et de l'ouest. Mais dans cette décomposition on n'a rien vu qui, même de loin, ressemblât à la naissance d'un sentiment national autrichien, d'un esprit public qui embrassât l'état dans son intégralité. Cela ne pouvait pas être d'ailleurs, puisque le gouvernement a négligé de donner lui-même à ces sentiments une impulsion et un point de ralliement. Il n'a point voulu appeler à la vie des forces qu'il croyait encore ensevelies dans le néant; elles se sont donc détournées de lui; et cependant, il en est de l'état comme de la religion : *qui n'est pas pour lui est contre lui.*

Ainsi, cette décomposition a fait son chemin. Arrivée au point où nous sommes, il y a peut-être encore, et l'on peut en douter, des moyens de l'arrêter; mais si le temps où nous vivons n'est habilement mis à profit, le moment n'est pas éloigné où l'on verra quatre nationalités, grandes et armées, prendre les unes contre les autres des attitudes hostiles, et ne plus avoir de commun qu'un seul sentiment, celui de l'aversion et de la haine contre le gouvernement, si celui-ci refuse ce que chacune d'elles lui réclamera dans le sentiment de ses forces, s'il ne tient aucun compte des exigences

toujours croissantes, toujours plus pressantes qu'elles lui feront entendre. La crise fatale de ce malaise ne saurait être éloignée, et son issue n'est point douteuse.

Déjà l'on remarque partout en Autriche une absence totale d'affection et d'intérêt pour le gouvernement; nulle part on n'y trouve ce sentiment d'union, qui, en d'autres états, fait des citoyens autant de frères; et l'impression pénible que fait éprouver cette observation est d'autant plus forte que l'on compare cette insouciance apathique pour le gouvernement, à l'intérêt vif, actif et toujours vigilant qui, sans relâche, s'attache aux besoins matériels et intellectuels de la province ou de la race, intérêt d'après lequel il semblerait que ces besoins soient pour le peuple la seule affaire vraiment nationale. Un autre symptôme plus grave encore, c'est le manque de confiance dans l'avenir, qui désole l'habitant de l'empire autrichien, sans qu'il s'en puisse rendre compte à lui-même: tout le monde, dans ce pays, semble être en proie à ce pressentiment sinistre, que l'état actuel ne saurait durer, que de grands changements vont bientôt avoir lieu, que la politique du gouvernement n'est que palliatrice et qu'elle ne tend qu'à prolonger la situation actuelle, pour sauver le moment présent sans se soucier de celui qui suivra.

Quelle ressource reste-t-il à un gouvernement, quand l'affection et la confiance en lui n'existent plus dans le cœur des peuples? Où chercher un secours efficace dans une telle situation? La réponse est facile, et il n'y a point à hésiter, quelque pénible que puisse être pour certains individus cet unique moyen de salut: Que ce gouvernement change tout à fait sa tendance et ses principes! « Il y a une très-grande différence, a dit quelque part Montesquieu, entre le système qui agrandit un état, et celui qui conserve sa grandeur. » Ce qui pouvait être prudent et à propos, dans des temps d'indifférentisme politique, ne saurait être que pernicieux aujourd'hui, que les peuples se sont réveillés et ont atteint l'âge de leur majorité.

L'opinion générale en Europe regarde encore l'Autriche comme l'Eldorado de la noblesse; on croit que nulle part ailleurs la noblesse n'a une puissance plus grande, des forces plus imposantes et plus durables; que cette institution y trouve dans le gouvernement un protecteur puissant, et que celui-ci, de son côté, trouve en elle son appui le plus solide, son fondement le plus sûr. Enfin, on considère la noblesse comme la classe la plus influente, comme la classe dominante en Autriche.

Il y aurait lieu de se demander si cette situation, telle qu'on aime à se l'imaginer, serait réellement désirable pour un état bien ordonné. Ce qui paraît

certain, c'est qu'une noblesse riche, puissante et éclairée, laquelle ne constituerait point une caste rigoureusement fermée aux autres, mais qui, au contraire, étant accessible à tous les plébéiens de mérite, formerait un gouvernement composé des illustrations et des notabilités de la nation, ne serait point une institution absolument condamnable.

La grande impopularité qui depuis assez longtemps pèse sur la noblesse, paraît provenir d'une déplorable confusion d'idées : on a jugé la chose sur sa dénomination qui est vicieuse; la conception première, sur sa réalisation qui peut avoir été manquée par-ci par-là; mais cette impopularité doit finir par disparaître, comme tant d'autres erreurs de notre époque; car le temps fait toujours à la fin triompher la vérité.

Y a-t-il encore aujourd'hui des gens qui adoptent de bonne foi cette vieille chimère de l'égalité de tous les hommes entre eux? Nous ne pouvons le croire. Tant que l'homme ne sera point une machine, mais au contraire, un être intelligent, dont les mouvements et la vie active seront soumis aux circonstances au milieu desquelles il vit, et aux impressions qu'il en reçoit, cette égalité sera impossible. Y a-t-il d'ailleurs un seul homme qui croie qu'une semblable égalité, en la supposant possible, fût un bonheur pour l'humanité? Peut-on avoir la conviction sincère que les hommes gagne-

raient soit en valeur intrinsèque, soit en bien-être extérieur, au nivellement? Nous ne le croyons pas non plus. Vivre c'est se mouvoir, mais un mouvement sans but est aussi impossible qu'un repos absolu, pour un corps plein de vie; le mouvement produit donc le changement, et par conséquent l'inégalité [1]. Or, une chose si profondément, si immuablement inhérente à la nature humaine, les institutions doivent l'appliquer et en tirer parti pour le profit du corps social tout entier : c'est là leur but, et l'usage qu'elles en font peut fournir la mesure de leur mérite. La tendance qu'ont tous les hommes à améliorer leur position, à gagner des priviléges, doit être guidée. Les forces actives de la société peuvent être dirigées vers les jouissances matérielles, vers la satisfaction des besoins positifs : dans ce cas on a surtout en vue le bien-être individuel; ou bien ces forces peuvent être mises en mouvement par la passion du pouvoir, du crédit, de l'influence; le but de leur action est alors le respect, l'affection, la reconnaissance de tous, et l'on conçoit que de tels efforts puissent tourner au profit de la société tout entière aussi bien que de celui qui les fait.

1. La noblesse existe en Europe et y est indestructible. La chimère de l'égalité politique a fait à la liberté plus de mal que tous ses ennemis ensemble. L'égalité doit être placée dans la loi civile, et non dans la loi politique. (Botta, *Histoire d'Italie.*)

Ces deux chemins, entre lesquels il n'y en a point un troisième, peuvent également conduire à un but louable et utile à la société quoique à des degrés différents; mais s'il faut préférer l'un à l'autre, il n'y a pas à hésiter sur le choix, à cette époque surtout, où une tendance exclusivement matérielle, semble s'emparer des âmes et les dominer chaque jour davantage, à l'exclusion de tout principe spiritualiste. Il est donc plus que jamais nécessaire de maintenir et de fortifier, pour faire contre-poids à cette tendance, qui serait vraiment déplorable si elle devenait générale, une institution qui ne repose point seulement sur une base matérielle, mais attire à soi les individus, par l'espoir de l'estime publique, et par l'attrait d'une position distinguée. Peut-être même servira-t-on ainsi les intérêts matériels, d'une manière plus efficace et plus durable qu'on ne le fait en dépréciant sans cesse tout ce qui ne tend point à satisfaire des exigences physiques; notre état social actuel ne le prouve que trop : a-t-on jamais vu une misère matérielle plus grande, des plaies plus sanglantes, plus profondes, plus terribles? Au milieu d'une civilisation toujours croissante, au sein d'immenses richesses, des milliers d'individus en proie à une misère sans nom, ne savent d'un jour à l'autre où reposer leur tête, où obtenir le chétif morceau de pain nécessaire pour

prolonger leur vie de souffrance. Ces prolétaires sans propriétés, sans patrie, dont le nombre augmente tous les jours, ne sont-ils pas des instruments tout prêts, pour une révolution qui se prépare, et dont l'imagination ne peut concevoir ni l'étendue ni les suites? Et cependant, malgré cette situation si redoutable, les intérêts matériels ne sont-ils pas prisés, idolâtrés, ne les a-t-on point placés comme des dieux sur des autels?

La conséquence de tout cela n'est-elle pas facile à tirer? et de ces deux phénomènes simultanés l'un n'est-il pas la cause, l'autre l'effet? Enfin, aurait-on tout à fait tort d'attribuer à cette faveur exclusive accordée aux intérêts matériels, au profit du petit nombre, la misère toujours croissante de la majorité? Quand la vie se change en une poursuite continuelle des jouissances du moment, il est clair que ceux qui courent le plus vite coupent le chemin aux autres, et ne leur laissent que misère et douleur.

Les jouissances matérielles, et les richesses qui les procurent, doivent donc être écartées de l'auréole destinée à récompenser une ambition noble et digne d'éloges; autrement la dignité humaine y perdrait, sous le rapport du but aussi bien que sous celui des moyens qui d'ordinaire conduisent à ce but. Peu de personnes peuvent prétendre à occuper une place à côté de nos Plutus, et ces

personnes sont désignées par la fortune, par l'aveugle hasard, auquel il faut souvent qu'elles viennent en aide par des moyens peu honorables; tandis que le chemin qui mène à l'honneur, à la noblesse, dans les pays où cette institution est ordonnée comme elle doit l'être, reste ouvert à tous ceux qui se sentent le courage et la force d'accomplir des actions dignes d'éloges.

La base sur laquelle repose le principe nobiliaire ne mérite donc point en réalité ces torrents d'invectives qui, depuis un demi-siècle, sont venus l'inonder; elle ne mérite pas non plus d'être proscrite par les rois, qui, dans la joie que leur ont causée des avantages momentanés, ont, avec une précipitation inconsidérée, pris part au cri des peuples trompés. Le plus grand des historiens de l'Allemagne l'a dit : « Si un prince ne « respecte plus les priviléges des seigneurs spiri- « tuels et séculiers, son fils se moquera des libertés « du peuple; et aux yeux de son petit-fils il n'y « aura plus rien de sacré que ce qui lui plaira « parmi les droits de l'humanité [1]. » Et l'expérience a prouvé la vérité de ces paroles.

Si l'on a vu et si l'on rencontre encore parfois des institutions nobiliaires vicieuses; si ces institutions, fondées dans l'origine sur des bases presque

1. Jean Müller : *Histoire de la Confédération helvétique.*

républicaines, ont été défigurées par l'égoïsme et plus encore par la soumission et la servilité, tout cela n'est point une raison suffisante pour blâmer l'idée en elle-même; car celle-ci est aussi vieille que le monde, elle est inhérente à l'humanité, elle a sa source dans les sentiments les plus généreux, les plus saints, dans l'enthousiasme de la liberté et dans le respect que l'on doit aux grandes actions.

Nos institutions nobiliaires méritent plus d'intérêt et de respect que celles de l'antiquité, car plus que celles-ci, elles ont une origine et une tendance en harmonie avec leurs fins. Ceux qui, dans le chaos général du moyen âge, eurent les premiers le courage de s'appeler libres et de l'être, ceux-là furent les premiers nobles; ils ne le furent point en vertu d'un diplôme, ni d'un rescrit impérial; il n'y avait point alors de loi qui exigeât ces formalités; ils le furent par eux-mêmes; leur pouvoir, leur volonté, les relevèrent de la servitude générale; et la voie qu'ils ouvrirent devint accessible à tout le monde, comme celles de la liberté, de la vertu et de la science. Pourquoi donc leur en voudrions-nous parce qu'ils ont fait seuls ce qu'il a été permis à chacun de faire, et ce que personne cependant après eux n'a voulu ou n'a pu réaliser? En cela chacun a travaillé dans son intérêt particulier. Si tout le monde n'a pu atteindre le même but, la faute en doit retomber sur l'his-

toire, sur l'époque, sur quelques individus peut-être; mais nul reproche ne saurait atteindre avec justice l'idée et l'ensemble de l'institution.

Nous venons de dire quelle a été l'origine de la noblesse; dans la véritable acception de ce mot[1]; cette institution ne tarda pas à se corrompre.

Les rois vinrent bientôt, avec des parchemins et des sceaux, distribuer à gauche et à droite des lettres de noblesse, quelquefois méritées, le plus souvent données à la faveur; et ils firent ainsi, d'une prérogative de fait, fondée sur la nature des choses et partant respectable, une *rémunération d'antichambre*. Alors on se mit à la recherche des titres, comme s'il y avait quelque chose de commun entre les titres et la noblesse; enfin, pour combler la mesure, la noblesse abandonna la position qu'elle occupait dans l'intérêt de tous, et tâcha d'attraper, pour elle en particulier, quelques misérables priviléges. Dès lors elle perdit la plus grande partie de son prestige : le roturier, généralisant sur des cas particuliers et des exemples individuels, prit l'habitude de la considérer comme une faveur due uniquement à un caprice du monarque, comme une distinction fruit de la

1. Voyez *l'Histoire politique et du droit de l'Allemagne*, par Eichhorn; et *le Complément à l'Histoire de la Noblesse allemande*, par Savigny.

vanité de celui qui donne et de celui qui reçoit ; et lorsque les nobles se séparèrent des autres citoyens, en traçant par leur morgue, entre eux et les masses, une ligne de démarcation rigoureuse, on cessa de les estimer et bientôt on les haït. Mais qu'y a-t-il sur la terre qui ne soit point sujet aux abus?

Et cependant, quoique la noblesse ait généralement et partout beaucoup perdu de son importance et de sa valeur réelle, elle conserve néanmoins encore une grande, une salutaire influence; car la mémoire des gloires anciennes est une garantie de moralité : on craint de souiller un nom auquel s'attachent de grands souvenirs. De pareils noms et de pareils souvenirs deviennent le bien commun de la patrie, qui se les approprie avec un sentiment de fierté particulière ; et la communauté de ce culte forme un lien de plus, qui réunit les individus d'une même race, éveille et accroît en eux le sentiment de l'unité et de la force.

Mais la noblesse devra-t-elle atteindre parfaitement son but, et ne pas rester une institution isolée par l'égoïsme? Devra-t-elle exercer une action bienfaisante sur l'ensemble de la société, en veillant, au moyen de sa force morale, au maintien de l'équilibre de l'édifice social? Il faut qu'elle ne soit pas seulement la réunion des illustrations

nationales, qui toutes pourront être reçues dans son sein; mais encore qu'elle occupe dans la société une position qui lui assure considération et indépendance, et lui attribue des droits politiques déterminés. Et, par cette position, par ces droits politiques, nous n'entendons point parler de prérogatives, qui ne profitent qu'à celui qui en jouit, mais de priviléges, dont la société entière puisse espérer utilité et protection. Il faut que la noblesse ait des richesses et des propriétés, afin de posséder elle-même ce qu'elle est appelée à représenter: le principe d'une stabilité raisonnable, les garanties d'un progrès sensé. Point de gentilshommes sans propriétés et sans pain, qui puissent être forcés par le besoin à ternir leur nom et l'éclat de leur ordre; point de scission funeste entre les différents degrés de la hiérarchie nobiliaire: la séparation établie par l'orgueil entre les différentes classes de nobles, comme en France, avant la révolution, entre la *noblesse de cour* et les *gentilshommes de province*, est pour le noble *inférieur* une humiliation d'autant plus profonde qu'elle lui vient de la part d'un confrère en privilége. Que la noblesse ne puisse se gagner ni par l'argent, ni par un mérite vulgaire; qu'elle soit cependant accessible à tous, mais qu'elle demeure toujours une récompense nationale d'une haute valeur; qu'elle soit respectée par le gouvernement,

comme un des pouvoirs de l'état; qu'elle ait dans le mécanisme gouvernemental une place assurée contre toute attaque venant soit d'en haut soit d'en bas; enfin qu'on pose autour de ses priviléges des bornes infranchissables, aussi bien pour elle que pour ceux qui voudraient l'attaquer.

Qui ne reconnaît à ce tableau la noblesse de l'Angleterre?

On peut voir dans l'histoire de ce pays quel est celui des pouvoirs de l'état qui a contribué de la manière la plus active, la plus libérale, la plus persévérante, au développement de la liberté et des institutions. C'est parce que la noblesse y est fondée sur une base véritablement conforme à la nature des choses, qu'elle jouit encore de la considération et de l'estime générales; c'est pour cela que les théories de nivellement politique, répandues en Angleterre comme ailleurs, n'ont en aucune manière ébranlé son influence morale sur le peuple; c'est pour cela que cette influence n'a pas cessé de reposer sur l'affection et sur la conviction. Lorsque le *comoner* anglais cède au *nobleman* le droit de préséance, il ne lui vient pas à l'esprit de s'en trouver humilié, car il connaît également bien et ses propres droits et ceux du nobleman. Ceux-ci n'ont rien qui lui pèse, rien qui puisse blesser sa dignité; car ils font, comme les siens, partie de la constitution de son pays; et il reconnaît, dans

cette constitution, son propre ouvrage et celui de ses ancêtres [1].

Un gouvernement qui s'appuie sur une pareille noblesse peut avoir des défauts; et où trouver un gouvernement qui n'en ait point? Mais il repose sur des fondements qui s'appuient sur le cœur même de la nature humaine; il aura toujours une tendance générale vers le bien; c'est ce que pensait Montesquieu lorsqu'il disait que la monarchie a pour base le principe de l'honneur : car la monarchie, dans le sens qu'il attachait à ce mot, était un gouvernement purement nobiliaire. Il y a toutefois une grande différence entre un semblable gouvernement et un état où l'institution bien ordonnée de la noblesse est un des appuis, mais non pas le seul appui de la constitution.

En Autriche, la noblesse, loin d'occuper la position qui lui serait départie dans les états ainsi organisés, se trouve comme une plante sauvage qui végète indépendamment de la volonté du gouvernement, et peut-être même malgré cette volonté. Elle n'a ni tendances, ni couleur politique, ni pouvoir, ni importance, ni aucune place dans le mécanisme de l'état. Par une réaction naturelle, elle s'est efforcée, plus peut-être que ne l'auraient voulu la prudence et ses véritables

1. Voyez *Blackstone's commentaries on the laws of England*, et surtout *Book* 1, *ch. of the parliement*.

intérêts, de continuer son isolement social à l'égard non-seulement des roturiers, mais encore des membres nouveaux que lui adjoint le gouvernement. Il est vrai aussi que ces choix, faits en considération de longs services ou pour d'autres motifs, sont la plupart du temps malheureux; quoi qu'il en soit, la noblesse n'est plus ce qu'elle devrait être, l'élite des intelligences, des notabilités de l'état; elle a perdu ce privilége, le plus honorable de tous ceux qui lui appartenaient, et elle n'a trouvé aucun équivalent qui ait pu l'en indemniser.

Les priviléges de la noblesse (excepté en Hongrie, pays dont nous ne nous occupons pas ici) consistent dans l'exemption du service militaire obligé, et dans le droit d'être jugé par des tribunaux particuliers; mais ce droit ne saurait guère s'appeler une faveur, puisque les lois appliquées par ces cours privilégiées sont les mêmes que celles qui régissent tous les autres tribunaux; et que, de plus, les places des juges et des autres employés y sont occupées en majorité par des roturiers. En général, le nombre de ces derniers employés en Autriche comme fonctionnaires publics est en proportion beaucoup plus considérable que celui des nobles; car les nominations se font indifféremment parmi les nobles et les roturiers, en raison de l'ancienneté au service de l'état. Du

reste, les nobles jouissent du *for privilégié* en commun avec tous les docteurs, tous les membres des universités, tous les fonctionnaires du gouvernement, et un grand nombre d'autres personnes. En Italie la noblesse n'a aucun de ces priviléges.

La noblesse n'a ni position comme corps, ni influence sur l'administration publique comme association morale; à moins que l'on ne veuille regarder comme telles un fantôme de constitution représentative. Nous ne parlons pas du royaume Lombardo-Vénitien, qui a réellement une sorte de représentation nationale. Quant aux *états provinciaux* des anciennes provinces de la monarchie autrichienne, ils n'avaient pas seulement, autrefois, une simple voix consultative; ils décidaient de toutes les affaires du pays; ils fournissaient aux empereurs des conseillers habiles et expérimentés; et plus d'une fois, dans des temps de détresse comme l'Autriche en a si souvent traversé, ils montrèrent une héroïque fidélité. Lorsque pendant la guerre de trente ans, cette monarchie se trouva seule armée contre la moitié de l'Europe; lorsque plus tard elle fut dévastée et poussée par les Turcs jusqu'au bord de l'abîme; lorsqu'à l'avénement de l'immortelle Marie-Thérèse toute l'Europe se précipita sur elle, comme sur une proie facile; alors, et bien d'autres fois encore,

les états provinciaux s'émurent, et allèrent combattre, de leurs corps et de leurs biens, pour leur patrie, pour leur indépendance et pour leurs princes. Mais alors ils avaient encore une patrie, une indépendance à défendre. Que feraient-ils aujourd'hui ?

Les états administraient le pays, en vertu du droit qu'ont tous les hommes de se gouverner eux-mêmes, droit aussi ancien que le monde et cependant si pitoyablement, si outrageusement méconnu dans notre civilisation actuelle. Ils plaçaient la couronne sur la tête de leurs princes, et ils l'y maintenaient par leur dévouement, lequel toutefois n'était ni servile, ni sans conditions.

Maintenant l'esprit a abandonné cette vieille machine. Une centralisation pernicieuse, une déplorable tendance bureaucratique, ont anéanti ces vénérables institutions; les états sont sans force et, ce qui pis est, sans considération : simulacres d'une représentation nationale, ils sont tous les ans exposés aux yeux de la multitude, pour l'amuser aux dépens des députés, dont tous les droits se résolvent en un seul : *celui de porter un certain uniforme!* Toute tentative de leur part pour aller plus loin serait un crime.

Au commencement de ce siècle, peu de temps après la grande lutte des peuples, pendant une disette qui faisait mourir de faim et de misère

des milliers d'hommes, les états d'une province osèrent porter au trône une remontrance respectueuse et solliciter de l'empereur une diminution temporaire des impôts. Le résultat de cette démarche fut la disgrâce la plus complète pour la province et les états qui avaient poussé si loin la témérité; et cette disgrâce dura jusqu'à la mort de l'empereur François. Ce n'était cependant pas la chose en elle-même qui avait tant déplu, car à cette époque le gouvernement accordait à d'autres provinces, et de son propre gré, des allégements notables; c'était la hardiesse des états, c'était l'usurpation qu'ils s'étaient permise d'une sorte de droit constitutionnel de pétition; voilà ce qui excitait si vivement le courroux du maître. Après cela, que l'on juge du degré d'influence que les états provinciaux peuvent exercer sur ce qui fait le bonheur ou le malheur de leur pays.

Tous les ans ces états se réunissent dans la capitale de leur province; un commissaire du prince, le plus souvent le gouverneur de la province, leur communique les *demandes impériales*, c'est-à-dire le montant des impôts directs qui leur sont demandés. Ce sont les impôts fonciers, ceux des maisons et ceux des revenus. Les répartir sur les contribuables, opération qui n'exige d'autre travail (leur montant étant chaque année le même) que de suivre le cadastre rédigé sous Joseph II,

et encore en vigueur; les faire percevoir et verser dans les caisses du gouvernement : voilà les principales et presque les seules attributions des états. Pour cet objet il y a dans chaque province une commission permanente, choisie par les états pendant leur session, et composée d'un délégué de chacun des ordres représentés. Ces délégués et un secrétaire qui leur est adjoint jouissent d'un traitement fixe, sont en fonction toute l'année, et s'occupent des affaires principales et accessoires, insignifiantes et peu nombreuses, qui peuvent leur être soumises

Là se termine la compétence des états provinciaux. Que dans une telle situation, tout crédit moral, toute importance, leur manquent aux yeux du peuple, c'est de rigueur et parfaitement fondé; mais une circonstance également rigoureuse de cet état de chose, c'est que le gouvernement ne saurait trouver en eux ni appui ni affection.

Il se peut que, dans certaines circonstances, l'absence de droits constitutionnels puisse être compensée par la jouissance de certains avantages matériels; et une telle situation ne prouve guère en faveur du sentiment de justice de ceux qui en jouissent, ni de l'excellence intrinsèque d'une pareille machine politique; mais en Autriche la noblesse ne possède pas même ces avantages réels : nous disons cela sans vouloir faire un reproche

ni un éloge, et seulement pour consigner un fait.

La cour, dont la vie tranquille et simple est devenue proverbiale, n'a point, comme autrefois les monarques français, l'occasion de s'attacher la noblesse, au moyen de charges nombreuses et de places lucratives ou honorifiques; elle ne peut pas même l'attirer dans la ville de sa résidence par l'éclat du trône, ou par des plaisirs et des fêtes. Les grâces extraordinaires, les distinctions matérielles et honorifiques, sont, par suite de la marche réglée et machinale du gouvernement, devenues absolument impossibles. La parcimonie qui préside à la distribution des ordres de chevalerie est généralement connue; la munificence impériale à cet égard, comme à l'égard de tant d'autres faveurs, est extrêmement bornée; et peut-être c'est une économie mal entendue. Mais tout mouvement extraordinaire qui arriverait sans être prévu, soit en bien, soit en mal, est étranger à l'Autriche; la main de fer de l'habitude y règle et mesure tout à l'avance; tout s'y meut dans des limites que ne peuvent franchir ni l'ambition la plus hardie, ni l'influence la plus puissante. L'on pourrait écrire, sur le berceau de chaque Autrichien qui vient de naître, l'histoire de ses destinées futures. Plus encore que la nature, immuable dans ses lois, l'Autriche a horreur des changements brusques : c'est la terre classique de

la routine, de la coutume, que l'on observe aujourd'hui, parce qu'on l'a observée hier. Cette règle est en vigueur, aussi bien dans la marche générale de l'administration de l'état, qu'en particulier dans les promotions du service public, seule carrière qui reste ouverte à l'activite des classes supérieures. Cette règle s'observe et pour le gentilhomme et pour le roturier, sans que l'un obtienne la moindre préférence sur l'autre. Si, quelquefois, une protection bureaucratique fait avancer un sujet un peu plus vite, cela n'est dû qu'à une influence purement personnelle, qui pourra agir aussi bien en faveur d'un roturier que d'un noble, selon que le protecteur appartiendra à l'une ou à l'autre de ces classes.

Il est vrai que l'on trouve en Autriche, comme partout ailleurs, quelques rares familles que leur position et leurs liaisons placent au-dessus du partage vulgaire des masses; mais les fruits dorés, échus à ces favoris peu nombreux, sont infiniment plus modestes et plus prosaïques que ceux qui sont cueillis par leurs compagnons de succès en d'autres états. Quoi qu'il en soit, les membres de ces familles privilégiées peuvent, avec quelque capacité et un peu d'application, compter avec assez de certitude sur les places supérieures de l'administration après vingt ou vingt-cinq années de service subordonné. Mais ce ne sont là encore

que des cas individuels; et ces hommes ne sont redevables de leur fortune à aucune influence de corporation; ils la doivent au contraire à une influence personnelle et exceptionnelle. Ce sont des gouttes d'eau prises dans la mer, à les comparer à la multitude innombrable de nobles, multitude qui augmente chaque jour par suite de la libéralité par trop grande avec laquelle s'accordent les lettres de noblesse; et qui d'ailleurs ne trouve de compensation à ses droits perdus dans aucun intérêt, dans aucune ambition légitime; que rien enfin ne rattache au trône; car cette préférence même, dispensée par la faveur et le hasard à un petit nombre d'individus, ne sert qu'à augmenter dans le sein de la noblesse cette scission dont nous avons déjà parlé; elle fait naître le mécontentement de l'immense majorité des nobles, et les porte à croire qu'ils se trouveraient mieux sous l'empire de toute autre constitution, soit que cette constitution eût pour unique appui l'aristocratie de la naissance, ou qu'elle fût basée sur la domination exclusive des capacités; et, en vérité, en considérant la position actuelle de la noblesse autrichienne et le champ qui est laissé libre au développement de son activité, l'on ne saurait que souhaiter la réalisation de ses désirs.

Notre siècle est l'époque du mouvement, comme le précédent a été celui de la jouissance et de la

contemplation. Passer notre vie à jouir du *comfort*, dans le lieu qui nous fut destiné par notre naissance et par notre position, comme végète l'huître sur son banc, n'est plus possible aujourd'hui ; une mobilité générale, des efforts sans relâche, sont le signe distinctif de notre temps, et dans ce mouvement universel chacun veut et doit trouver sa place ; il n'est plus possible de se soustraire impunément à cette nouvelle loi.

Or, quelle est la position dévolue à la noblesse de l'Autriche? Privé de toute importance politique, emprisonné dans un formalisme qui exclut tout développement libre de l'esprit, et plus encore toute activité de pratique profitable, le gentilhomme ne peut conserver d'autre ambition que celle de traîner sa vie dans une garnison monotone, ou de rouler d'un bureau dans un autre, sans but, sans tendance, sans vie intérieure, *sine ira et studio*, vrai *ecce homo* de la médiocrité, courbant enfin son esprit sous les misérables bagatelles dont se compose la routine administrative. S'il se trouve favorisé par la fortune, et qu'il appartienne à une de ces familles privilégiées dont nous avons parlé, il deviendra, dans sa vieillesse, gouverneur ou président, et descendra au tombeau avec la conscience intime de n'avoir exercé, pendant sa longue vie de polype, aucune action utile, influente, vraiment bienfaisante, qu'il puisse

appeler la *sienne*, et laisser avec un légitime orgueil, en héritage à ses enfants. La chose qui, en Autriche, possède force et puissance, ce n'est pas la nation, ce n'est pas l'opinion publique, ni la noblesse, ni la bureaucratie, ni même l'empereur qui en possède le moins de tous; c'est l'habitude, la coutume, la marche au jour le jour, la routine.

Une telle perspective laissée à un gentilhomme, est-elle une compensation pour les privations de tous genres dont elle est le prix? L'espoir de se trouver, si l'on est favorisé par la fortune, ce qui ne peut échoir qu'à un sur mille, de se trouver, dis-je, dans sa vieillesse, dans une ville de province, l'homme dont la renommée vole tout juste d'une porte de l'endroit à l'autre, cet espoir pourrait-il offrir un dédommagement raisonnable pour une existence manquée, passée vide de toute excitation spirituelle? dédommagera-t-il d'un sommeil d'hiver aussi long que la vie, et qui ne reçoit de toutes les grandes questions vitales qui agitent notre époque, qu'un écho lointain semblable à un rêve confus, à une vibration douteuse?

Un suicide intellectuel aussi condamnable, peut paraître supportable à celui dont l'esprit a été, de bonne heure, enfermé en d'étroites limites, et qui n'a appris à connaître d'autre but que celui de s'assurer le pain quotidien. Pour l'homme,

Digitized by Google

au contraire, qui est né avec des prétentions plus relevées sur la vie, et particulièrement pour le noble, qui, s'il reconnaît qu'il doit au hasard le privilége de sa naissance, sent d'autant plus profondément que cette préférence de la fortune ne comporte pas seulement pour lui un titre, une prérogative, une position, mais encore un devoir; pour de telles personnes, pour le noble surtout, la conscience d'une position semblable à celle qui est faite à la noblesse autrichienne, devient une source intarissable de chagrin et de déchirement de cœur. C'est un malheur certain auquel on ne peut se soustraire, que celui de sentir la vocation qui vous parle avec force, et de se voir en même temps dans l'impossibilité de lui obéir; et ce malheur est d'autant plus sensible que les obstacles enfantés par des institutions humaines vicieuses, mettent la vocation en contradiction plus grande avec votre position extérieure.

Ce manque de perspective, d'activité, d'excitation, cette négligence de la soif des honneurs, nous semble un mal très-sérieux et très-menaçant, car il tend à rendre hostiles au gouvernement les forces les plus vives et les plus généreuses de l'état. Ce sont en effet toutes les classes éclairées qui souffrent en Autriche de cette pénible et fausse position, et c'est la noblesse qui la sent le plus profondément et avec le plus de douleur :

elle ne trouve aucun but à son activité, tandis que les autres classes développent la leur; le commerce lui est fermé par suite d'un préjugé, peut-être, mais qui pour cela n'en est pas moins puissant; elle se trouve donc restreinte à de certaines limites dans le choix de ses occupations; l'absence de toute vie publique et sociale, l'absence de toute publicité, lui ôte toute activité personnelle et indépendante; et elle se voit réduite à la pauvre et ingrate activité que la forme de gouvernement la plus machinale permet à ses affiliés.

Aussi la noblesse autrichienne sent-elle tout cela, et en gémit-elle amèrement; elle compare sa position à celle des nobles des autres pays. Ceux-ci ont une sphère d'action déterminée; celui d'entre eux qui se sent de la force et du courage, trouve un vaste champ pour des travaux utiles à son pays; il trouve une juste récompense de ses efforts dans la satisfaction d'une ambition généreuse. La noblesse autrichienne se rappelle les sacrifices qu'elle a faits à l'état et la triste rémunération qui lui en est revenue; elle se rappelle sa puissance, toujours employée au bien de son pays. Elle compare sa situation actuelle à sa situation passée; elle se voit appauvrie, privée de toute influence. Soumise à une bureaucratie stupide et odieuse, elle ne diffère en rien de la masse de la nation, si ce n'est pour se trouver en butte aux persécu-

tions des fonctionnaires qui, sans aucun sentiment de raison élevée, prennent toujours parti contre elle, seulement afin de prouver leur pouvoir.

Mais peut-être, dira-t-on, cette bureaucratie, qui a remplacé l'ancienne noblesse de naissance, constitue-t-elle en Autriche, comme dans un état voisin[1], la vraie aristocratie des intelligences et des notabilités, et présente-t-elle en cette qualité un appui solide et sûr au gouvernement?

Pour répondre à cette question, jetons un coup d'œil rapide sur la manière dont se recrute cette caste et sur l'éducation des individus qui la composent. Nous pourrons en conclure ensuite d'une manière assez certaine quelles doivent être, et sa manière de voir et ses tendances.

Quiconque, en Autriche, veut entrer au service de l'état, doit avoir fait, dans une des universités du pays, les cours prescrits de philosophie, de droit et de sciences politiques ; mais pour être admis à ces cours, il faut consacrer d'abord, et dans un gymnase également national, un certain nombre d'années à des études préparatoires déterminées. Tout employé, à son début, a donc eu à passer, au total, seize années dans ce noviciat obligé. L'on ne tient pas le moindre compte de l'inégalité des facultés entre les individus, ni des doses di-

1. La Prusse. (*Le traducteur.*)

verses de science dont ils peuvent être pourvus; seize années d'études sont la condition légale de l'admission dans le service de l'état, et chacun, sans exception, doit s'y soumettre.

A l'âge de vingt et un ou vingt-deux ans, ces études sont ordinairement achevées, et il faut bien qu'elles le soient, car autrement la vie humaine ne suffirait point pour se faire jour dans la marche de tortue du service public autrichien, et pour arriver à une position tant soit peu satisfaisante. Ainsi, à peine né, le pauvre enfant doit se mettre à la roue dans la grande machine qui dès lors l'emporte sans interruption, jusqu'à son dernier instant, dans le mouvement continu et régulier qu'elle décrit. Pas un moment n'est accordé à cet être humain pendant toute sa vie pour jouir de sa liberté ou pour reprendre haleine; pas un moment pour qu'il puisse se recueillir au milieu de cette rotation étourdissante, et se demander pourquoi il se trouve placé dans cette machine, si elle vaut un si grand sacrifice, et si elle existe à cause de lui ou lui à cause d'elle.

Seize années! et seize années de l'enfance et de la jeunesse! Quel trésor de temps et de facultés consacré à l'état! Que de choses peuvent s'apprendre dans ces seizes années, les plus importantes et les plus décisives de la vie humaine! Combien de semences fécondes peuvent être jetées

sur ce sol vierge! Mais, hélas! les établissements d'éducation en Autriche ne comprennent point la gravité de leur mission et la possibilité de la remplir. Un malheureux pédantisme, une funeste négligence de ce qui importe le plus à l'homme comme au citoyen, rapetissent les jeunes âmes, leur impriment une direction restreinte et dépourvue d'intelligence, détournent leur vol de tout but supérieur, les acheminent vers la route vulgaire, et ne leur font désirer que le chétif pain quotidien. Là, nulle liberté de discussion et de pensée; pour chaque science on a un livre d'enseignement prescrit, le plus souvent vrai travail de cuistre, et jamais l'on n'est autorisé à s'en éloigner, pas même par des commentaires oraux. Nul commerce de société, partant, nul amour, nul lien d'âmes entre les professeurs et les élèves; entre eux il n'y a que la peur pour l'écolier qui craint une note défavorable. On renforce la mémoire des élèves aux dépens de leur esprit, en remplissant leur tête d'une foule de choses inutiles et inapplicables, au point qu'il n'y reste plus de place pour la pensée. Leur caractère, leur développement moral, sont entièrement délaissés; on se borne à leur donner un enseignement religieux indigeste, et qui ne vaut guère mieux que le catéchisme du pieux Petrus Canisius. La vie des élèves, en dehors de l'école, est rendue pénible par une surveillance

mesquine et pédantesque qui étouffe la jeune vigueur de leur esprit, et dont la haute portée se manifeste par une guerre ridicule faite au tabac à fumer, aux cannes et aux moustaches, et par la défense de fréquenter le théâtre.

Aussi ne voit-on, dans les établissements d'enseignement de l'Autriche, que très-peu d'auditeurs qui y soient appelés pour l'amour de la science; la presque totalité de ceux qui s'y trouvent, regardent les études comme un mal nécessaire, comme le seul moyen d'arriver à obtenir un emploi ou plutôt à toucher un salaire, ce qui est l'unique point de mire des élèves, dans leurs songes les plus dorés. Pour arriver à ce but, on se traîne péniblement à travers les années prescrites d'étude; on supporte patiemment les maigres leçons du professeur; et c'est avec plaisir que l'on se voit parvenu au bout d'une carrière sans plaisirs, pour entrer dans une autre qui n'est ni moins vétilleusement réglée, ni moins dépourvue de joies.

Quelle triste et aride perspective! Comme l'âne de Balaam, ne voir devant soi qu'une poignée de foin et un morceau de pain! Et cependant, au printemps de la vie tout être humain, excepté un employé autrichien débutant, possède un moment d'existence joyeuse et sans nuage; il est libre du poids de plomb que plus tard les circon-

stances et la société pourront attacher aux ailes de l'esprit; il croit à un monde qui lui ouvre les bras, et il se livre avec abandon aux chimères éblouissantes! La mère de Claire a beau dire, dans sa sagesse d'aïeule : « Allons, la jeunesse et les belles « amours, tout finit, et il vient un temps où l'on « rend grâce à Dieu si l'on peut trouver à se four- « rer quelque part[1] »; cela n'empêche pas que la jeunesse et les belles amours n'aient eu leur jour aussi; et Claire s'écrie, en frémissant : « Oh, ma « mère, laisse venir le temps comme la mort; « y songer d'avance, c'est effroyable. » Ainsi parle Goëthe, le héros de la trivialité, le génie de la médiocrité dans la vie. Vraiment, on ne sait lesquels sont le plus à plaindre, ou de ces hommes auxquels on a escamoté les joies de la jeunesse, ou de ceux dont les intérêts et les destinées vont être confiés à ces êtres ainsi ossifiés. Dès sa plus tendre jeunesse, l'Autrichien a l'esprit parqué; il n'a été élevé que dans une seule idée, pour un seul but, à savoir se procurer le pain quotidien; étranger à tout intérêt véritable et à toute vue élevée, il n'a aperçu depuis ses premières années qu'un sentier tournant, morne et obscur, et il ne l'a point choisi à cause du but auquel il con-

1. Passage d'*Egmond*, tragédie de Goëthe.
(*Le traducteur.*)

duit, ni à cause de sa noble destination, mais en vue du pain que l'on y trouve. Peut-on attendre d'une personne ainsi disposée autre chose qu'un esprit étroit et mesquin, sans sympathie, sans zèle, même pour ce qui devrait être pour lui l'objet d'une vocation généreuse, à savoir, le bien de son pays et de ses concitoyens, le bonheur et la prospérité du corps social, résultat auquel tout individu est appelé à contribuer?

Il est une époque dans la vie humaine, dont les souvenirs sont doux, même pour l'homme le plus insensible, le plus blasé : c'est l'époque de l'enfance et des premières années de la jeunesse. Ces souvenirs, lorsqu'ils surprennent l'homme, le rendent tendre et sentimental, indulgent et bon pour les autres, et lui conservent la bienfaisante croyance qu'il existe en nous des mouvements généreux et désintéressés. L'égoïste le plus conséquent éprouve pour ses compagnons de jeunesse quelque chose qui l'enlève à l'indifférence; et s'il n'en reste pas moins égoïste, c'est qu'il n'aime au fond, en eux, que le souvenir de son âge d'or. Mais si un homme, soit par sa faute soit par celle d'autrui, manque de cet antidote de l'égoïsme, quel ne sera pas l'effet de cette privation sur son caractère! Il faut plaindre un tel homme, souvent aussi il faut le redouter.

Il se peut qu'il y ait d'autres pays où l'enseignement, sous le rapport scientifique, ne soit pas su-

périeur à celui de l'Autriche; mais aussi la science n'est pas ce qu'il y a de plus important lorsqu'il s'agit de former des citoyens et des fonctionnaires publics; et dans ces pays, du moins, la vie en dehors de l'école a plus de liberté et moins d'entraves; l'action juvénile, le développement des idées ne sont pas si bornés; il n'y a point cette pédanterie déraisonnable et calculée qui tend à étouffer toute liberté dans la vie spirituelle; le temps des études passé, le jeune homme jouit communément d'un intervalle de loisir plein et absolu: il peut alors se débarrasser de la chaîne qu'une vie de routine a rivée autour de lui; il peut, dans la conscience qu'il a de sa liberté, songer à la direction qui lui convient. Il ne cédera pas à une nécessité souvent imaginaire, et ne subira pas, par une condescendance passive, les influences immédiates du présent. Ce court et unique moment de liberté est interdit au futur fonctionnaire autrichien; à peine échappé à l'université, il lui faut, sans différer d'un instant, car son avenir serait perdu sans retour à cause de la marche lente du service; il lui faut entrer au premier bureau, n'importe lequel, pour y commencer les tristes années d'un apprentissage qui ne doit finir qu'à la mort.

Voilà pourquoi il serait difficile de trouver une classe aussi remplie d'existences manquées et brisées, d'âmes aussi tourmentées par le méconten-

tement, que celle des fonctionnaires autrichiens. La plupart, en effet, ont pris leur état sans vocation intérieure, sans goût, plusieurs même avec une répugnance marquée, pressés par leur situation présente, trompés par une appréciation étroite du monde et de la vie, appréciation qu'ils n'ont pas eu le temps de rectifier.

Si le passé se présente à eux privé de joies et de souvenirs, la perspective de leur avenir n'est pas moins dépourvue de tout ce qui aiguillonne l'activité. Le faible fil de la vie se dévide pour eux avec une excessive lenteur; bien ou mal mérité, le jour de l'avancement, d'une modique rémunération, n'en arrive pas moins, sans que rien puisse l'accélérer ou le retarder d'une heure; nulle marque de distinction, nulle reconnaissance, nulle publicité encourageante ne vient récompenser des efforts extraordinaires, ou une capacité un peu supérieure à la médiocrité. L'homme n'est et ne sera jamais qu'une machine; c'est ce qu'observe avec douleur celui qui apporte dans ses fonctions une mise plus que nécessaire d'énergie, de volonté et d'intelligence; il voit bientôt qu'elle est superflue, qu'on ne veut pas la reconnaître, et qu'on ne la récompensera jamais.

Encore une fois, qu'elle action énergique et forte, quel véritable intérêt au bien général peut-on espérer d'un tel ordre de fonctionnaires? Quel

élément de stabilité, quel élément de progrès sage peut-on en attendre?

Et c'est cependant aux mains de ces fonctionnaires que se trouvent confiés, sans bornes ni contre-poids, toute la puissance, toute la suprématie, le gouvernement tout entier, le maniement et la direction de tous les intérêts, depuis les plus élevés jusqu'aux moins importants. C'est une machine gouvernementale d'une complication sans exemple, sans aucun but spirituel, n'ayant d'autre tendance qu'à conserver le plus longtemps possible le *statu quo*, tendance qui arrête tout développement indépendant de la vie publique, et qui en embarrasse les moindres actes par mille formalités, écrivailleries et chicanes. Cette machine a absorbé tout le mouvement qui existe dans l'état, et la plus petite, la plus insignifiante démarche des citoyens est, autant que possible, surveillée, contrôlée et placée dans la sphère de la suprême inspection.

La condition élémentaire de toute organisation sociale et politique, la base de l'état, ce sont les communes. Les communes sont les unités dont la somme forme l'état; leur constitution, leur arrangement est le fondement de l'empire; c'est, par conséquent, ce qu'il y a de plus important dans une politique bien ordonnée. Un développement libre et énergique de la vie des communes est le premier

pas nécessaire vers le bien-être matériel et spirituel de l'état, vers le progrès en tous sens. Il peut, en partie, dédommager des plus grands vices qui se rencontrent parfois dans la constitution générale du gouvernement, tandis que celle-ci ne saurait porter aucun dédommagement aux vices de l'organisation communale.

L'époque actuelle nous offre des exemples de ces deux situations. A l'est, nous voyons un empire qui, malgré tous les éléments intérieurs et extérieurs de dissolution, se maintient toujours par sa seule constitution municipale [1]. A l'ouest, il s'en trouve un autre qui, en dépit de toute sa civilisation et de toutes les phrases sonores par lesquelles il vante sa liberté et sa puissance, ne peut trouver de repos, parce qu'il a sacrifié à une centralisation pernicieuse la liberté la plus vraie, la plus pratique, la liberté municipale et locale [2].

1. La force de cohésion de l'empire ottoman est-elle bien en effet dans sa constitution municipale? ne serait-elle point plutôt une combinaison d'habitude, d'indolence, de servilité, de religion renforcée de fanatisme et de haine des étrangers, avec quelque amour du sol natal et des souvenirs d'une ancienne grandeur? Tous ces éléments agissent dans l'âme du musulman.

(*Le traducteur.*)

2. Ce que dit ici l'auteur, est, nous le croyons, sujet à contestation; mais, n'écrivant qu'une simple note, nous ne pouvons traiter à fond une matière aussi importante. Nous dirons donc seulement que, tout en reconnaissant l'importance des institutions municipales libres, relativement à quelques-uns des intérêts du citoyen, à ceux qui l'environnent de plus près, nous sommes per-

L'administration autrichienne est affectée bien plus encore que celle de ce dernier pays, de ce mal qui est la peste de notre siècle, à savoir de la manie de vouloir trop faire du gouvernement. Elle laisse aux communes si peu de liberté d'action, que celles-ci ne peuvent nommer aucun de leurs fonctionnaires, pas même leurs greffiers, leurs huissiers, etc.; la nomination de ces employés subalternes, ainsi que leur destitution, est entièrement à la merci du gouvernement, sans qu'il soit le moins du monde obligé de faire connaître les motifs de ses actes. L'administration des dépenses et recettes communales, comme celle des fonds communs, est placée sous l'inspection spéciale du gouvernement de l'état. Aucune dépense, pas même la plus exiguë, ne peut s'effectuer sans son consentement; aucun procès, aucune transaction, ni aucune autre démarche dans l'administration des fonds communaux, ne peuvent être faits sans son approbation expresse. Les communes ne peuvent exercer le droit qu'elles ont de se taxer elles-

suadés qu'on y chercherait en vain, la sûreté politique, garantie principale et indispensable de tous les intérêts sans exception. La France a donc parfaitement raison de s'occuper aussi bien de ses libertés politiques que de celles de ses communes. L'esprit communal prédominant tend à tuer l'esprit patriotique; donc, selon nous, la centralisation, quand elle n'excède pas de sages bornes, est bonne et en théorie et en pratique. Que serait devenue la France avec le fédéralisme des Girondins?

(*Le traducteur.*)

mêmes pour faire face à leurs dépenses, celui de voter des entreprises ou de prendre quelques résolutions sans avoir obtenu son agrément. Aucune assemblée, quel qu'en soit le but, ne saurait avoir lieu sans la permission des autorités, ni autrement qu'en leur présence; et ces restrictions s'appliquent non-seulement aux communes rurales, mais aussi aux villes, quelles que soient leur étendue et leur importance.

Que l'on songe encore que l'impôt, sa répartition, et même, dans plusieurs provinces, sa perception, sont attribués au bailliage du souverain; qu'il en est de même de la conscription et de la levée des recrues, ainsi que de tous les objets d'administration politique ou de police (car où se trouve la ligne qui sépare ces deux choses?), et l'on aura une idée de la vie des communes en Autriche.

Tout ce qui regarde la constitution et l'administration ecclésiastiques se trouve également sous l'influence presque exclusive du gouvernement. Bien qu'en plusieurs endroits les curés soient nommés par les communes ou par des particuliers jouissant du patronage, le gouvernement n'en possède pas moins de nombreux moyens d'exercer aussi sous ce rapport un empire absolu, soit par son droit de promotion aux dignités supérieures ecclésiastiques, droit qui lui appartient presque partout; soit parce que tout prêtre dont le revenu

n'atteint pas la somme de 200 ou 300 florins, selon la nature du bénéfice (et l'immense majorité des prêtres est dans ce cas), reçoit de l'état une subvention; soit, enfin, par le droit qu'il s'est réservé de destituer tout prêtre qui lui déplaît, en séquestrant son temporel; soit encore de mille autres manières.

Tous les biens des églises et des prébendes se trouvent d'ailleurs placés sous la rigoureuse et continuelle surveillance de l'état, aussi bien que ceux des communes; et quoique celles-ci doivent, dans tous les cas, être les premières à souffrir d'une détérioration des biens ecclésiastiques, cependant elles ne sont jamais appelées à exercer la moindre influence dans les affaires qui concernent ces biens. C'est le gouvernement qui examine et approuve les comptes annuels des églises et des prébendes; c'est lui qui sanctionne ou rejette, selon les cas, les dépenses les plus minces; c'est encore lui qui régit ces biens en cas de vacances, etc., etc.

Lorsque, dans quelques siècles, nos neveux, étudieront les institutions de leurs aïeux, lorsqu'ils verront comment la gestion des affaires qui importaient le plus aux individus, qui les touchaient de plus près, était interdite à ceux-là seuls qui y étaient directement intéressés; lorsqu'ils sauront enfin que cette gestion était confiée à des personnes étrangères et indifférentes, ils douteront de l'existence d'un tel

état de choses, et s'étonneront et de la sottise des gouvernements, et de la bonhomie des gouvernés.

On comprend ce que doit être l'influence des fonctionnaires judiciaires, qui, sans que leur pouvoir soit borné, ni par l'institution du jury, ni par la publicité des procédures, décident de la propriété comme de la vie des citoyens. Une influence non moins grande, mais peut-être plus odieuse encore, est celle des fonctionnaires du fisc et des régies, qui, en rapports incessants avec le peuple, ont le droit de contrôler son revenu journalier et sa consommation.

Ainsi, si l'on considère que la bureaucratie administre les communes, ou agit sur elles directement et d'une manière absolue par son intervention dans leurs affaires, même dans les plus insignifiantes; qu'elle exerce une action non moins grande sur le clergé et sur l'administration des églises; qu'elle a en main les innombrables ressorts d'une machine gouvernementale compacte et dans laquelle tout se tient et s'enchaîne; si l'on considère, disons-nous, que cette bureaucratie n'a aucun contre-poids, aucun pouvoir qui lui soit opposé, on concevra quelle doit être l'étendue de son influence. Que de bien ne pourrait-elle donc pas faire, si elle avait un esprit éclairé et tendant vers le bien, si dans ce cadavre se trouvait une âme forte et énergique! Quelque vicieux que se trouvât encore ce système,

il pourrait opérer pour quelque temps des améliorations qui lui concilieraient la reconnaissance du pays. Ainsi, ce gouvernement à qui sont sacrifiés tout esprit national, tout sentiment de dignité, toute liberté municipale, toute action individuelle, pourrait encore devenir utile malgré cette malheureuse centralisation, en produisant les seuls fruits bons et durables qu'il puisse produire, à savoir : une vie forte et énergique, qui activerait la marche de l'état; qui le ferait avancer rapidement dans la carrière du bien-être matériel; qui le préparerait de plus en plus à devenir majeur, de telle sorte qu'il finirait par n'avoir plus besoin de ces anciennes formes ?

Mais il n'en est pas ainsi : tous les sacrifices dont nous venons de parler sont consommés, et la récompense ne les a pas suivis. La bureaucratie autrichienne, dans sa pénurie spirituelle, ne connaît d'autre but, d'autre culte, d'autre intérêt, qu'elle-même et ce qui se rattache à elle. Elle ne comprend rien à l'obligation de conduire le pays vers le mieux; elle ne regarde l'état que comme un hospice, fondé à la seule fin de lui fournir le pain et la suffisance. Isolée au milieu de la nation, par sa manière particulière de juger la vie, laquelle exclut tout intérêt aux destinées heureuses ou malheureuses des autres hommes; en opposition à la noblesse, aux prérogatives de laquelle elle fait la

guerre (lorsqu'il arrive aux nobles de vouloir les faire valoir), et saisissant toutes les occasions de faire peser sur elle une mesquine tyrannie; usant d'un impertinent orgueil envers les classes inférieures, les bourgeois et les paysans, à l'égard desquels elle s'amuse à jouer du maître; est-il possible de croire qu'elle acquière jamais la popularité sans laquelle on ne peut exercer sur une nation aucune influence morale? Pour cela il faudrait que le peuple vît dans les fonctionnaires des auxiliaires dans ses efforts vers le progrès et les améliorations, des guides en fait de lumières et d'intelligence; il faudrait qu'il leur reconnût la volonté de faire le bien, de la sympathie pour lui, en un mot, tout le contraire de ce qu'il aperçoit maintenant en eux. Aussi l'antipathie du peuple autrichien pour les fonctionnaires est-elle d'autant plus forte, qu'il sait qu'il a le droit d'élever contre eux les réclamations, et qu'au lieu de les voir se hâter d'y faire droit, il trouve en eux une absence complète d'intérêt pour lui, une indifférence sans bornes pour les hommes des rangs desquels ils sont cependant sortis.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que l'influence de la bureaucratie autrichienne sur les administrés est puissante, comme elle doit l'être nécessairement dans une telle situation des choses; mais elle est surtout d'une nature pernicieuse,

délétère, dissolvante ; son action s'exerce à étouffer l'énergie et le sentiment de la valeur chez l'individu ; de même que l'eau forte pénètre dans le métal, elle pénètre dans l'esprit national, pour y volatiliser les parties les plus nobles, y séparer ce qui se tenait par une alliance primitive, y produire, enfin la rouille la plus dangereuse pour le corps social : une méfiance générale, un égoïsme profond, un mécontentement universel.

L'on se tromperait fort si l'on pensait que cette institution des fonctionnaires, malgré tous ses vices et tous ses défauts, fournit au moins au gouvernement, par l'affection personnelle des individus pour lui et pour ses maximes, un appui quelconque. L'administration tout entière est devenue machine à tel point que l'âme a quitté chacune de ses parties en particulier. Ce n'est pas à l'empereur, ce n'est pas à l'état, que le fonctionnaire autrichien se sent devoir affection et reconnaissance; ce n'est pas tel ou tel principe, qu'il se croit obligé de représenter et de défendre [1]; rarement chez une personne de cette

1. Cela peut aussi se rencontrer en d'autres pays :
— « Les fonctionnaires ne forment eux-mêmes aucun parti en faveur du gouvernement. Il y a Paris des hommes d'administration qui, placés à la même table, depuis le comité de salut public, n'ont pas cessé de se mouvoir sur la roue d'Ixion, avec la plus grande tranquillité d'âme. » (*Notes d'un prince posthume.*)

classe, la vue des devoirs prend un essor aussi élevé. Elle est au service à cause du mince salaire qu'elle reçoit pour sa pénible main-d'œuvre, et dans l'espérance d'arriver un jour à de meilleurs appointements, lorsque tous ses anciens seront décédés et enterrés. Rien ne rappelle à l'employé, dans sa longue carrière, qu'il a un empereur, qui pourrait extraordinairement récompenser un homme d'un mérite extraordinaire; rien ne lui fait même imaginer la possibilité qu'il possède un tel mérite; car la machine administrative roule et roule, d'une année à l'autre, avec une telle régularité, que sa marche peut être calculée par anticipation. Si, à la fin de ses jours, le fonctionnaire se voit avancé de quelques pas, il n'en rend pas grâce au conducteur suprême de ses destinées sur la terre; il n'y aperçoit que la rotation nécessaire de cette même roue d'Ixion, dont la lenteur a fait le désespoir de sa vie et l'a remplie de privations et de plaintes. Grâce à l'amour-propre commun à tous les hommes, chacun se regarde comme doué de facultés et de qualités, qui ne sont point de mise dans une pareille machine; on se sent humilié et mis de côté; et on se plaît à croire que l'on trouverait du profit dans un changement quelconque.

Il y a des exceptions à tout, et l'on trouve parmi les fonctionnaires autrichiens des hommes

qui ne sont ni des têtes faibles, ni des automates ; mais ce qu'ils n'ont pas été primitivement, ils le deviennent par la force de l'institution et de l'esprit qui l'anime. Et quand, par hasard, quelqu'un aurait pu échapper à la pression morale à laquelle ils sont soumis, en serait-il pour cela partisan plus déterminé du joug sous lequel il gémit, et du pouvoir qui le lui impose? Ira-t-il, avec soumission, baiser la verge qui le frappe, qui comprime en lui ce que l'homme possède de plus précieux, l'esprit éclairé et libre? S'attachera-t-il, par une affection solide, à son existence, aux compagnons que lui aura donnés le destin, à l'occupation à laquelle il doit sacrifier son âme,

Jusqu'à ce que consumé d'une longue résistance,
La force abandonne tous les membres;
Que, courbé par le chagrin, le noble et divin coursier
S'affaisse et se torde dans la poussière?

Malheur au gouvernement autrichien, s'il compte sur cet ordre des fonctionnaires pour son appui et pour sa solidité! En Autriche, moins que partout ailleurs, les fonctionnaires ont poussé racine dans le peuple; des classes supérieures, ils sont celle qui exerce le moins d'influence morale sur le peuple; ils en exercent moins que le clergé, qui dispose du levier le plus puissant sur le cœur humain, la religion; moins que la noblesse,

qui, quoique persécutée, affaiblie, appauvrie, conserve, par les souvenirs qui s'attachent à ses noms, et par de grandes possessions foncières, une influence haute encore, bien qu'elle ait diminué: puisse cette influence, nous le souhaitons sincèrement pour l'Autriche, ne jamais cesser, ne jamais décroître; car elle seule conserve encore ce qui s'est effacé dans tout le reste de la population : le sentiment national, la conscience de sa propre force et de sa propre dignité.

Puisse le gouvernement autrichien ne jamais se trouver dans la nécessité de reconnaître la vérité de ces paroles; puisse-t-il ne jamais être forcé de s'appuyer sur la bureaucratie! Car il trouverait alors qu'il a bâti sur du sable; car il ne rencontrerait en elle ni force ni volonté. Là où il n'existe aucune tendance, aucun principe, aucune idée fondamentale qui anime chaque individu, l'on ne saurait espérer aucun dévouement, aucun enthousiasme, aucune action énergique.

Et néanmoins c'est à cette bureaucratie que le gouvernement autrichien, dans un aveuglement déplorable, a sacrifié ses soutiens les plus forts et les plus sûrs; c'est pour cette plante parasite et pernicieuse, qu'il a repoussé une noblesse fidèle, affectionnée et influente, et l'a jetée dans les rangs des mécontents; c'est pour elle encore, qu'il a heurté, blessé et méprisé l'opinion publique; c'est

pour la fonder, qu'il s'est démis de cette belle prérogative, dont l'exercice l'a, pendant des siècles, distingué de tous les autres gouvernements; à savoir : le soin paternel du bien de ses peuples; les ménagements pleins d'affabilité avec lesquels il traitait les situations et les individus, ménagements passés autrefois en proverbe, mais qui de nos jours ont disparu devant cette hostile et impérieuse bureaucratie qui nivelle tout. En vérité, ses services ne valaient pas les sacrifices qu'on lui a faits.

Maintenant, cette bureaucratie dévore la substance du pays; il faut l'avoir vue de ses propres yeux pour se faire une idée de l'immensité de son personnel : il surpasse le chiffre de 140,000 individus; et les charges qui, en conséquence des règlements sur les pensions, en résultent pour les états, sont réellement insupportables.

La complication excessive de la machine gouvernementale a pour conséquence des augmentations toujours renouvelées, soit dans le nombre des affaires, soit dans celui des fonctionnaires. Si l'on dressait un tableau des nouvelles fonctions et autorités établies depuis vingt-cinq ans, et que l'on voulût en conclure une augmentation progressive pour l'avenir, on obtiendrait des résultats effrayants; et cependant il serait difficile de refuser à ces conclusions et la vraisemblance et même

une certitude mathématique. Cette malheureuse tendance vers la centralisation, ce règne de la *paperasse* n'existent, dans le gouvernement, que depuis à peu près une génération. C'est Joseph II qui en a posé les fondements; mais c'est seulement à partir du commencement de ce siècle qu'ils ont été développés, de sorte que vingt-cinq ans ont suffi pour produire les tristes effets que nous avons devant les yeux. Il ne se passe pas une année sans que de nouvelles autorités soient instituées, ou que le personnel de celles qui existent déjà soit augmenté; et parmi ces fonctionnaires on ne comprend point le nombre tous les jours plus grand de ce que l'on appelle les *diurnistes*, c'est-à-dire des employés auxiliaires, qui, sans appartenir à l'effectif du service, se trouvent auprès de toutes les administrations publiques, afin de leur prêter un secours provisoire pour des occupations qui augmentent tous les jours. Ainsi, un abus en engendre un autre; le principe d'immixtion, de la part de l'autorité, dans les affaires particulières des bourgeois et des paysans une fois admis, elle ne reconnaît plus aucune borne. Bien plus, par suite de la tendance à empiéter, qui est inhérente à tout pouvoir, les vérifications, les immixtions, les surveillances, et partant les occupations des fonctionnaires, se multiplient à l'infini. Où cela conduira-t-il? Que

deviendront les finances de l'état? Que deviendra la liberté individuelle des citoyens?

Des sommes exorbitantes, qui ne sont point en proportion avec les ressources de l'état, sont chaque année englouties par les salaires de ces légions de fonctionnaires qui augmentent toujours; les pensions des émérites n'exigent pas de moindres dépenses, car, d'après la législation autrichienne, les derniers des fonctionnaires, les huissiers, sergents, garçons de bureaux, etc., sont nommés par l'autorité, ce qui, après un certain nombre d'années de service, leur donne droit à une retraite convenable pour eux et leurs familles, et les charges qui en résultent augmentant à pas de géant, suivent une progression géométrique effrayante, par suite de l'encombrement toujours croissant des affaires, de la nécessité d'ajouter sans cesse de nouveaux fonctionnaires, des épurations que l'on est quelquefois obligé de faire dans le personnel, et du nombre des pensions qui grandit en proportion.

Plusieurs personnes, entre autres un auteur anglais distingué[1], ont cru voir dans ce soin tout particulier que prend le gouvernement autrichien de ceux qui veulent le servir ou qui l'ont déjà servi, un motif d'éloges. Mais pour peu qu'on examine

1. P. E. Furnbull; *Austria*. — London, Murray, 1840.

sérieusement la chose, on verra que ce n'est là qu'une libéralité mal entendue exercée aux dépens des contribuables; libéralité qui, à ne l'envisager que sous le point de vue financier, n'enlève pas seulement chaque année des sommes énormes à l'emploi productif, mais qui, encore, retient une foule de forces intellectuelles et matérielles dans une application stérile, tandis que, laissées à elles-mêmes, elles auraient pu produire d'utiles résultats. C'est une humanité manquée, un sentiment faux, qui repose à peu près sur le même principe en vertu duquel on a bâti, en Angleterre, des hospices pour la canaille à laquelle le travail répugne, et en vertu duquel, en France, on a fait avorter la réduction de la dette publique, dans l'intérêt des pauvres rentiers.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, par des motifs même d'économie, le système gangréneux qui s'étend ainsi ne saurait être continué longtemps encore. Il faut nécessairement qu'une réaction arrive; puisse-t-elle arriver avant qu'il soit trop tard ! Mais il y a peu d'espoir de la voir s'effectuer promptement, car elle devrait venir de ces mêmes fonctionnaires qu'elle doit atteindre.

L'armée autrichienne, pas plus que la bureaucratie, ne peut fournir à l'état une base ni une

garantie de stabilité; et, sous ce rapport, l'Autriche est dans des conditions bien autres que la Russie, par exemple. Dans ce dernier pays, des pompes militaires, des avancements brillants, un certain prestige personnel qui entoure l'autocrate et qui, de lui, rayonne sur son armée; enfin, l'absence d'un élément civil développé: toutes ces circonstances réunies ont créé un esprit militaire qui se répand dans toutes les classes de la société. Il n'en est pas de même en Autriche. La même routine machinale qui y domine les autres branches de l'administration, y domine aussi l'organisation et la discipline militaires; et le gouvernement, qui en tout évite de parler aux âmes, craint de frapper les imaginations par des illusions, ce qui serait cependant nécessaire auprès des militaires, dont l'ordre entier repose uniquement sur une grande illusion. D'ailleurs, l'élément civil, qui ne se trouve nulle part en Russie, s'est développé en Autriche plus que partout ailleurs, et résiste puissamment à la formation d'un puissant esprit militaire. D'autre part, la condition première d'une armée vraiment nationale y manque absolument: on n'y voit aucune trace d'un sentiment énergique et compacte de nationalité; le sentiment national s'y éparpille, comme nous l'avons vu, en de petites nationalités, en divisions et subdivisions infinies. Tant que l'Autriche

sera rongée au cœur par ce ver destructeur, elle pourra bien posséder une armée convenablement disciplinée, convenablement exercée, mais jamais elle n aura une armée nationale. Telle qu'elle est, son armée ne sera jamais invincible, parce qu'elle est privée de l'enthousiasme, hors duquel il n'y a point de salut.

Notre siècle est trop avancé pour que l'on puisse encore attendre ou exiger des masses un *dévouement* machinal, un abandon de foi aux supérieurs immédiats, sans qu'ils aient fait connaître le but qu'ils poursuivent. L'abnégation totale de la volonté, le sacrifice absolu de sa propre individualité, ne sont plus compatibles avec les idées de notre civilisation, d'après laquelle aucune fin n'est assez sacrée pour justifier la dégradation de l'homme jusqu'à l'état de machine. Le simple soldat se regarde partout comme citoyen et comme homme; il demande à connaître la cause pour laquelle il doit se constituer en victime; il comprend qu'on lui doit compte du motif pour lequel il va verser son sang et exposer sa vie. Ce changement opéré dans l'esprit des masses exige que l'on remplace l'ancienne obéissance aveugle et exaltée, par un principe différent, celui de la nationalité, qui fasse sentir même au simple soldat qu'il combat pour l'honneur et pour l'avantage de ses frères et de son pays. C'est là la force morale qui fait des

merveilles, dans les nations et dans les armées ; et son absence ne saurait, de nos jours, être compensée ni par la discipline, ni par le génie d'un grand capitaine. Cette force pourtant manque à l'Autriche et à sa monarchie ; en prenant place dans les rangs de son régiment, le soldat autrichien reste étranger à tout sentiment d'unité et de nationalité ; le Bohême y apprend, avant tout, à conspuer, à mépriser et à haïr son camarade allemand ; et chaque nation en agit ainsi envers les autres. Cette disposition, que tous les vagabonds des villes et des campagnes doivent être incorporés dans l'armée, n'est pas non plus bien propre à élever le sentiment de dignité chez le soldat, qui d'ailleurs n'embrasse son état qu'avec la répugnance la plus grande, puisqu'il s'y regarde comme dans une maison de force. Son temps de service, de quatorze années, suffit à le rendre étranger à ses parents, à ses occupations antérieures, et de retour dans la maison paternelle, il devient une véritable charge pour sa famille ; tandis que la durée du service n'est pas assez longue, pour l'attacher à son état avec la persistance du soldat russe, qui, du moment de son engagement, abandonne tout espoir d'arriver à une autre existence.

Ce qui, dans une telle situation, lie et unit l'armée autrichienne, c'est la discipline chez le

soldat, c'est le principe de l'honneur militaire chez les officiers : éléments de force suffisants pour les temps tranquilles et de paix intérieure, mais qui, dans les temps orageux, ne sont point suffisants pour s'opposer aux principes de destruction et de dissolution.

Résumons ce que nous venons de dire. Nous avons vu que la monarchie autrichienne ne repose sur aucun principe de sentiment national, d'esprit public ou de communauté; ce qui s'est produit de ces sentiments s'étant fait jour en dépit des efforts du gouvernement, lui est devenu hostile, et tend à gagner tous les jours en puissance et en intensité; aussi, à moins qu'on n'y apporte sans retard des remèdes convenables, nous ne sommes peut-être pas fort éloignés du moment où ces nationalités, de plus en plus divergentes, amèneront une crise violente. Nous avons, il est vrai, dû exprimer nos regrets, dans l'intérêt de l'Autriche comme dans celui de l'humanité en général, de ce que les sentiments les plus sacrés et les plus féconds aient été méconnus et étouffés, et de ce que l'état se soit lui-même volontairement privé du moyen de cohésion le plus fort; toutefois, sur ce seul fait, quoique décisif, nous n'avons pas encore voulu nous arroger de prononcer un jugement en ce qui touche le gouvernement et sa

tendance. Nous avons voulu examiner s'il ne serait pas possible de retrouver en lui, dans sa marche et dans les phénomènes extérieurs de son action, une autre idée, qui, bien que différente dans ses effets du principe fondamental de toutes les sociétés politiques, s'en approchât autant que possible, et fût capable d'offrir des garanties de stabilité et de durée à un empire qui porte dans son sein tant d'éléments de discorde et de disparité : empire qui, partant, exige plus qu'aucun autre un principe de cohésion universel, lequel puisse dominer toutes ces inégalités.

Nous avons vu qu'en Autriche la noblesse est une institution sans puissance et sans importance ; que, bien que quelques membres de cet ordre jouissent de prérogatives de fait, cela ne prouve aucune influence collective de la noblesse en tant que corporation, mais indique seulement la position accidentelle de certaines familles, position dont la durée n'est nullement garantie, et qui ne sert qu'à augmenter la distance entre nobles et nobles, et à jeter la scission dans le corps entier, qui par-là ira s'affaiblissant toujours davantage. Nous avons vu que la noblesse, loin d'avoir en masse une position, une importance, des prérogatives quelconques, est, plus que les autres classes, exposée à l'oppression sans cesse renaissante des gens en place; que tout champ d'action,

toute perspective de développement libre et satisfaisant de ses forces lui est défendue; et que, par conséquent, dans l'indignation bien naturelle, que lui causent la perte de ses droits et la gêne de sa position, dans le mécontentement non moins juste que lui fait éprouver cette inaction forcée, elle serait peut-être portée à prendre parti plutôt contre le gouvernement tel qu'il se trouve organisé, que pour lui.

Nous avons vu que ces fonctionnaires, qui peu à peu ont absorbé tout le pouvoir et toute l'importance politique, autant qu'il en peut exister en Autriche, forment une caste dépourvue de toute tendance politique élevée, sans racines véritables dans les classes inférieures de la société, et sans affection pour les classes supérieures; que leurs idées et leurs efforts ne se meuvent que dans la sphère de leur vie bornée, sans conscience de leur véritable destination, sans élan qui puisse les faire monter aux principes d'une administration pensante et éclairée; que leur institution, plus que toute autre, plus même que la tendance vers l'analyse et la décomposition, qui distingue l'esprit du siècle, a fait s'effacer le caractère paternel et patriarcal, jadis propre au gouvernement autrichien, et par suite s'évanouir l'affection du peuple envers ce gouvernement et envers le prince. Il serait donc moins raisonnable encore de vouloir

s'appuyer sur cette institution comme sur un principe conservateur, que sur la noblesse, qui, dans ses souvenirs de fidélité et dans la conscience de son honneur chevaleresque, saurait du moins encore puiser au besoin l'énergie et le mobile nécessaire à un sacrifice généreux.

Nous avons vu que l'armée, pas plus qu'aucune des corporations qui viennent d'être citées, n'offre des garanties pour l'avenir; que le gouvernement autrichien, bien loin de constituer un état militaire, n'a adopté que tout juste ce qu'il faut pour rendre l'armée impopulaire, savoir : un service de longue durée, une juridiction spéciale, et, autant que possible, une séparation totale, même dans la vie commune, d'avec les citoyens; que ce gouvernement, ennemi de tout esprit de corps, l'est également de l'esprit militaire; que l'armée manque de confiance en elle-même, et qu'elle n'a point ce sentiment de nationalité sur lequel repose tout élément d'enthousiasme et toute force morale.

Nous avons vu encore comment les nations qui constituent l'empire autrichien, tout en respectant une religion sage qui ennoblit l'homme, ont grandi au point de ne plus se laisser guider par l'influence ecclésiastique, dans les affaires de ce monde; et comment le gouvernement après avoir anéanti le premier le pouvoir séculier du clergé, ne peut songer à le choisir pour son principal appui.

Nous avons vu que le *tiers-état*, la classe moyenne aisée et éclairée, qui, dans beaucoup d'états, est la base la plus sûre du gouvernement, ne jouit, pas plus que la noblesse, d'une position reconnue, de droits établis par la constitution, d'une préférence et d'une considération même purement de fait; enfin qu'il supporte aussi impatiemment que les autres le joug de la bureaucratie, sous la pression de laquelle tous sont forcés également de plier, comme les grenouilles de la fable, sous le soliveau de Jupiter.

Après un tel examen, nous nous demanderons avec une douleur mêlée d'étonnement : quelles sont donc les garanties de la durée du gouvernement autrichien? Sur quoi donc sont fondées ses ses espérances de stabilité et d'avenir? Renferme-t-il une seule condition réelle de cohésion; ou bien les différentes parties du corps politique ne tiennent-elles plus entre elles que par la force d'inertie, à peu près comme celles du saint-empire romain, qui croula dès que l'homme qui devait prononcer le mot de son anéantissement se présenta; à peu près comme les cadavres ensevelis à Pompéji, qui tombent en poussière dès qu'un rayon de soleil ou un souffle léger vient à les frapper?

La prospérité générale, l'intérêt matériel de chacun, seraient-ils ce qui soutient le gouverne-

ment autrichien? Cette prospérité matérielle est-elle, en Autriche, plus grande et plus assurée, et le soin de l'augmenter y est-il plus attentif qu'ailleurs? Le gouvernement a-t-il trouvé, dans le sentiment le plus vivace de ses administrés, dans leur égoïsme, dans l'amour de leurs intérêts, le point de gravitation et de stabilité que nous avons cherché en vain pour lui dans toutes les classes de la société?

Avant de répondre à ces questions, remarquons que le bien-être matériel, les intérêts physiques satisfaits, peuvent bien en effet constituer un principe de conservation et de durée, en tant qu'ils empêchent la majorité d'offrir de la résistance au gouvernement, d'agiter l'état par son inquiétude et de chercher à y introduire des innovations; mais qu'ils ne pourront jamais, par leur propre puissance, par leur propre force, garantir à la société sa conservation, lorsque celle-ci se trouvera menacée du dehors; ils ne pourront non plus opposer à de sérieux éléments de dissolution une résistance réelle et énergique; ils ne peuvent donc, en aucune manière, dédommager l'état de l'absence d'un principe proprement national ou gouvernemental.

Les révolutions se font par la puissance des idées et des personnes qui, s'en étant emparées, savent les faire servir à leurs fins; ou bien elles

résultent d'une nécessité extérieure, d'une pression du dehors, d'une force positive et agissante. Le rôle des masses, dans de semblables circonstances, est, ou de seconder leurs chefs, ou de résister aux innovations d'une manière positive et énergique. Mais si cette résistance des masses n'a d'autre motif que la crainte d'un dérangement dans leurs intérêts matériels, elle n'aura absolument aucune force, et il est même fort à croire qu'elle ne s'opérera point. D'abord ces intérêts sont de nature si diverse, surtout dans les grands états, qu'on rencontrera toujours en assez grand nombre des gens qui espéreront trouver leur profit dans un bouleversement; d'un autre côté, la peur détournera les trembleurs, dont le nombre est toujours si grand, d'une résistance dont l'effet pourrait être de hâter le combat et ses effets destructeurs; et ils se contenteront d'essayer de gagner, tant bien que mal, un passage entre les écueils du moment, dans l'espoir que les choses pourront prendre ensuite une autre tournure que celle qui semble s'annoncer.

Ainsi, un gouvernement qui croirait pouvoir fonder son appui sur le bien-être matériel dont jouit le pays, et compter sur l'opposition réelle des masses à un bouleversement dans un cas imminent, aurait compté sans son hôte.

Si jamais, à une époque et dans un état poli-

tique quelconque, il a été permis de concevoir de grandes espérances au sujet des progrès matériels, c'est assurément à l'époque actuelle et dans l'état de l'Autriche. Une paix profonde, que pendant plus d'un quart de siècle n'a troublé aucune agitation intérieure; un pays vaste et fertile où il reste encore beaucoup de richesses à exploiter; un gouvernement dont la marche n'a été entravée par aucune division de partis, par aucun sentiment hostile de la population; une position de territoire avantageuse; une population généralement aisée, ou du moins à l'abri de la pauvreté, et susceptible de progrès en tout genre : voilà des éléments avec lesquels on aurait pu opérer bien des choses, et en faire espérer beaucoup plus encore.

La longue période de paix dont nous avons joui, et dont on n'avait presque point d'exemple, a exercé sur la prospérité des nations et sur les finances publiques de la plupart des pays de l'Europe, l'influence la plus heureuse. Les capitaux se sont accumulés et répandus, d'une manière féconde, dans les branches diverses de la production nationale. Tous les genres de production se sont élevés et avancent, avec une rapidité croissante, vers de nouvelles améliorations. Le crédit public s'est raffermi; la situation financière est devenue meilleure; le fardeau de la dette publique diminué; les frais de l'administration pu-

blique, et partant les impôts annuels, sont plus modérés. Les chiffres peuvent bien être toujours les mêmes; mais il faut tenir compte de l'augmentation qu'a éprouvée, depuis vingt-cinq ans, la richesse nationale.

L'Angleterre, malgré ses guerres et ses vastes entreprises dans toutes les parties du monde, malgré le délabrement où se trouvait dans le principe son système monétaire, malgré sa situation intérieure, a, pendant cette période, réduit de 30 millions ses contributions annuelles, et de près de 100 millions de livres sterling sa dette nationale. La France qui, en contributions de guerre de toute sorte, a eu à acquitter à ses vainqueurs plus de deux milliards de francs, et un milliard d'indemnité aux émigrés, et qui, en outre, a nourri sur son sol pendant trois années, les armées de la moitié de l'Europe; la France, qui a eu à guérir tant de plaies sanglantes; la France, qui a dû rétablir son crédit et se créer une marine nouvelle, a accru sa dette d'un peu moins de trois milliards; mais sa caisse d'amortissement en possède déjà plus du tiers [1]. La Prusse a diminué sa dette d'un tiers entier, malgré les obstacles particuliers qui l'ont aussi gênée. Nous ne citerons pas une foule de

1. La dette consolidée de la France s'élevait, en 1815, à 1,266 millions de francs; elle était de 4,218 millions en 1840.

petits états, qui, ne jouissant point de l'onéreux honneur d'être les gardiens de la paix du monde, ont pu travailler tranquillement à leur propre prospérité.

Mais que dirons-nous de l'Autriche? Lorsque en 1815 elle sortit victorieuse du combat que livrait l'Europe entière à la puissance et au génie d'un seul homme, elle se trouvait grevée d'une dette d'environ 620 millions de florins, à des intérêts différents depuis 3 jusqu'à 5 p. o/o, mais perdant considérablement sur leur valeur effective, par suite des événements malheureux antérieurs, et de la dépréciation du papier-monnaie. Par lettres-patentes du 20 février, le paiement des intérêts de cette dette avait été provisoirement réduit à la moitié, et en même temps on avait décidé que cette moitié serait acquittée en papier-monnaie au taux de sa valeur nominale. Mais le cours de ce papier ayant été plus tard légalement fixé à 250 pour o/o en argent effectif, les créanciers de l'état obtinrent en réalité un cinquième des intérêts qui leur avaient été originairement assurés.

Outre cette dette publique, il se trouvait aussi en circulation du papier-monnaie pour 680 millions environ, qui ne faisaient cependant, au cours indiqué, que 272 millions en argent effectif.

Rétablir successivement les créanciers de l'état

dans la jouissance des intérêts au taux qui leur avait été d'abord accordé, et, par ce moyen, faire hausser le cours des effets; retirer de la circulation le papier-monnaie en partie, sinon en totalité : ce fut le projet qu'annonça le gouvernement à la conclusion de la paix, projet qu'il a depuis poursuivi sans relâche et avec fermeté.

On décida donc en 1818, que de cette dette publique d'ancienne date, environ 5 millions seraient annuellement réintégrés dans la jouissance des intérêts au taux primitif, et échangés immédiatement contre de nouvelles inscriptions. Dès 1816, moyennant un emprunt volontaire, dit *arrosirungs-anlehen*, 120 millions de ces fonds publics dépréciés étaient rentrés dans les caisses publiques et y avaient été anéantis.

En conséquence, toute la dette publique restante fut divisée en 488 séries; des tirages durent avoir lieu 5 fois par an, et chaque fois une série devait sortir, et être aussitôt admise à la conversion.

Afin, toutefois, que l'état ne se trouvât pas grevé d'une trop forte somme d'intérêts à payer, on statua que la caisse générale d'amortissement, formée en même temps, aurait annuellement à payer et à éteindre du capital de la dette publique, une somme égale à celle qui serait réétablie dans le taux de l'intérêt entier. Jusqu'ici 120 millions

ont été admis par le tirage à jouir des intérêts complets, qui se trouvent fixés de manières différentes, à 5, 4 1/2, 3 1/2 et 3 p. o/o.

La caisse d'amortissement, de son côté, a payé et anéanti, conformément à la loi susdite, à peu près 112 millions de l'ancienne dette publique; de sorte que celle-ci se trouve réduite à 260 millions environ, soit en circulation, soit appartenant à la caisse, qui peut-être en possède environ 15 en ce moment

Mais que l'on ne se fasse pas illusion; par ces opérations de la caisse d'amortissement, ni la situation des finances, ni celle des contribuables, n'ont été améliorées; car l'économie faite sur les intérêts des inscriptions amorties et anéanties est plus que compensée par l'augmentation accordée à ceux des créanciers de l'état qui sont rentrés dans leurs droits originaires.

Les 120 millions retirés de la circulation par suite de l'emprunt volontaire de 1816, ne doivent pas non plus être regardés comme amortis; car ils font partie de l'emprunt que fit alors le gouvernement et qui porte 5 p. o/o d'intérêts.

Le capital de l'ancienne dette publique se trouve donc réduit de ces 112 millions, qui ont été payés par la caisse d'amortissement; mais la masse des intérêts n'a point diminué. Elle s'est, au contraire, accrue de toute la différence des intérêts des capi-

taux anéantis par suite des tirages de la dette; et elle devra s'accroître d'année en année en proportion pareille, jusqu'à la conversion complète de l'ancienne dette.

Le paiement du papier-monnaie après avoir été confié à une commission spéciale, le fut en 1820, à la Banque nationale d'Autriche qui se mit à l'œuvre et effectua ce paiement, moins 12 millions, qui circulent encore. La somme des paiements opérés s'élève, par conséquent, à 668 millions environ, ou en les réduisant à leur valeur métallique légale, à 267 millions de florins d'argent effectif.

Toutefois cette réduction (quant à la plus grande partie), n'est point un amortissement, mais seulement une autre forme donnée aux engagements de l'état; car la Banque nationale, pour ces opérations, est créancière du gouvernement de 160 millions de florins d'argent, dont 60 millions portent intérêts à 4 p. o/o, et 50 millions à 2 1/2 p. o/o; les autres 50 millions ne jouissent d'aucun intérêt.

D'après cela, la diminution effective des charges de l'état, par l'extinction du papier-monnaie, s'élèverait peu au-dessus de 100 millions; encore faudrait-il en déduire 35 millions, montant de l'emprunt contracté en 1816 et dont il sera question plus loin. Le résultat de tout cela est qu'une dette flottante et ne portant point intérêts, est devenue

fondée et permanente et porte maintenant intérêts.

Assurément ce fait ne diminue en rien le mérite de ce qu'il y a eu d'utile, et même de nécessaire, à retirer de la circulation des valeurs dépréciées, dont on était inondé, et à rétablir une monnaie métallique régulière. Mais, cette mesure, bien qu'elle ait pu être très-utile au commerce en général et agir salutairement sur la prospérité nationale, ne doit pas être regardée pour cela comme un allégement des charges publiques. Cependant on ne saurait faire un reproche au gouvernement autrichien de ce que, lorsqu'il s'est agi pour lui de rétablir la circulation monétaire, dérangée par 25 années de guerres, il n'a pu s'appuyer, comme le gouvernement anglais, sur une classe riche de négociants et sur une industrie sans pareille, ou, le gouvernement français, sous le directoire et le consulat, opérer sur une masse considérable de biens nationaux.

D'autre part, on a contracté depuis la paix les nouveaux emprunts suivants :

1816	120,000,000 fl.	à 5 p. 0/0
Id.	50,000,000	2 1/2
Id. emprunt affecté au paiement du papier-monnaie.	35,000,000	1
1818	50,000,000	5
1820 emprunt à loterie. . .	20,800,000	
1821 *idem idem*.. . . .	37,500,000	

1823	30,000,000 fl.	à 5 p. 0/0
1824	30,000,000	5
1826	15,000,000	5
1829	30,000,000	4
Depuis 1818 jusqu'en 1829, en inscriptions de la dette publique comprenant les intérêts non acquittés de l'emprunt négocié en 1802, avec les frères Bethman de Francfort-sur-le-Mein.	20,000,000	5
1831	40,000,000	5
1833	40,000,000	5
1834 emprunt à loterie. . .	25,000,000	
1835	40,000,000	3
1839 emprunt à loterie. . .	30,000,000	
Ce qui présente en total, depuis 1816, une augmentation de la dette publique de l'Autriche, de.	613,300,000 fl.	

Sur ce capital on a amorti et remboursé jusqu'à la fin de 1840 :

Inscriptions à 1 p. 0/0. . . .	environ	25,000,000 fl.
Idem 2 1/2.		25,000,000
Idem 3, 4 et 5.		60,000,000
Emprunt à loterie de 1820, en entier. .		20,800,000
Idem 1821 *Idem*. . .		37,500,000
Sur celui de 1834		3,450,000
Sur celui de 1839		350,000
En total.		172,100,000 fl.

Il en résulte que l'excédant des dettes contractées depuis 1816, sur les sommes amorties pendant cette période, s'élève au chiffre de 441,000,000.

Il faut d'ailleurs faire remarquer, que la Caisse d'amortissement possède un capital d'environ 190 millions, consistant en inscriptions de la dette publique, lesquelles ont été, par cet établissement, retirées de la circulation. Mais dans cette somme se trouvent compris les 50 millions de florins qui furent versés dans cette caisse, à sa fondation, en 1817, et qui provenaient des contributions de guerre, imposées à la France par la seconde paix de Paris; plus, environ 32 millions, résultant de la vente de propriétés de l'état, et qui avaient aussi été assignés à cette caisse par l'acte de son institution.

Outre cette dette fondée, il en existe une autre flottante, c'est celle des mandats de la Caisse centrale (*Centralcassen-Anweisungen*), dont l'émission, cependant, a cessé depuis quelques années. On s'occupe aujourd'hui, pour convertir ces mandats en dette fondée, de négocier un nouvel emprunt de 40 millions.

Il y a, enfin, une dette dite *del Monte Lombardo-Veneto*, autrefois *Monte Napoleone*, datant de l'époque du gouvernement italien, et faisant un total de 60 millions de florins; mais elle

est exclusivement à la charge du royaume Lombardo-Vénitien.

D'après cela, la comparaison des finances de l'Autriche, de 1815 à 1840, donne le résultat suivant :

Dette autrichienne en 1815.

500 millions, ou, en valeur métallique, 200 millions de florins d'argent, — avec environ 4 millions de florins d'argent d'intérêts annuels.

Dette autrichienne en 1840.

Reste de la dette ancienne (valeur réelle 104 millions).	260 millions.
Dette ancienne mise en loterie. . . .	120
Emprunts nouveaux, déduction faite de ce qui en a déjà été amorti.	441
Dette flottante.	40
Id. à la banque nationale.	160
Total.	1,021 millions,

non compris les intérêts s'élevant à environ 40 millions par an.

Dans ce tableau ne se trouve pas comprise la dette lombardo-vénitienne du *Monte Lombardo-Veneto*, puisqu'elle a été acceptée par les provinces mêmes et n'a d'ailleurs subi aucune augmentation depuis 1815.

Sur la totalité de la dette publique actuelle de l'Autriche, la Caisse d'amortissement, comme nous l'avons déjà indiqué, possède 190 millions. Mais, si on déduit de cette somme le capital pri-

mitif, qui lui a été constitué sur les contributions de guerre françaises, et sur le prix de la vente des propriétés de l'état qu'elle a perçu, il n'y a réellement que 100 millions environ qui puissent être attribués aux opérations qu'elle a effectuées.

La régie totale de la dette publique, y compris le revenu de la Caisse d'amortissement, revenu montant maintenant à environ 8 millions, s'élève annuellement à 50 millions de florins. Les résultats d'une paix de vingt-cinq années sont donc : la dette nationale doublée d'après sa valeur nominale, mais plus que quadruplée d'après sa valeur effective; la charge des intérêts annuels à payer décuplée, et cela après et malgré des emprunts considérables à loterie, faits par le gouvernement pendant les dernières années, et qui, en général, ne portent point d'intérêts.

Cet accroissement régulier de la dette nationale doit exciter les craintes les plus sérieuses; car l'Autriche, depuis sa dernière guerre, n'a point eu, comme d'autres états, comme la France, par exemple, à s'acquitter de lourdes obligations envers l'étranger ou envers ses propres citoyens; la conversion de la dette ancienne marche, comme nous l'avons vu, assez lentement et s'exécute d'ailleurs, au moyen d'une forte caisse d'amortissement; et l'extinction du papier-monnaie, n'a guère

été, ainsi que nous l'avons également démontré, qu'une simple opération ayant pour résultat de changer ce papier monnaie en dette fondée. L'Autriche a joui d'ailleurs, depuis 1815, de moyens considérables et extraordinaires, provenant du dehors, tels que les contributions de guerre françaises, dont nous avons parlé; celles de Naples en 1822; enfin un capital de 189 millions, que la France, en vertu de la seconde paix de Paris, a dû payer en indemnité des pertes supportées par des particuliers, sujets autrichiens, par suite de l'occupation du territoire de l'empire par les armées françaises: capital dont une forte partie, faute de réclamations suffisamment justifiées, est demeurée dans les coffres de l'état.

Cependant, malgré toutes ces recettes extraordinaires; malgré les impôts payés sans interruption, depuis 1815, sur le pied de guerre, avec cette seule différence, qu'au lieu des 20 millions d'habitants qui existaient alors, ils sont acquittés aujourd'hui par 35 millions; malgré tout cela, l'Autriche, pendant vingt-cinq ans d'une paix profonde, n'a pas encore pu établir l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, ni faire disparaître le déficit, qui, revenant à des époques régulières, exige toujours de nouveaux emprunts.

Le produit de l'impôt foncier en 1839, était de		54,362,641 fl.
Idem	impôt sur les maisons.	4,931,080
Idem	*Idem* les bénéfices.	2,541,000
Idem	*Idem* les consommat.	21,625,329
Idem	douanes	16,245,015
Idem	monopole du sel.	23,550,000
Idem	*Idem* du tabac	9,890,714
Idem	timbre.	3,490,623
Idem	taxes.	2,100,000
Idem	sur les successions.	1,112,249
Idem	la loterie.	3,750,000
Idem	postes.	2,060,000
Idem	douanes intér. (*Maufhew*).	2,140,000
Idem	débit de poudre à tirer.	300,000
Idem	domaine.	4,000,150
Idem	mines.	2,310,712
Revenus de la Hongrie.		5,270,325

Ainsi, en général on peut admettre en moyenne la recette totale du gouvernement autrichien, à 160 millions de florins. Sur cette somme on prélève pour

La dette publique.	50,000,000 fl.
Le budget militaire, environ.	53,000,000
Les salaires et pensions des fonctionnaires civils.	43,000,000
Les pensions militaires et des invalides.	6,000,000
La garde des frontières et la perception des droits.	5,000,000

Les recettes se trouvent donc à peu près

épuisées avant que l'on ait pu faire face aux dépenses de la cour impériale; aux frais diplomatiques de tout genre; à l'administration locale; aux travaux publics des chemins, des ponts, des édifices, etc., et à leur entretien; aux établissements de détention, et à d'autres établissements de toute sorte; aux nombreux salaires extraordinaires et aux indemnités dues aux employés pour voyages; enfin aux autres dépenses plus ou moins grandes, relatives à l'administration.

Que l'on considère encore qu'à la suite des nouveaux emprunts ainsi qu'après le rétablissement de l'ancienne dette publique dans la jouissance de son taux primitif d'intérêts, la régie de la dette est devenue de plus en plus dispendieuse; que, d'autre part, les appointements et les pensions des fonctionnaires publics croissent chaque année (comme cela se conçoit d'après les motifs que nous avons exposés); et l'on s'expliquera le déficit qui revient toujours d'une manière régulière.

Où conduira une telle situation des finances? doit-on espérer arriver à l'équilibre avec le système actuel d'administration? La dette de l'état, qui augmente tous les ans, absorbe, dans une proportion toujours croissante, le revenu public; l'administration entière devient chaque année plus coûteuse et plus compliquée; le nombre

des employés, qui augmente sans cesse, offre une perspective effrayante pour les états des appointements et des pensions dans les années à venir. Dans une telle situation, le seul moyen de remédier au délabrement des finances, est de changer complétement le système actuel.

Nous ne prétendons élever dans cet exposé aucun reproche, aucune accusation, contre l'administration des finances autrichiennes, qui accomplit ses devoirs avec une conscience et une loyauté universellement reconnues; notre tableau a uniquement pour but de mettre en évidence la situation financière, et partant le degré de prospérité matérielle de l'Autriche. Il prouvera que, là où les racines du mal sont profondes, le zèle, l'intégrité, les talents même, dans les individus, sont impuissants.

Le cours des fonds publics de l'Autriche, satisfaisant malgré tout, n'est point une preuve de la situation florissante de ses finances; c'est encore moins un signe de foi dans la stabilité des formes actuelles de son gouverment. C'est une chose vraiment déplorable que cette fureur avec laquelle de nos jours les capitaux accumulés se jettent de préférence dans les fonds publics, plutôt que d'aller alimenter les autres branches de la production et de la richesse nationale, laquelle ne gagne rien à ces spéculations improductives, et

perd, au contraire, tout ce qui pourrait être produit par les forces matérielles, intellectuelles et financières, que l'on emploie à ce jeu inutile.

D'où vient la hausse des fonds publics, qui a lieu dans tous les états où se trouve une administration financière tant soit peu réglée, lorsqu'il n'y a aucune appréhension directe et rapprochée? De ce que la demande des fonds publics est, dans le marché général, plus forte que l'offre; c'est là tout le secret de cette hausse. Mais prétendre en conclure l'accroissement du crédit effectif d'un état, serait une grande erreur. D'ailleurs l'Autriche a eu bien des difficultés à combattre de la part du commerce contractant à l'occasion de ses derniers emprunts, nommément à l'époque de la conclusion de celui de 1839; ses banquiers lui ont alors dicté des conditions qui dépassent toutes les limites.

La résolution prise par l'administration autrichienne d'admettre la dette publique, tombée si bas en 1815, à la jouissance de l'intégralité de ses intérêts primitifs, était sans doute honorable; mais elle n'était peut-être point réclamée par une stricte justice, car alors depuis longtemps ces inscriptions ne se trouvaient plus entre les mains de leurs premiers propriétaires. Ceux qui gagnèrent à cette mesure ne furent presque jamais ceux qui avaient perdu par la baisse de ces inscriptions. Nous ne déciderons donc

Digitized by Google

pas si cette mesure fut utile et si surtout, dans la situation financière de l'Autriche, elle fut prudente. Les administrations financières de nos jours semblent, en général, avoir adopté pour maxime de sacrifier la justice due à tous, à une mesquine équité envers les particuliers, et l'on est porté à croire que souvent cette considération, d'une délicatesse exagérée, est moins fondée sur un sentiment profond de justice que sur une prévoyance prudente, et sur le désir de se conserver la bienveillance des agioteurs et des capitalistes; car ce sont toujours les mêmes princes de l'or, d'un rang plus ou moins élevé, qui, à chaque nouvel emprunt, environnent le navire de l'état, pour attraper la proie qui leur est alors jetée avec prodigalité.

Ce qui ne saurait, sous aucun point de vue, être approuvé, ce sont les emprunts à loterie récemment mis en vogue en Autriche, et ici nous faisons même abstraction des influences pernicieuses qu'ont, sous les rapports de la morale et de l'économie, toutes les loteries, et à plus forte raison des loteries aussi colossales que celles-ci; les emprunts 1820, 1821, 1834, 1839, furent des emprunts à loterie : le premier de 20,800,000, le second de 37,500,000, le troisième de 25,000,000, et le dernier de 30,000,000 florins.

Le premier fut remboursé dans l'espace de vingt

années, savoir, à la fin de 1840, moyennant la somme de 38,502,430 flor.; le second, en dix-neuf années, moyennant 55,121,515 flor., et dans cette dernière somme ne se trouvent point compris les 4 p. o/o d'intérêts que portait chaque inscription jusqu'au jour du tirage.

L'emprunt de 1834 doit être remboursé dans vingt-cinq années, moyennant 51,371,170 flor.; celui de 1839 dans quarante années, moyennant 74,250,500 flor.

On voit par là quelles charges excessives le gouvernement de l'Autriche, déjà si obéré, s'est imposées par de tels emprunts, et comment aussi il se fait qu'il y a dans la circulation des inscriptions qui, exposées à des spéculations énormes, ne peuvent servir qu'à favoriser le jeu de la bourse, les spéculations téméraires et stériles, et à distraire les capitaux d'autres emplois productifs et solides.

D'ailleurs il semble qu'il serait temps de renoncer aux rêveries du docteur Price et consorts, et d'abandonner la malheureuse pensée d'emprunter d'une main pour payer de l'autre. Quand un état se trouve brouillé avec les finances au point d'être obligé, pour couvrir ses dépenses courantes, de recourir aux emprunts, il y a folie à exploiter les facultés des contribuables pour acquitter les dettes déjà existantes; ces ressources pourront être bien plus avantageusement em-

ployées à éviter, en totalité ou au moins en partie, de nouveaux emprunts. Tout ce que l'on obtient par ce système, au lieu des effets magiques du « *compound interest* » (intérêt composé), c'est d'accroître le capital nominal de la dette publique au delà des sommes réellement reçues; de jeter aux traitants la curée d'un bénéfice énorme; de les enrichir déraisonnablement; d'enlever à l'industrie et à l'agriculture une masse de capitaux qui demandent de l'emploi; de tirer chaque année des sommes considérables des poches des contribuables producteurs, qui pourraient bien mieux les utiliser que les hommes de la bourse; de voir enfin toutes ces sommes englouties dans les marchés des fonds, et devenir la proie d'une aristocratie d'argent qui se concentre tous les jours davantage, et emploie ses capitaux à des spéculations presque toujours stériles.

Dans un tel état de choses, un fonds d'amortissement serait sans doute très-utile et fort à désirer; mais il ne devrait commencer à agir que lorsque les finances de l'état seraient constituées de manière que la nécessité de nouveaux emprunts ne fût admise qu'en cas d'événements extraordinaires, l'amortissement ne devant être continué qu'autant qu'une telle nécessité ne se présenterait pas.

Si le gouvernement autrichien voulait faire

un résumé exact et franc des sommes absorbées par le fonds d'amortissement depuis son établissement, en y ajoutant les intérêts jusqu'à ce jour, et qu'il voulût en faire la comparaison, d'abord avec la valeur réelle des montants amortis, et ensuite avec les emprunts faits pendant la même période, et leurs intérêts payés, ainsi qu'avec la différence entre les capitaux nominaux effectivement reçus et ceux qui ont été créés; il arriverait probablement à se convaincre que les opérations de la caisse d'amortissement lui ont été plutôt nuisibles qu'avantageuses.

Celui qui, dans la gestion de ses propres affaires, voudrait suivre les principes dont tant de financiers attendent la prospérité et le salut de l'état, ne serait guère considéré que comme un fou. Or, il est impossible de concevoir pourquoi les finances d'un état devraient être administrées d'après des principes différents de ceux qui s'appliquent aux finances des particuliers.

Un autre défaut capital du système autrichien en fait de finances, c'est que les emprunts se contractent avec quelques banquiers favorisés et peu nombreux. Ces derniers deviennent dès lors, par la force des circonstances, les seigneurs et maîtres des capitalistes moins considérables, qui, au lieu d'apporter directement leurs capitaux à l'état, ne peuvent désormais les y faire parvenir que par le

canal de ces banquiers, et aux conditions qu'il plaît à ceux-ci de leur dicter. On a dit que la manière de compléter les emprunts, adoptée en Angleterre et en partie en France, au moyen de souscriptions, ne serait point praticable en Autriche à cause de la disette de capitaux, et que les petits capitalistes ne se laisseraient engager à confier leur argent à l'état que sur la garantie même des grandes maisons de banque. Mais que l'on essaie une fois : les capitaux et la confiance se trouveront, et certainement avec plus de facilité que l'on ne croit et que ne le prétendent des gens intéressés. La mesure par elle-même serait déjà propre à exciter la confiance, et de nos jours les capitaux n'accourent que trop vers un semblable emploi. On assurerait par là au petit capitaliste un usage plus profitable de sa fortune ; et l'état, à cause de la concurrence, pourrait contracter ses emprunts à des conditions plus modérées, en même temps qu'il se soustrairait à la tutèle onéreuse qu'il est forcé de subir de la part de cette oligarchie de banquiers, qui réalise si bien le mot : « Les financiers « soutiennent l'état comme la corde soutient le « pendu. »

Nous avons déjà fait observer qu'en Autriche, depuis 1815, aucun impôt, aucune contribution, portant une dénomination quelconque, n'a été aboli ni diminué. Les sujets de l'empereur paient

encore le montant entier des taxes qui leur ont été imposées dans les années de guerre 1813 et 1814; il n'y a d'exception que pour l'impôt personnel, dit capitation, et pour celui des successions.

Le premier frappait de 30 kreuzers par an chaque individu mâle majeur : les militaires seuls en étaient exceptés ; il a été aboli, il y a quelques années. L'impôt sur les successions était payable sur tout héritage qui excédait une somme déterminée ; il n'avait point lieu entre parents ascendants ou descendants, et il était de 5 à 10 p. o/o de la valeur de la succession. Il a été aboli en 1840 comme contraire aux principes d'une bonne imposition; car, comme il ne pouvait être payé sur le revenu net de l'héritage, il fallait, pour l'acquitter, entamer ce dernier; mais on le remplaça par une nouvelle loi de taxes et de timbres, qui donnait une considérable extension à ces impôts : de sorte qu'en faisant jouir les classes aisées des citoyens d'un soulagement notable, ils frappent maintenant surtout les classes pauvres, principe d'imposition, dont l'utilité doit être pour le moins très-douteuse. Le produit de l'impôt sur les successions était très-inégal, comme cela se conçoit; tout porte à croire cependant qu'en moyenne il était d'un million par an. L'impôt personnel ou de la capitation produisait environ autant, savoir un à deux millions.

D'autre part, outre l'extension des impôts des taxes et des timbres, les contributions indirectes ont été considérablement augmentées. Cela tient en partie à l'impôt dit d'accise (d'octroi) et de consommation, qui est venu également affecter les campagnes, tandis qu'il ne frappait auparavant que les villes; et à ce que cet impôt atteint maintenant un grand nombre d'objets qui jadis n'étaient soumis à aucune imposition indirecte: une autre cause de cette augmention est encore la sévérité plus grande des vérifications, mesures qui sont aujourd'hui arrivées à un degré de vexation qu'il est difficile d'imaginer. Le contribuable est poursuivi, jusque dans les plus petits détails de son ménage intime, par la surveillance et par la visite des agents des finances, qui croient apercevoir partout une fraude ou commise ou méditée envers le fisc; et ces agents n'ont pas seulement le droit et même le devoir, mais (ce qui est bien plus important) un intérêt personnel à procéder, sur un soupçon quelconque, à la visite la plus rigoureuse, la plus impitoyable. La conséquence naturelle de cet état de choses a été qu'une foule de petits producteurs et de petits industriels ont renoncé à leur état parce qu'ils ne trouvaient point leur compte à s'assujettir à ces vexations, ou parce qu'ils étaient hors d'état de faire face aux dépenses qui, *per fas* ou *per*

nefas, se trouvent toujours liées à de tels actes officiels. Il en est résulté une haine profonde du peuple contre ces agents des finances, haine qui s'enracine plus profondément de jour en jour, et qui ne s'est déjà que trop souvent manifestée par des rixes sanglantes, et même par des meurtres.

Il ne faut pas non plus oublier de dire que l'extension des monopoles très-productifs du tabac et du sel au Tyrol, province qui autrefois en était exempte en vertu de priviléges immémoriaux, et l'introduction, ordonnée en 1840, de l'impôt foncier en Dalmatie, qui jusque là en avait été exempte à cause de sa situation particulière, font entrer dans les coffres de l'état des sommes nouvelles et considérables.

La charge des impôts se trouvant augmentée d'une manière aussi forte, la dette publique doublée, et le déficit se reproduisant chaque année, quel accroissement peut-on espérer dans le bien-être matériel de la nation? Car, bien qu'il n'existe point de relation nécessaire entre les finances de l'état et la richesse du peuple, elles ne laissent pas néanmoins d'exercer l'une sur l'autre une action également forte.

Une preuve frappante du peu de progrès que la prospérité du peuple a fait en Autriche pendant ce dernier quart de siècle, c'est que, à l'ex-

ception de Vienne et de ses alentours, le taux de l'intérêt n'a point subi de changement dans tout l'empire. Il est aujourd'hui encore de 5 et 6 p. o/o, comme il était en 1811, lorsque le code civil actuellement en vigueur, se conformant au prix des capitaux à cette époque, fixa à 5 p. o/o le taux légal des intérêts des créances hypothécaires, et à 6 p. o/o celui des autres. En 1830, le gouvernement tenta de réduire à 4 p. o/o les inscriptions de la dette publique qui étaient à 5 p. o/o; il accorda, à cet effet, un capital de 104 à 4 p. o/o, en échange de 100 à 5 p. o/o. Mais il se vit bientôt obligé de cesser cette opération, qui était prématurée pour la position financière du pays.

Il n'est point étonnant, cependant, qu'il se soit formé en Autriche, surtout dans ces derniers temps, des entreprises qui rivalisent avantageusement avec les plus grandes qui aient été formées chez les autres nations. Dans une monarchie aussi vaste que l'Autriche, où une dette publique considérable tend sans cesse à accumuler les capitaux en un nombre de mains toujours plus restreint, surtout depuis l'adoption du système des emprunts à loterie, les plus immoraux, les plus pernicieux de tous; dans une telle monarchie, il n'est pas étonnant qu'il se trouve quelques capitalistes puissants, lesquels, profitant de l'omnipotence qu'ils exercent sur le marché des fonds, emploient leur

fortune dans des spéculations colossales qui d'ailleurs, dans leurs mains, ne présentent plus que peu de chances défavorables. Sans prétendre donc refuser le moins du monde à cette sorte d'activité le mérite de l'utilité publique et d'une influence salutaire sur les intérêts matériels de tous, on peut affirmer que la formation de ces entreprises ne prouve point, comme on le pense ordinairement, l'existence de capitaux généralement répandus dans le pays. Les actions en sont toutes réunies dans les mains de ce même petit nombre de capitalistes, qui, le plus souvent, en font l'objet d'un agiotage tel qu'on en trouverait à peine un pareil à Paris, la terre classique de l'agiotage le plus effréné. C'est ce qui a eu lieu dans l'affaire du chemin de fer de Vienne à Brünn, affaire où il a fallu l'intervention énergique du gouvernement pour que l'entreprise entière ne s'évanouît pas en fumée et en déception; c'est ce qui se voit pour celui de Venise à Milan, lequel court maintenant grand risque de rester en projet. On pourrait citer encore plusieurs exemples de ce genre.

La proportion des habitants agricoles à la totalité de la population est,

En Autriche, de.	69/100
En Angleterre, de.	34/100
En France, de.	44/100
En Prusse, de.	66/100

La proportion des mêmes habitants, à la population entière des campagnes, est :

En Autriche de.	77/100
En Angleterre.	50/100
En France.	67/100
En Prusse.	73/100

On voit, par ces données, que le nombre des individus qui vivent à la campagne sans être réellement agricoles, et qui sont presque tous des propriétaires plus ou moins considérables, se trouve plus considérable en Angleterre et en France, et le plus faible en Autriche et en Prusse. En France, on peut attribuer ce fait au morcellement infini de la propriété foncière et à l'existence d'une innombrable quantité de petits propriétaires pauvres; mais, en tout cas, ces chiffres rendent témoignage de la présence sur le sol de la plus grande partie de ses maîtres, et de toutes les conséquences heureuses qui en résultent. Aussi, voyons-nous en Autriche [1] l'agriculture et l'économie rurale être bien éloignées d'atteindre le degré de perfectionnement où elles sont arrivées en d'autres pays, surtout en Angleterre, et dans quelques parties de l'Allemagne et de la France.

1. L'auteur aurait pu s'appuyer également sur l'état misérable de la culture du sol en Irlande, pays d'où tous les grands propriétaires se trouvent maintenant absents.

Le traducteur.)

Cet état de chose doit être attribué à l'impôt foncier, qui se trouve élevé au-dessus de toute proportion raisonnable. Exception faite de la Hongrie, de la Transylvanie et de leurs annexes, comme aussi de la Dalmatie, où on s'occupe maintenant de l'introduire, cet impôt, dans les pays héréditaires de l'Autriche, rapporte un produit presque triple de celui qu'il donne en Angleterre[1], pays où le prix moyen des produits ruraux est double de celui des mêmes produits en Autriche, et où le cultivateur se trouve protégé par des lois sur les céréales[2].

D'ailleurs, au système vicieux de l'impôt foncier vient se joindre le manque de capitaux, du moins de ceux-là qui, étant destinés à un placement stable, pourraient mettre le cultivateur en état d'entreprendre de grandes et lucratives améliorations. Ordinairement, il faut un certain temps de prospérité, une certaine quantité de capitaux accumulés et cherchant de l'emploi, pour que ces

1. Il rend en Autriche environ 55 millions de florins par an, en Angleterre 2 millions de livres sterling.

2. Le prix moyen des céréales, dans la monarchie autrichienne, a été pour les années 1836, 1837, 1838, de 2 flor. 8 kreuzers le thetzen (la plus petite mesure de l'Autriche) de froment; de 1 flor. 23 kr. le thetzen de seigle; et de 50 kr. le thetzen d'avoine : voyez la *Revue statistique du commerce de la monarchie autrichienne, par S. Beckers*, Stuttgard, 1841.—Le quarter anglais de froment revient donc, en Autriche, à 25 shellings environ.

derniers se tournent vers le placement sur hypothèque, qui, s'il présente moins de bénéfices, offre, en revanche, moins de risques. Ce n'est que dans un tel état des affaires que les capitalistes peuvent résister aux tentations des spéculations commerciales et du jeu de la bourse; or l'Autriche n'a pas encore atteint son développement agricole; et son système hypothécaire, si embrouillé, si plein de lenteurs, et toujours si peu fixé, ne paraît pas très-propre à en accélérer la marche.

L'agriculture manque donc de capitaux, de crédit, d'exemples encourageants et capables d'exciter l'émulation; par suite de l'imperfection des communications intérieures, elle ne trouve pas d'écoulement pour ses produits, et, lorsque cet écoulement peut avoir lieu, il se trouve entravé d'autre part par mille mesures fiscales, nuisibles et vexatoires; elle gémit sous un impôt qu'il lui est presque impossible d'acquitter, et, en outre, dans la plupart des provinces, sous le poids du système féodal avec ses prestations en nature et autres, avec toutes ses conséquences les plus déplorables.

Le résultat de cette funeste situation c'est que l'Autriche, pays presque exclusivement agricole, et dont la population est bien loin d'être trop considérable, ne produit pas toujours assez de blé pour sa propre consommation, et que ses importations,

pour certaines céréales, sont beaucoup plus fortes que ses exportations[1].

L'on ne saurait nier que la production industrielle ne se soit accrue en Autriche; toutefois elle n'est pas encore assez considérable pour exercer une grande influence sur le bien-être matériel

1. Les importations et exportations pour le blé, le maïs, l'avoine, le seigle et l'orge, se sont élevées, de 1835 à 1839, en chiffres ronds, savoir :

		L'importation.	L'exportation.
Froment.	1835 à	36,000,000 th.	32,000,000 th.
—	1836	54,000,000	16,000,000
—	1837	57,000,000	23,000,000
—	1838	50,000,000	28,000,000
—	1839	44,000,000	25,000,000
Maïs.	1835	8,000,000	21,000,000
—	1836	9,000,000	14,000,000
—	1837	44,000,000	13,000,000
—	1838	53,000,000	6,000,000
—	1839	29,000,000	14,000,000
Avoine.	1835	16,000,000	8,000,000
—	1836	16,000,000	5,000,000
—	1837	16,000,000	7,000,000
—	1838	15,000,000	10,000.000
—	1839	16,000,000	10,000,000
Seigle.	1835	20,000,000	21,000,000
—	1836	20,000,000	24,000,000
—	1837	25,000,000	44,000,000
—	1838	27.000,000	63,000,000
—	1839	23,000,000	32,000,000
Orge.	1835	12,000,000	4,000,000
—	1836	9,000,000	3,000,000
—	1837	6,000,000	11,000,000
—	1838	6,000,000	21,000,000
—	1839	9,000,000	9,000,000

des masses. Le prix du travail est à peu près le même qu'en 1815; il est en moyenne d'environ 20 kreuzers par jour.

La proportion des ouvriers employés aux manufactures, à la totalité de la population, est de 9/100. Tandis qu'elle est,

En Angleterre, de.	45/100
En France, de.	36/100
En Prusse, de.	18/100

Ces chiffres font assez connaître quelle est l'importance de la production industrielle de l'Autriche, comparée à celle des autres monarchies.

La tendance avouée du gouvernement est de faire de l'Autriche un état industriel. Il s'agirait de savoir s'il a raison de suivre un tel système et de le faire avec aussi peu de ménagement qu'il le fait; il s'agirait aussi de savoir s'il ne ferait pas mieux de se conformer à la destination naturelle de l'Autriche, qui est de devenir le grenier de la moitié de l'Europe; et si, par conséquent, il ne devrait pas chercher de nouveaux débouchés, faciliter enfin et perfectionner la production première, plutôt que de créer une industrie factice, qui ne sera jamais qu'une véritable plante de serre-chaude. La solution de ces questions n'entre pas dans notre sujet, et nous ne nous en occuperons pas; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la génération actuelle souffre de forts droits de douane

et d'un système prohibitif outré, sans jouir des avantages que s'en promet pour l'avenir le gouvernement. D'ailleurs un grand vice du tarif autrichien des douanes, même au point de vue du gouvernement, c'est que, d'un côté, il frappe de droits d'entrée extrêmement lourds le produit de manufactures étrangères, dont les productions autrichiennes pourraient parfaitement soutenir la concurrence, tandis que, d'autre part, il impose fortement aussi les matières brutes. Ce n'est point le manufacturier qui souffre de ces prohibitions, mais bien le consommateur, qui est obligé de le rembourser de ses avances qu'augmentent encore des intérêts usuraires. Il doit donc payer, dans le prix d'achat, le droit protecteur et la prime du fabricant du pays, ainsi que le droit d'entrée de la matière brute, et, de plus, il faut qu'il prenne l'objet tel quel.

L'incertitude et les fluctuations des droits de douanes, dont parle Turnbull dans son ouvrage, ne sont pas non plus un des moindres défauts de cette partie de la législation autrichienne; toutefois, dans les dernières années, on y a remédié à beaucoup d'égards.

Mais il existe un autre fait, qui agit, en les entravant également, et sur l'industrie et sur toutes les branches de la production, en ce qu'il rend très-difficiles le débit et la communication : c'est

le droit de visite exercé par les employés de l'administration des finances, jusque dans l'intérieur du territoire. Aux portes de chaque ville tant soit peu importante les mêmes tracasseries se renouvellent pour les voyageurs, dont les effets sont de nouveau soumis à la visite, gêne dont on devrait être dispensé dès qu'on a passé la frontière; les formalités s'exercent d'ailleurs avec une exactitude et une lenteur dont on ne saurait se faire une idée si l'on n'a été jeté par le destin entre les mains des employés de la douane autrichienne. Toutes ces vexations découragent surtout le propriétaire foncier et le marchand en détail, tandis que le commerçant en gros, là comme partout ailleurs, sait trouver les moyens de les éluder, lorsqu'il lui devient impossible de les supporter. Elles anéantissent en partie les résultats des nombreuses entreprises que le gouvernement autrichien a fait exécuter pour établir des communications entre les différentes contrées de la monarchie, entreprises qui, d'un autre côté, à cause des circonstances locales, ne suffisent pas toujours aux besoins d'un mouvement animé.

Les rapports de commerce de l'Autriche avec l'étranger, quoique augmentant tous les jours, sont encore peu importants et n'exercent qu'une médiocre influence sur les intérêts de la totalité du pays; ils se bornent à quelques places favorisées

et peu nombreuses [1]. La politique commerciale autrichienne est encore bien éloignée de ce qu'elle devrait être; et il n'en saurait être autrement avec le système en vigueur; car, dans un pays où les besoins et les vœux de la nation n'ont point d'organes, et où ils sont soumis à la routine d'une bureaucratie indifférente, qui fait qu'ils ne parviennent, le plus souvent, que beaucoup trop tard et quelquefois seulement par hasard, à la connaissance du gouvernement; dans un tel pays on ne saurait appliquer une politique large, énergique et allant au-devant des besoins de l'époque. Chaque province continue d'être administrée, tant bien que mal, comme par le passé; chaque autorité poursuit son but particulier, souvent opposé diamétralement à celui des autres. L'administration financière est aux prises avec l'autorité politique, l'administration militaire avec toutes les

1. L'importation totale de la monarchie autrichienne s'est élevée :

en 1835 à.	121,000,000 de florins.
1836.	130,000,000
1837.	120,000,000
1838.	127,000,000
1839.	126,000,000

L'exportation s'est élevée :

en 1835 à.	115,000,000
1836.	122,000,000
1837.	119,000,000
1838.	134,000,000
1839.	125,000,000

deux. L'une soutient contre l'autre des procès qui durent des années; elle se glorifie de l'importance de sa victoire, lorsqu'elle parvient à lui arracher quelque chose; et il ne vient à l'esprit de personne qu'en définitive elles ne servent qu'un même prince et qu'un même pays. Comment donc pourrait-il être question d'unité dans le gouvernement, de suite à donner à de grands projets? comment voudrait-on pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil toute l'administration?

Ce défaut d'unité dans l'autorité, lequel serait extrêmement fâcheux partout, est doublement pernicieux en Autriche, parce que là tout le gouvernement, toute l'administration se trouve concentrée dans cette autorité, où toute la vie politique a été refoulée, après s'être retirée des autres membres du corps de l'état. Avec elle, donc, le corps entier se trouve paralysé.

Dans les états où les communes ont conservé la gestion de leurs propres intérêts, on peut admettre que les branches diverses du pouvoir exécutif peuvent, comme les chenilles dans leur coque de soie, s'envelopper dans des formalités de toutes les façons; poursuivre leurs buts spéciaux avec des soins particuliers; oublier parfois le fond des affaires pour les formes : oui, toutes ces petites formalités, cet isolement adopté par chaque branche du gouvernement, peuvent quel-

quefois fournir une garantie à la liberté civile contre les empiètements de l'administration de l'état ; mais, dès que tout mouvement, toute vie politique et civile, se trouve entre les mains du gouvernement, et que toutes les communes et corporations sont devenues de simples mannequins mus par le cordon de la machine administrative, il faut que celle-ci soit pleine d'énergie, de vigilance et de spontanéité. Autrement l'état entier dépérira avec elle.

De semblables considérations avaient déterminé l'empereur François à créer, comme clef de voûte de tout l'édifice social, un conseil d'état, où devaient aboutir les fils innombrables de l'autorité judiciaire, administrative, financière et militaire : enfin une sorte de conseil des ministres. L'objet était important et imaginé dans de bonnes intentions; mais, comme toutes les autres institutions de l'Autriche, celle-là fut également atteinte, dès les premières années de son existence, par la force dissolvante de la bureaucratie, force qui prive d'âme tout ce qui doit vivre; aussi ce conseil s'est-il trouvé changé en une simple chambre, où tout se traite par écrit dans des sections séparées, où enfin toutes les nominations, et partant toutes les tendances, sont bureaucratiques. Dès lors l'ancien désordre, l'ancien chaos, ont continué à régner avec plus de force que jamais.

Nous voyons, en conséquence, les rapports commerciaux et consulaires de l'Autriche avec les états souffrir de vices très-patents; nous voyons aussi les bonnes voies du commerce, les bons débouchés négligés, tandis qu'on prête à d'autres une attention bien plus grande qu'ils ne méritent. Enfin nous voyons la marine marchande autrichienne plutôt s'affaiblir que faire des progrès[1].

D'après les principes de Malthus, la mortalité si forte en Autriche serait une nouvelle preuve que les moyens de subsistance y ont peu ou point devancé la population. Or, la proportion de la mortalité en Autriche était, dans les dernières dix années (1830-1839), de 1/31, non compris les morts à la suite du choléra. Pendant la même période elle était

en France.	1 : 39
Hanovre et en Portugal. . . .	1 : 39
Russie.	1 : 38
Wurtemberg et au royaume de Naples.	1 : 33
Saxe.	1 : 32
Espagne.	1 : 37
Suisse.	1 : 43
et, selon le dictionnaire de M'Culloch, en Angleterre, seulement.	1 : 59

1. Voyez les *Tableaux statistiques* de Becher.

Cette proportion serait toutefois trop favorable pour être admise sans examen.

S'il est vrai, et nous pensons qu'il n'est plus nécessaire de le prouver de nos jours, que tout progrès dans la prospérité générale, toute amélioration intellectuelle ou matérielle des peuples, dépendent du libre développement de leur vie commune, il en découle naturellement, qu'un gouvernement qui s'oppose par tant d'obstacles à ce développement, ne saurait être qu'un gouvernement préjudiciable au progrès national. L'expérience n'a que trop incontestablement établi la vérité de ce principe pour l'Autriche. En effet, si l'on en excepte la Bohême, la Moravie et la Lombardie, l'empire en est à peu près au même degré de prospérité matérielle que dans les années qui suivirent immédiatement les dernières guerres. Sans doute, il y a eu des progrès, mais ils étaient de leur nature nécessaires, inévitables, comme ceux qui proviennent, partout et toujours, d'une paix profonde, prolongée pendant plus d'un quart de siècle; sans doute, les plaies causées par le malheur d'événements sans exemple, ont été fermées, ou au moins cicatrisées, par la puissance du temps; mais ces progrès négatifs sont-ils suffisants pour satisfaire aux améliorations que, dans l'époque où nous vivons, on peut réclamer d'un gouvernement qui possédait tant de moyens d'action : surtout

lorsque l'on voit les autres nations accomplir d'une manière bien plus large ces mêmes améliorations?

Pourquoi les provinces que nous venons de citer plus haut ont-elles marché plus rapidement que leurs voisines vers le progrès? La Bohême et la Moravie le doivent à la position exceptionnelle dans laquelle un enchaînement de circonstances favorables les a placées à l'égard du gouvernement; à un sentiment national puissant, sentiment qui tous les jours y gagne en énergie et y devient plus général; à une noblesse influente et riche, pleine de patriotisme, et qui, soit par son propre mérite, soit par hasard, ou par l'un et l'autre à la fois, occupe les premières places de l'état et (soit dit à son honneur) emploie, avec un véritable amour de son pays, son influence à exalter et à protéger le développement du sentiment national. Les enfants de la Bohême parlent avec feu et avec fierté de leur patrie; ils se sont délivrés, intellectuellement comme matériellement, des liens d'indolence dont le gouvernement a toujours cherché à les envelopper, sans vouloir tenir compte, ni des temps qui ont changé, ni de l'esprit des hommes qui change avec les temps.

Quant à la Lombardie, le progrès qu'on y remarque doit être attribué à des causes particulières et toutes différentes. Un pays riche et magnifique, dans une situation des plus favorables,

habité par une population que l'on compte depuis des siècles parmi les plus heureuses et les plus florissantes du monde, et qui, surtout pendant les années où Milan fut la capitale d'un grand royaume, s'est accrue rapidement : un tel pays, quelle que fût sa position, devait porter dans son sein les germes vigoureux de progrès continuels. Après cela, si on considère que ce pays, précisément à cause de son antipathie marquée pour le gouvernement actuel, a été traité avec plus de ménagements que tout autre, et s'est trouvé exempté de plus d'un impôt, de plus d'une mesure gênante d'administration que les autres états autrichiens ont eu à supporter, on n'ira pas bien loin pour trouver la cause de sa prospérité croissante.

Ces résultats ne témoignent-ils pas assez en faveur des principes éternels, primordiaux, de toute société politique? C'est le principe de nationalité, c'est celui de l'esprit de communauté, qui, en dépit de la force corrodante du système général d'administration, ont donné à quelques provinces une vie pleine de santé et de vigueur; ils ont fait le salut des unes, et nous en attendons avec confiance le prochain salut des autres.

Après tout, l'on peut dire de l'Autriche, qu'à la vérité il s'y trouve peu de misère, mais aussi peu de bien-être réel, sauf dans quelques provinces. On n'y voit point, comme dans les villes

manufacturières de l'Angleterre et de la France, des milliers de prolétaires qui le matin ne savent pas où ils iront le soir reposer leur tête; on n'y rencontre point cette affreuse indigence que nous ont dépeinte les rapports des comités anglais; on n'y trouve point, comme en Italie et en Espagne, des troupes de mendiants en haillons; mais, en revanche, on n'y trouve, excepté dans l'Autriche proprement dite, dans la Lombardie et dans quelques parties de la Bohême, que très peu de maisons de paysans présentant la propreté et l'aisance, et possédant le *comfort*, les commodités modestes, non du *farmer* anglais, mais du paysan de la Souabe, de la Franconie, etc. Le progrès, même dans les pays que nous avons indiqués comme les plus avancés, n'a pas encore agi avec assez de force pour exercer une influence notable sur le bien-être de la masse de la population.

Pourquoi les choses ne se trouvent-elles pas dans un état meilleur? Comment se fait-il qu'après vingt-cinq années de paix, dans des circonstances aussi favorables et avec les moyens que nous avons fait connaître, on n'ait pu se procurer encore que *tout juste ce qu'il faut?* A qui doit-on en attribuer la faute? Ici comme ailleurs la faute en est encore à ce malencontreux gouvernement paperassier, à la manie de trop administrer, à la bureaucratie, et à l'anéantissement de tout autre

pouvoir dans l'état; *corruptissima republica, plurimæ leges.*

La faute en est à ce système vicieux d'impôts, qui s'appesantit si injustement sur la source de la richesse nationale, l'agriculture, et qui la ruine en épargnant tous les autres genres de revenu des citoyens et toutes les autres branches d'industrie. Ainsi ce ne sont pas seulement le capitaliste, le créancier de l'état, le salarié du gouvernement ou des particuliers, qui ne paient presque pas un denier de contributions directes; c'est encore toute la classe industrielle, depuis le plus petit artisan jusqu'au possesseur d'une manufacture colossale; c'est toute la classe commerçante, depuis le marchand en détail jusqu'au banquier. Tout ce que paient ces différentes classes se réduit à l'impôt chétif sur les bénéfices, impôt dont le montant est presque ridicule par son peu de rapport, puisqu'en somme il ne s'élève communément qu'à 2 millions de florins.

L'Autriche est peut-être le seul état où l'on n'ait pas même tenté de corriger cette disproportion pernicieuse.

Mais ce qui, plus que toute autre chose, doit être regardé comme la cause de l'état arriéré de l'Autriche, c'est le malheureux désir de faire de l'administration, c'est le gouvernement paperassier, c'est la domination des gens en place, c'est ce sys-

tème bâtard de notre siècle[1] et de notre civilisation mal conçue, véritable cancer des états, qui a pénétré en Autriche plus que partout ailleurs, où 140,000 employés pour le civil seulement, et sans compter un corps de 30,000 gardes-frontières, ni les employés auxiliaires provisoires (les *diurnistes*), ni près de 100,000 pensionnés de toute classe, se nourrit de la substance de l'état et de l'industrie laborieuse du citoyen. Ce qu'obtient celui-ci en retour de ces contributions qu'il paie malgré lui, c'est une restriction exagérée de sa liberté personnelle, l'immixtion du gouvernement dans ses actes les plus insignifiants, l'anéantissement de l'ombre même de son indépendance, une négligence coupable de ses plus précieux intérêts.

Il serait temps enfin de mettre un terme à cette triste suprématie des gens de la paperasse, il serait temps enfin que les gouvernements comprissent qu'ils ne se créent aucun parti en voulant former des employés une classe à part. Ce qu'ils forment, c'est une caste compacte, égoïste, sans cesse occupée d'elle-même et de son intérêt particulier, et

1. Il y a cependant longtemps qu'Aristote a dit : « Moins est « grand le nombre des choses sur lesquelles le gouvernement « exerce sa puissance, plus le gouvernement durera. » — Mais il y a dans ce monde des vérités qui paraissent destinées à être éternellement répétées sans jamais être appliquées.

dont il y a aussi peu de bien à attendre pour le pays que pour le pouvoir. Imitant les légistes et les médecins, la caste des fonctionnaires s'efforce de faire de la connaissance de nos propres affaires une science mystérieuse et, pour ainsi dire, hiéroglyphique[1].

Les gouvernements devraient enfin se convaincre que les meilleures intentions, les projets les plus raisonnables se perdent en fumée, dès qu'ils passent par les mains de ces faiseurs de recettes; et qu'on n'a pas besoin de noircir force papier, d'entretenir une foule de fonctionnaires, pour être grand et fort, comme le prouve l'Angleterre, cette mère-patrie de la liberté et des lumières, ce modèle, cet exemple, cette gloire des institutions et du génie germaniques!

La centralisation étouffe l'état, en étouffant l'esprit public, en privant chaque citoyen de sa

1. « La plupart des gouvernements de notre époque subsistent moyennant des fonctionnaires salariés, qui, en cette qualité, forment, malgré l'hostilité dont ils sont animés les uns envers les autres, un contre-poids collectif à la volonté du prince... Le meilleur dessein devient, chemin faisant, toute autre chose que ce que voulait le prince, et d'ordinaire, c'est lui qui apprend le dernier à quelles fins l'on a abusé de sa bienveillance. — Chaque fonctionnaire tâche seulement de se mettre à couvert en gardant les formes prescrites, et, sur le papier, tout est ordinairement pour le mieux, tandis que l'esprit dans lequel on a agi est quelquefois diamétralement opposé au sens commun. »

(*Notes d'un prince posthume.*)

participation à la vie politique, en anéantissant la liberté municipale, la vie indépendante de la commune, sans laquelle cependant il ne peut y avoir dans le pays, ni énergie, ni force, ni patriotisme. La centralisation et l'action trop pénétrante du gouvernement conduisent à rendre le citoyen étranger aux intérêts les plus graves de sa commune, de sa province, de l'état auquel il appartient; elles lui font perdre avec le pouvoir la volonté de se soucier de ces intérêts. Qu'y aurait-il donc d'étonnant si celui qui a été accoutumé à regarder d'un œil indifférent et en spectateur oisif, les intérêts de sa commune et de sa paroisse, intérêts qui le touchent immédiatement, restait, avec la même tranquillité d'âme, les bras croisés, quand l'état et la constitution tomberont en ruine autour de lui [1]?

Que l'on ne cite point, surtout en ce qui touche l'Autriche, les exemples d'enthousiasme et de dévouement national donnés par les peuples pendant la grande lutte qui a signalé les premières années

1. « Il y a telles nations en Europe, où l'habitant se considère comme une espèce de colon indifférent à la destinée du lieu qu'il habite. Les plus grands changements surviennent dans son pays, sans son concours; il ne sait pas même précisément ce qui s'est passé; il s'en doute; il a entendu raconter l'événement par hasard. Bien plus, la fortune de son village, la police de sa rue, le sort de son église et de son presbytère ne le touchent point. Il pense que toutes ces choses ne le regardent en aucune façon, et qu'elles appartiennent à un étranger puissant qu'on appelle le

Digitized by Google

de ce siècle; car, d'abord ces sentiments ont été, en Autriche, plus modérés que partout ailleurs, et ils ne s'y sont manifestés que dans certaines classes; puis c'est plus tard seulement et depuis la paix que la tendance du gouvernement vers la centralisation s'est complétement développée. Avant cette, époque on n'avait encore remarqué que quelques faibles commencements de cette tendance; c'est à l'ombre de l'olivier que l'ivraie a grandi de manière à étouffer par son enlacement perfide les plantes les plus précieuses et les plus bienfaisantes.

Nous le répétons donc : sans liberté communale, point de salut pour l'état; avec cette liberté on peut, pendant un certain temps, se passer de plus grandes garanties; c'est elle qui doit préparer le peuple à comprendre ces dernières; elle seule peut leur donner une valeur réelle et l'importance qu'elles comportent. C'est ce que prouve l'exemple de l'Angleterre, où les communes s'administrent elles-mêmes librement avec indépen-

gouvernement. Si sa propre sûreté est enfin compromise, au lieu de s'occuper d'éloigner le danger, il croise les bras pour attendre que la nation tout entière vienne à son aide. Quand les nations sont arrivées à ce point, il faut qu'elles modifient leurs lois et leurs mœurs, ou qu'elles périssent, car la source des vertus publiques y est comme tarie; on y trouve encore des sujets, mais on n'y trouve plus des citoyens. »

Tocqueville, *de la Démocratie en Amérique.*

dance, et d'après ce principe sacré qu'il faut se gouverner soi-même; celui qui connaît la vie communale de l'Angleterre peut seul bien comprendre la constitution de ce pays, son histoire et le caractère de ses habitants [1].

La France fournit du même fait une preuve opposée et, pour ainsi dire, une *démonstration par l'absurde*. Ce pays, malgré tout le bruit et toutes les phrases qu'on y fait, trahit chaque jour davantage le pitoyable état de son éducation politique et son défaut de maturité pour des institutions libres. Comment aussi des gens accoutumés dès leur jeunesse à trembler chez eux sous la férule de M. le maire, de M. le sous-préfet et de M. le préfet, sauraient-ils trouver la juste mesure, lorsqu'ils ont à statuer sur leurs intérêts les plus graves et les moins directement positifs [2]?

1. L'auteur semble oublier qu'il y a des abus en Angleterre comme dans tous les autres pays. Il serait peut-être même difficile d'en citer de plus monstrueux que ceux que l'on remarque dans l'administration des communes anglaises, dont les intérêts sont abandonnés à la gestion de *corporations* qui, non-seulement se complétent elles-mêmes par voie d'élection, mais qui de plus ne sont soumises à aucune espèce de contrôle. Les comptes qui ont vu le jour pour la première fois à l'occasion de la réforme parlementaire, ont fait connaître bien des emplois illicites et intéressés des fortunes communales. (*Le traducteur.*)

2. Tout cela prouve que l'auteur ne connaît guère mieux la France que l'Angleterre. Dans la vivacité de ses préventions contre le gouvernement français, il confond le chef de l'administration locale, le représentant électif de la commune, avec

M. de Tocqueville, écrivain qui appartient à cette terre classique de la centralisation, a peint en traits vigoureux les maux qui résultent de ce système, après s'être convaincu, par lui-même, des effets heureux des constitutions libres des communes de l'Amérique du Nord. Le chapitre intitulé, *Des effets politiques de la décentralisation administrative aux États-Unis*, dans son ouvrage *De la Démocratie en Amérique*, est certainement l'un des plus intéressants de ce livre remarquable.

Distinguant la centralisation administrative de la centralisation gouvernementale, c'est-à-dire de l'unité de l'état à l'égard des intérêts collectifs, il compare, dans son ouvrage, les effets de la première de ces centralisations avec ceux de la constitution municipale des États-Unis. « Je pense, « dit-il, que la centralisation administrative n'est « propre qu'à énerver les peuples qui s'y soumet- « tent, parce qu'elle tend sans cesse à diminuer « parmi eux l'esprit de cité. » « Elle excelle, ajoute- « t-il, à empêcher, non à faire. »

« J'ai visité, dit-il en terminant, les deux na-

les délégués du pouvoir central; et puis, cette férule, où l'a-t-il prise? Ne semblerait-il pas à l'entendre, que la France, en 1840, est administrée comme elle l'était à peine sous le gouvernement impérial, dans ses moments de plus grande rigueur.

(*Le traducteur.*)

« tions qui ont développé au plus haut degré le « système des libertés provinciales, et j'ai écouté « la voix des partis qui divisent ces nations.

« En Amérique, j'ai trouvé des hommes qui as- « piraient en secret à détruire les institutions dé- « mocratiques de leur pays. En Angleterre, j'en « ai trouvé d'autres qui attaquaient hautement « l'aristocratie. Je n'en ai pas rencontré un seul « qui ne regardât la liberté provinciale comme un « grand bien.

« J'ai vu, dans ces deux pays, imputer les maux « de l'état à une infinité de causes diverses; mais « jamais à la liberté communale.

« J'ai entendu des citoyens attribuer la gran- « deur ou la prospérité de leur pays à une mul- « titude de raisons; mais je les ai tous entendus « mettre en première ligne, et classer à la tête de « tous les autres avantages, la liberté provinciale. »

Jamais les conséquences malheureuses de la centralisation n'ont été exposées avec plus de force que par le ministre français Malesherbes, qui, en 1775, disait à Louis XVI dans une occasion solennelle :

« Il restait à chaque corps, à chaque commu- « nauté de citoyens, le droit d'administrer ses « propres affaires; nous ne dirons pas que ce « droit faisait partie de la constitution primaire « du royaume; il remonte bien plus haut : c'est

« le droit naturel, c'est le droit de la raison. Ce-
« pendant, il a été enlevé à vos sujets, Sire, et
« nous ne craignons pas de dire que l'administra-
« tion est tombée, à cet égard, dans des excès
« qu'on peut nommer puérils.

« Depuis que des ministres puissants se sont fait
« un principe politique de ne point laisser convo-
« quer d'assemblée nationale, on en est venu, de
« conséquences en conséquences, jusqu'à déclarer
« nulles les délibérations des habitants d'un vil-
« lage, quand elles ne sont pas autorisées par l'in-
« tendant; en sorte que. si cette communauté a une
« dépense à faire, il lui faut prendre l'attache du
« subdélégué de l'intendant, par conséquent suivre
« le plan qu'il a adopté, employer les ouvriers
« qu'il protége, les payer suivant son arbitraire;
« et si la communauté a un procès à soutenir, il
« faut aussi qu'elle se fasse autoriser par l'inten-
« dant; il faut que la cause soit plaidée à ce pre-
« mier tribunal, avant d'être portée devant la jus-
« tice, et si l'avis de l'intendant est contraire aux
« habitants, ou si leur adversaire a du crédit à
« l'intendance, la communauté est déchue de la
« faculté de défendre ses droits.

« Voilà, Sire, par quels moyens on a travaillé
« à étouffer en France tout esprit municipal, à
« éteindre, si on le pouvait, jusqu'aux sentiments
« de citoyen. On a, pour ainsi dire, interdit la na-

« tion entière, et on lui a donné des tuteurs. »

On en peut dire autant de l'Autriche, et avec plus de raison encore. Les fonctionnaires y forment un corps qui, entravant, séparant, brouillant tout, se pose entre le prince et le peuple, intercepte les intentions bienveillantes de l'un, comme les vœux et les demandes de l'autre, et en forme un ouvrage méconnaissable, absurde. Le gouvernement laisse faire. Le système qui a prévalu jusqu'ici, celui qui prévaut encore, est ce système temporisateur, palliateur, entièrement passif, qui consiste à laisser faire, à éviter toute mesure énergique, toute réforme radicale; qu'on peut enfin résumer dans ces mots fameux: *Après moi le déluge!* En vérité, cette prophétie involontaire pourrait se réaliser; car ceux-là mêmes qui, dans leur aveuglement inconcevable, vantent et soutiennent ce système, ne croient pas que cette apathie factice des gouvernés à l'égard de leurs intérêts immédiats, puisse encore durer longtemps; car, sous ce rapport, les dix dernières années ont produit des changements considérables.

Telle est la position actuelle de l'Autriche. Sans fondement solide, sans aucun principe conservateur, son gouvernement n'offre pas même à ses administrés la consolation temporaire et égoïste d'une existence assurée et florissante. Ce n'est point la bonne volonté qui manque aux sommités

gouvernementales, c'est l'organisation intérieure qui est vicieuse; une machine inanimée ne peut rien produire qui ait de la vie. Autant il y a d'avenir dans chacun des peuples qui forment l'empire autrichien, autant il y en a peu dans le gouvernement collectif, espèce de momie qui doit tomber en poussière aux premiers rayons du soleil, si un orage ne vient pas auparavant la détruire violemment.

Nous ne connaissons point, ou du moins nous ne connaissons que bien imparfaitement la Chine, et peut-être nous faisons-nous une idée tout à fait fausse du céleste empire, et des causes de sa durée si longue et si extraordinaire. Mais si l'idée que nous en avons est fondée, l'Autriche semble tenir, à l'égard de l'Europe, la même place que cet empire à l'égard de l'Asie. L'avenir nous apprendra ce qu'il y a de force de cohésion dans l'empire chinois; car un grand orage le menace. Encore quelques moments aussi, et son ménechme européen rencontrera un horizon non moins sombre et non moins menaçant; et celui-ci doit craindre non-seulement les orages et les rafales, mais encore les lumières et les comparaisons qui ne sont peut-être pas le moindre danger qu'il ait à redouter.

Fidèle à sa politique, qui consiste à ne songer

qu'au moment présent, et à vivre au jour le jour; fidèle à sa devise : *Après moi le déluge*, l'Autriche est parvenue, par les plus grands sacrifices, en consentant à l'anéantissement d'une prépondérance amie en Orient et à l'établissement de deux autres prépondérances ennemies, à différer le dénouement d'une question, dont la solution pourra amener la destruction de l'empire ottoman, et peut-être pour elle-même les commotions les plus violentes. Mais le mal que l'on s'imagine aujourd'hui avoir guéri avec des palliatifs, se reproduira sous peu plus fort et plus dangereux qu'auparavant. Si les deux influences prédominantes, maintenant alliées, viennent à se désunir, et que, dans le terrible conflit qni peut en résulter, leur triste protégé périsse, ou bien, si, comprenant mieux leurs intérêts respectifs, elles se mettent ouvertement d'accord pour lui porter le coup de grâce, quel sera dans ces événements qui réagiront sur le monde entier, le rôle de l'Autriche? Quels effets produiront-ils sur elle?

Tout son commerce à la merci de ses ennemis; sa grande *artère*, comme on s'est plu à appeler le Danube, serrée à volonté par la Russie; l'empire abandonné à l'influence morale et en partie religieuse du grand empire slave, influence qui, déjà, s'étend de Troppau à Cattaro, jusque sous les villes frontières de l'Autriche; dix-huit

millions de Slaves autrichiens, devenant Russes par leur esprit et leurs tendances; alors que deviendra l'Autriche? Et de quelle manière la Russie usera-t-elle, à l'égard de la Hongrie, l'endroit le plus vulnérable de l'empire, du puissant levier qu'elle possédera dans l'alliance du sang et dans celle de la religion?

Tout cela n'est que supposition; peut-être l'empire autrichien restera-t-il à jamais tel qu'il est. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce que nous venons de dire est possible, et même d'une possibilité immédiate.

Tournons nos regards vers l'Ouest. En France, cet antre d'Éole de l'Europe, règne Louis-Philippe, dont la main vigoureuse enchaîne tous les vents, *ac vinclis et carcere frenat*, quoiqu'ils rugissent et s'agitent. Mais cette main se glacera un jour; l'homme qui enfouit les tempêtes sera lui-même enseveli, et sur son cercueil s'élèveront les mugissements épouvantables de ceux qui se sentiront délivrés, de ceux qu'agitent les angoisses, et de ceux-là aussi que l'on a cru écrasés. Le sceptre se transmet par héritage; mais non la main qui le tient et sait s'en servir. Nous espérons et nous croyons, qu'en France, on n'en viendra point à de grandes et sanglantes catastrophes; mais il paraît certain que ce pays n'a pas éprouvé encore toutes les oscillations qui doivent finir par le conduire à

la vraie liberté et à la stabilité ; il est destiné à subir encore plus d'une révolution, dont la réaction ne saurait manquer de se faire sentir en Europe, et surtout en Autriche. Or, la grande majorité de la population de ce dernier état est arrivée précisément au point où une pareille impulsion peut devenir dangereuse, si les esprits ne sont de bonne heure émancipés, et par là placés hors de l'atteinte des influences étrangères.

De toutes les influences qui agissent sur l'Autriche, la plus lente, il est vrai, mais aussi la plus puissante, celle dont l'action est la plus continue, est l'influence de l'Allemagne libérale ; car elle a son principe dans la conformité de langue et de mœurs, comme dans les souvenirs de toute espèce qui intéressent encore à l'Allemagne, à sa situation et à ses développements, les sept huitièmes du peuple autrichien. Le Saint Empire Romain, quoique ayant disparu de l'horizon politique, reste encore vivant dans les cœurs de ceux qui constituaient autrefois cette grande famille, et cet ancien lien les unit encore étroitement. Peut-être même remplit-il ainsi sa plus belle mission, et conserve-t-il l'unité des races germaniques mieux qu'il ne le faisait quand il existait encore. Chaque parole prononcée en Allemagne ; chaque pas que fait ce pays, en avant ou en arrière, trouve en Autriche mille retentissements ; et les organes les plus distingués,

les plus répandus de la littérature allemande y ont aussi leurs acheteurs les plus nombreux. L'Allemagne a commis une grande faute, en s'éloignant de l'Autriche, dans ces dix dernières années, en la regardant de haut en bas avec un air de supériorité intellectuelle : elle a risqué ainsi de s'aliéner à jamais l'une de ses races les plus vigoureuses, l'une de celles qui promettent le plus d'avenir. Heureusement il n'est rien arrivé de semblable, et toutes les sympathies, toutes les tendances intellectuelles et positives de l'Autriche, continuent de se diriger vers l'Allemagne.

C'est ce que l'on a pu apercevoir lorsque, il y a quelques années, on vantait en Autriche la question de l'accession à l'union des douanes allemandes; cette accession obtint dans toutes les classes une grande et générale popularité, quelque puissante que fût l'opposition de plusieurs intérêts matériels qui, à la fin pourtant, parvinrent à rester vainqueurs. On le voit encore à la part qu'on prend universellement en Autriche à tout ce qui intéresse l'Allemagne. Non, l'Autriche n'est point, comme on a voulu le faire croire, un membre ingrat et déserteur de la grande famille germanique; aussi l'Allemagne agirait-elle très-mal, si elle allait volontairement renoncer à une de ses parties les plus importantes. Bien que liée par sa position particuliere qui, aujourd'hui, l'empêche d'agir

hautement et ouvertement, l'Autriche n'en prend pas moins l'intérêt le plus vif à tout ce qui émeut les cœurs et les esprits allemands; et tout cela exerce sur son état moral une influence silencieuse, mais irrésistible. De là une impulsion puissante et continue vers le progrès, impulsion qui échappe à l'observateur superficiel, mais qui, croissant sans cesse, rendra enfin nécessaire, dans un temps qui n'est plus éloigné, un changement dans l'état extérieur des choses.

Ainsi que le but de politique, les armes dont on se servait ont été changées. Depuis que les guerres de conquêtes sont devenues impossibles, à cause de la prédominance qu'a prise la volonté nationale jadis sans force, on commence à regarder comme superflues les grandes armées: on n'en a plus besoin, et on ne les craint plus. Qu'elles existent encore, cela s'explique par la répugnance que l'homme éprouve en général à toucher aux vieilles institutions, dont la force morale survit presque toujours à l'utilité réelle. Mais, Dieu aidant, nous les verrons disparaître de l'Europe. Les gouvernements actuels ont dans leurs mains d'autres armes : celles de l'opinion publique, du crédit public, de la prospérité générale, des intérêts intellectuels et matériels. Par des unions douanières et des traités de commerce, par des chemins de fer, par la navigation

à vapeur, on fait la conquête de ce qu'autrefois la force des armes ne pouvait conquérir ; et les peuples comme les gouvernements s'en trouvent bien.

L'Allemagne s'est mise à la tête de l'Europe par sa grande union de douanes. Mais, contre elle, s'élève la France, avec sa tendance à attirer à soi, dans une réunion de douanes, la Belgique et la Péninsule espagnole ; et le moment où l'on verra s'opérer cette seconde union douanière est peut-être moins éloignée qu'on ne pense, car elle est dans l'intérêt de tous.

En présence de cette union puissante, il ne reste guère autre chose à faire à l'Allemagne et à l'Autriche que de se renforcer mutuellement par une accession pleine et absolue. Mais leur union, quoiqu'au premier aspect elle semble n'avoir qu'un but matériel, ne pourra jamais avoir lieu sans amener des concessions réciproques, et sans produire à la fin, entre les deux pays, une assimilation intellectuelle et politique.

Dans quelque temps un grand réseau de chemins de fer mettra la capitale de l'empire autrichien en communication avec les centres de la science, de la civilisation et du progrès en Allemagne ; non-seulement des ballots et des sacs, mais des hommes avec des idées, s'y promèneront, portés par la vapeur comme par des ailes. Pourra-t-on alors en-

tourer l'Autriche d'une sorte de muraille de la Chine?

Un autre germe, non moins vigoureux, de changements radicaux, et que porte l'Autriche dans son sein, c'est la Hongrie. Quelque mûres que soient les autres provinces de l'empire pour une refonte de leur organisation politique, il leur manque le cadre suivant lequel devrait se mouvoir leur activité dans ce sens. Pour obvier au défaut de ce cadre, une impulsion énergique serait nécessaire, soit qu'elle provînt du dehors, soit qu'elle fût l'effet du hasard, soit enfin que le gouvernement lui-même en prît l'initiative. En Hongrie ce cadre existe, et il n'existe pas seul; l'activité qui tend à le remplir y est forte, patente, politiquement reconnue; elle est telle qu'elle doit appeler l'attention la plus sérieuse des parties intéressées, si l'on ne veut pas qu'elle devienne évidemment subversive. La Hongrie approche de plus en plus de la vérité d'un gouvernement constitutionnel. Si jusqu'ici, au moins jusqu'à une époque très-récente, on y a plus parlé qu'agi, c'est que les actes doivent toujours être précédés par les idées, et qu'il faut que l'opinion publique grandisse, avant que de pouvoir faire écouter ses réclamations. La Hongrie jouit d'une administration à très-bon marché, infiniment libérale, et bien imaginée pour ses fins, au moins dans ses prin-

cipes fondamentaux. L'administration y est le plus souvent locale, et par conséquent les fonctionnaires y sont peu nombreux; le pays paie peu d'impôts. Quel exemple séduisant offert aux provinces voisines, si durement imposées, et sur lesquelles s'appesantit cet odieux despotisme de la bureaucratie. Tandis que dans les provinces autrichiennes ce fardeau devient chaque année plus insupportable, l'esprit libéral et positif prend son essor en Hongrie et s'efforce d'y remplacer les déclamations par des améliorations, et de réaliser d'une manière toujours plus bienfaisante, le principe du gouvernement par soi-même. Peut-on espérer que deux phénomènes aussi différents, aussi opposés, puissent longtemps subsister l'un à côté de l'autre? Le fier coursier de Phœbus pourra-t-il longtemps être attelé au même joug que le bœuf?

Il y a une chose sur laquelle la Hongrie a déjà exercé et exerce encore tous les jours une grande influence dans les pays qui lui sont limitrophes : c'est le développement du sentiment national. En considérant la fierté sans bornes des Hongrois, leur profond mépris pour tout ce qui est étranger, les peuples qui sont en contact avec eux ont dû sentir, par une réaction naturelle, se développer ces mêmes sentiments dans leur âme. Cela pourrait peut-être expliquer le développement rapide qu'ont pris dans les derniers temps ces sentiments

nationaux. Tous les jours ils font des progrès plus marqués dans les classes inférieures aussi bien que dans les classes supérieures. Peu à peu la plus grande partie de la noblesse, suivant l'exemple de ses confrères hongrois, se retire de Vienne et va, dans les provinces, se placer à la tête de nationalités animées; les littératures provinciales, d'ailleurs, l'éducation domestique et la tendance générale de toutes les classes du peuple, favorisent et accélèrent cette marche.

Dans un pays où il se passe de semblables choses, il est de toute nécessité que le gouvernement change aussi de route. Si, tant que les sentiments nationaux particuliers sommeillaient, tant qu'ils n'avaient point acquis la conscience de leur force ni de leur but, il pouvait être prudent de les abandonner à eux-mêmes, et d'appliquer cette maxime : *divide et impera*, une telle conduite serait, aujourd'hui que les circonstances sont si différentes, de la dernière imprudence. Les nationalités qui s'éloignent chaque jour davantage les unes des autres finiraient par rompre les liens par lesquels on prétendrait les tenir enchaînées les unes aux autres, et donneraient un libre cours à leurs forces impétueuses.

Peut-être le moment est-il déjà passé; peut-être a-t-on prolongé trop longtemps cette politique insouciante que nous avons déplorée plus

haut. Mais la situation qui en est résultée ne saurait durer; c'est l'opinion générale des esprits éclairés en Autriche; et l'on sera étonné de voir un jour, dans cet empire jusqu'ici jugé la terre classique de la stabilité, éclater les causes les plus énergiques de bouleversements et de dissolution. Le manque de confiance dans l'avenir, le défaut de toute prévoyance, de toute sollicitude de la part du gouvernement, sont un des symptômes les plus effrayants de l'état des choses en Autriche. Une seule idée primitive, une seule pensée peut être reconnue dans cette politique palliative : c'est le désir d'obtenir le repos du moment, d'éloigner, non de détruire toute cause de changements, quelque salutaires, quelque nécessaires qu'ils puissent être; mais jamais rien de bon ne pourra être produit avec ce système : le jour du paiement arrive toujours; et un homme ruiné, en renouvelant ses billets, n'empêche jamais sa perte : il ne fait que la différer.

Quels ont été d'ailleurs les résultats de cette politique? A l'intérieur, le gouvernement s'est aliéné les sympathies des peuples; l'état se trouve obéré d'une masse de dettes toujours croissante; la prospérité matérielle n'a fait et ne fait que des progrès infiniment lents; les intérêts intellectuels sont négligés; enfin l'empire se voit à la veille d'être divisé par suite des tendances de plus en plus di-

vergentes de ses différentes parties. A l'extérieur, l'Autriche a perdu la force, la considération, l'influence; elle ne doit plus la place qu'elle occupe parmi les grandes puissances de l'Europe, qu'à une certaine vénération pour son ancienne puissance; quant à son influence véritable, à cette influence qui se fonde sur la valeur intrinsèque des nations, sur une certaine tendance prononcée et poursuivie par elles sans déviations, l'Autriche l'a depuis longtemps perdue. Voilà les fruits qu'une paix de vingt-cinq années a mûris pour ce pays et pour son gouvernement.

En 1815, l'Autriche, en quittant le champ de bataille où venait de se décider le sort du monde, se trouvait avoir reçu une augmentation considérable de territoire, et jouir de tout le pouvoir moral que devait lui conférer une victoire obtenue principalement par sa coopération. Sa puissance, qui n'avait jamais été aussi grande depuis Charles-Quint, imposait à tous le respect. Son influence en Italie était prépondérante et incontestée, car c'était à elle que les princes de cette péninsule étaient redevables de leur restauration. Les vœux des peuples, d'anciens souvenirs l'appelaient à la suprématie en Allemagne, et lui conféraient, comme jadis, la présidence de la diète fédérale. L'Orient s'éveillant d'un long sommeil, tournait avec confiance ses regards vers elle

comme vers sa protectrice naturelle; il attendait d'elle son émancipation, son développement, et semblait disposé d'avance à lui prouver sa reconnaissance pour une bienfaisante intervention. Enfin, elle renfermait dans son sein une population nombreuse, vigoureuse, active, qui ne demandait qu'un champ ouvert à ses efforts. En vérité, l'Autriche paraissait ainsi destinée à gouverner l'Europe et le monde.

La France, par les défaites qu'elle venait d'éprouver, et par les sacrifices énormes qui lui étaient imposés, se trouvait profondément humiliée. La situation contre nature de la Prusse, qui semblait une réunion de pièces de rapport, et les divisions qui fermentaient dans son intérieur, entre les anciennes provinces et celles d'acquisition nouvelle, paraissaient ne devoir permettre à cette puissance aucune grande espérance. La Russie, par suite des penchants religieux d'Alexandre et par l'érection du royaume de Pologne, s'était de plein gré démise d'une portion considérable de son influence. L'Angleterre seule restait là, dans sa fière et inaccessible position, comme la reine des mers, en possession d'une supériorité commerciale et maritime sans égale, bien qu'un cancer funeste, une sourde discorde germât aussi dans ses entrailles. L'Angleterre et l'Autriche paraissaient donc appelées à se partager l'empire du monde, et à porter,

l'une le trident des mers, l'autre le sceptre du continent.

Tel était l'état de l'Europe en 1815.

En 1840, nous voyons cette même France, si accablée en 1815, qu'elle servait de pâture à la moitié de l'Europe; nous la voyons devenue, sinon la première, au moins la seconde puissance continentale du monde civilisé, faire entendre, comme avant ses défaites, sa voix décisive, sur les destinées de l'Europe; exercer en Espagne et en Belgique une influence presque sans bornes, et imposer dans toutes les parties du monde le respect et l'empire de son pavillon. La Prusse a acquis par son union de douanes, une influence désormais indestructible sur l'Allemagne; elle s'est placée à la tête du mouvement intellectuel de ce pays; et les Allemands portent aujourd'hui, avec fierté et confiance, leurs regards sur elle; car c'est d'elle qu'ils attendent la réalisation de leurs espérances d'unité et de grandeur. Le noble successeur du grand Frédéric a appelé son peuple à prendre part aux affaires publiques, et les citoyens ont dignement justifié la confiance de leur prince. Les sympathies de l'Europe entière, l'espérance et les vœux de la race germanique, qui, bien que soumise à des dominateurs différents, n'en a pas moins un même cœur, une même âme, sont tournés vers la Prusse. Tous

les jours cette unité de l'Allemagne s'affermit et devient plus parfaite; tous les jours se consolide la nationalité allemande à la tête de laquelle s'est placée la Prusse par la réunion des douanes et par ses institutions politiques. Dans peu de temps cette unité sera achevée; elle sera close, et repoussera d'autant plus irrévocablement les traînards arriérés, qu'ils étaient appelés, par leur origine et leurs traditions, à se joindre au mouvement général. La Russie a révoqué le don qu'elle avait fait dans sa générosité; et d'un seul bond, elle s'est élancée au milieu de l'Europe. Elle s'est créé une influence de fait, qui équivaut à une possession réelle, dans quatre jeunes états qui doivent leur existence à sa protection; en Grèce, en Moldavie, en Valachie et en Servie; et cependant, ces états, par leur situation, pour leurs intérêts, devaient plutôt rechercher le protectorat exclusif de l'Autriche. La Russie domine déjà sans obstacles les quatre cinquièmes de l'empire ottoman en Europe et en Asie. Ses flottes, comme celles de la France, commencent à marcher de pair avec celles de l'Angleterre; enfin, son ascendant moral s'est augmenté à un point peut-être exagéré; car, aujourd'hui, elle traîne à sa remorque et sans trop de ménagements l'Autriche; et la Prusse sera peut-être un jour forcée de subir aussi la même condition.

Tandis que tous les gouvernements mettaient

ainsi à profit de longues années de paix pour marcher en avant, l'Autriche, comme le serviteur infidèle, enfouissait le talent que le Seigneur lui avait confié. Elle croyait rester stationnaire et ne s'apercevait pas qu'au milieu du progrès universel, quiconque ne bouge point, rétrograde. Quoiqu'elle ait la présidence à la diète, malgré le prestige des vieux souvenirs que son nom réveille, elle s'est vu enlever par la Prusse une influence qui, au lieu de baisser, aurait dû au contraire aller toujours en augmentant. Elle est méconnue, oubliée et haïe en Allemagne, parce qu'on la regarde comme le soutien de principes surannés et rétrogrades, tandis que la Prusse, par un sage calcul, s'est mise à la tête du progrès libéral. L'Orient s'est levé et émancipé sous la protection des grandes puissances européennes. Un peuple chrétien a pris place dans la grande société du monde civilisé, avec l'espérance d'un avenir brillant : ceux de ses frères de race et de religion qui n'ont pu encore suivre son exemple, comptent avec impatience les jours qui restent à l'odieuse domination de leurs oppresseurs, et dirigent des regards pleins de confiance vers les mêmes grandes puissances qui ont soutenu l'effort décisif de leurs aînés dans la liberté et dans la civilisation. Cependant parmi ces grandes puissances il en est une qui s'est retirée, isolée, et, quand la chrétienté entière palpitait à la vue de

la lutte héroïque de nos frères dans la foi, elle s'est écartée d'un air boudeur, et est restée spectatrice immobile du combat. Elle n'a point osé contrarier le mouvement général de l'Europe, et prendre ouvertement le parti des oppresseurs barbares; mais ses sympathies, ses vœux, ses efforts secrets, étaient en leur faveur. Cette puissance, c'est l'Autriche; et, cependant, ses intérêts les plus chers exigeaient qu'elle contractât une liaison intime avec l'Orient chrétien. Aussi cette politique inconcevable a-t-elle porté ses fruits: l'influence autrichienne est entièrement perdue en Orient; elle a passé à d'autres nations, qui, tous les jours, y deviennent de plus en plus prépondérantes, et le commerce de l'Autriche, qui se fait presque tout dans ces parages, en souffre considérablement; l'influence de ces nations se faisant sentir, même dans les plus petites choses.

Je ne citerai pour exemple que ce qui se passe à l'égard du petit état de Montenegro, qui se trouve sur la frontière de l'Autriche; à chaque instant le territoire autrichien est envahi par les Montenegrins, qui le livrent au pillage et y commettent les plus grandes horreurs. Ce nid de brigands au milieu des rochers, est placé sous la protection de la Russie, et son seigneur le Vladeka est à la solde du czar. Ce serait cependant à l'Autriche, à cause du voisinage immédiat, à y exercer une influence pré-

pondérante : mais une économie mal entendue n'est certes pas le moyen d'y parvenir. D'ailleurs une expédition de quinze jours suffirait pour détruire entièrement ce repaire de brigands, et, si l'on ne voulait pas marcher contre eux, il suffirait d'établir un cordon sanitaire, tel qu'il en existe sur tout le reste de la frontière turque; on l'aurait bientôt réduit par la famine; car les Montenegrins ne tirent leurs moyens de subsistance que de l'Albanie autrichienne. Mais l'égide russe est toute-puissante, et c'est par déférence pour cette puissance que l'Autriche supporte cette ignominie, et ouvre ses frontières et ses marchés à ses sauvages voisins.

L'Autriche voit encore lui échapper aujourd'hui la plus importante de ses influences, celle qu'elle exerçait en Italie. La cour de Naples, oubliant ses anciennes obligations, se tourne vers la France, en qui elle espère trouver une alliée plus accommodante et plus gracieuse. Celle de Turin restera fidèle comme elle l'a été jusqu'à ce jour à son vieux principe d'utilité. L'influence de l'Autriche en Italie se trouve donc restreinte à quelques légations papales et aux grandes puissances de Parme, de Modène, de Lucques et de San Marino! Magnifique résultat, en vérité, pour un état de 35 millions d'habitants! L'Autriche a volontairement abandonné toute action puissante sur les

affaires de la péninsule; et une de ses idées les plus malheureuses, que l'on doit peut-être attribuer à sa position intérieure, a été de se charger de plein gré, dans la grande affaire de la canonisation de la liberté et du progrès, du rôle odieux du *Diabolus Rotæ*.

Dans l'Italie autrichienne, malgré l'amnistie de 1838, l'antipathie pour les Allemands et pour leur gouvernement est devenue plus forte et plus générale qu'elle n'était autrefois, et l'on ne peut entrevoir dans l'avenir la possibilité d'une fusion ou d'un rapprochement entre les deux peuples. La génération actuelle est nourrie de la haine des étrangers, et les meurtrissures que les Italiens se sont faites à eux-mêmes dans leur propre folie, sont proclamées par eux comme des blessures sanglantes; car, à défaut de fierté, ils possèdent assez de vanité nationale pour aimer mieux qu'on les plaigne que de les regarder comme un objet de risée. On peut attribuer en partie cette aliénation du peuple italien, à la bureaucratie autrichienne, qui, lorsqu'une idée libérale est adoptée par le gouvernement, s'en empare aussitôt, la transforme et la rend méconnaissable par les formalités qu'elle y attache. Ainsi, à peine l'acte d'amnistie dont nous avons parlé avait-il paru, que les autorités administratives s'en emparèrent, y attachèrent une foule d'explications et de condi-

tions, marchandant comme des juifs la grace impériale, et de la sorte arrivèrent en peu de temps à faire manquer tous les bons effets que cette mesure pouvait avoir sur l'opinion publique. Il fallut accomplir une foule de formalités; chaque affaire particulière fut soumise aux lenteurs de l'administration, et le résultat qu'on obtint fut que l'amnistié qui, d'abord, s'était imaginé pouvoir immédiatement retourner dans sa patrie, en voyant les obstacles se succéder indéfiniment, loin d'éprouver de la reconnaissance, se crut lésé et maltraité, surtout lorsqu'il s'aperçut qu'il y avait des préférences dans la manière dont était accordée la permission du retour.

En Pologne, une administration semblable a fait naître pour l'Autriche une aversion qui ne paraît pas non plus devoir disparaître de sitôt, surtout à cause de la conduite que le gouvernement a tenue dans ces derniers temps, et de l'influence russe, qu'il subit dans ces contrées plus que partout ailleurs. Depuis 1831, la noblesse polonaise forme une espèce d'opposition silencieuse, qui, aujourd'hui, est devenue pour elle presque un point d'honneur.

La Bohême paraît tous les jours plus convaincue qu'elle est destinée à conserver sa nationalité particulière et séparée; et, avec le sentiment de sa force et de son unité, grandit aussi sa répugnance pour la domination étrangère.

Quant à la Hongrie, l'Europe sait avec quelle rapidité elle marche vers une émancipation complète ; avec quel succès elle travaille à changer sa constitution, actuellement défigurée, mais dont les principes sont éminemment généreux, en une constitution vraiment libérale, qui assure à toutes les classes une même protection et une même liberté. Quelques années encore, et ces efforts auront atteint leur but, et l'humanité s'en réjouira; car une grande et noble nation sera rentrée dans le giron de la liberté et de la civilisation.

Il n'y a plus aujourd'hui de prophètes; les devins que produit notre époque sont obligés, faute d'inspirations divines, de puiser leur science dans leurs propres perceptions. Ce n'est plus par les lignes de la main, ni par les conjonctions des astres qu'ils prédisent les destinées des hommes; mais bien par la connaissance de leur position actuelle et par leur histoire.

Il en est de même des nations; ni le cours des astres, ni le destin, ni les discours vagues des journaux officiels, dont se nourrit quelquefois l'opinion publique, ne doivent plus être consultés par ceux qui veulent prononcer sur les conditions de durée que porte en lui un peuple; il faut rechercher ce qu'est réellement ce peuple, ce que sont ses institutions, sa composition, son principe élémentaire, et la base sur laquelle il repose; son

histoire, et surtout celle de ses dernières années.

C'est ainsi que nous avons procédé à l'égard de l'Autriche. Nous lui avons consciencieusement et sans préoccupation appliqué le scalpel, et nous l'avons trouvée dépourvue de base solide; nous avons trouvé qu'elle ne repose sur aucun principe qui promette de la durée; nous l'avons vue déchue dans ses rapports extérieurs, dans l'opinion publique de l'Europe et dans son influence; nous l'avons vue abandonnée, sur toutes ses frontières, à des influences étrangères et hostiles; nous avons vu dans son intérieur, un mélange de nationalités, ennemies entre elles, et dont on excite sciemment la jalousie, au lieu de chercher à les réunir par un lien commun, par quelque institution vivace; nous avons vu, en un mot, une machine gouvernementale inanimée, sans intelligence, et par conséquent sans vigueur.

Il ne nous a donc pas été difficile d'apprécier l'état actuel de l'Autriche.

Mais ici se présente une question des plus graves, et dont la solution consciencieuse est du devoir de tout homme d'état autrichien; cette question, la voici: Les vices qui affectent la situation de ce pays, permettent-ils l'espoir d'une guérison? Pourrait-on prévenir, par des remèdes prompts, efficaces et conformes aux exigences de l'époque, la destruction dont est menacé l'édifice gouver-

nemental? Ne reste-t-il plus qu'à se résigner dans ce calme du désespoir, qui ôte toute énergie, et à abandonner le char de l'état à son cours funeste, jusqu'à ce qu'il roule dans l'abîme?

Pour quiconque connaît l'Autriche et sa population, si vigoureuse et si riche d'avenir, la réponse sera facile; car il se refusera à croire à l'impossibilité du salut. Mais pour que ce salut ait lieu, il faut autre chose que des palliatifs et des demi-mesures; il faut des réformes énergiques et radicales; il faut rompre avec le passé; il faut adopter des principes nouveaux : c'est de ces principes que doit venir le bien; eux seuls peuvent sauver l'état.

Les temps ne sont plus où la puissance des états se calculait sur le nombre des âmes et sur la multitude des soldats disponibles, au grand et au petit format. Les baïonnettes ne font plus la force des états, et l'on cessera bientôt de jouer aux marionnettes avec des soldats. Il n'y a qu'une seule chose, sur laquelle puisse maintenant s'appuyer un gouvernement qui prétend à quelque chose de plus qu'à une existence précaire : c'est l'opinion, l'estime publique, le sentiment de sa force dans la nation. Tous les autres boulevards des états sont tombés : personne ne croit plus à la mission divine des princes; personne ne craint plus leur force physique. Il ne reste donc plus que le respect qu'on leur porte, la conviction de l'excellence de leurs

intentions, et l'attachement aux institutions dont ils sont les gardiens et dont ils font partie. L'amour ni la crainte ne sont plus de sûrs liens entre le peuple et ceux qui règnent; l'estime seule peut former un lien semblable; car les peuples ont atteint leur virilité, et il n'y a que l'enfant qui craigne, que l'adolescent qui aime; quant à l'homme fait, il estime: c'est ce qu'écrivait Louis Bœrne, en 1818.

Tant que le citoyen sera habitué à regarder le vaisseau de l'état comme une chose avec laquelle il n'a rien à démêler dans la vie privée, il n'aura aucun motif de s'y attacher, ni d'en soutenir le pilote. Il sera, dans le cas le plus heureux, simplement un poids hors de la balance, position négative qui ne lui fera ni rien empêcher, ni rien protéger.

Cependant, de tous les gouvernements absolus de l'Europe, celui de l'Autriche est le seul qui n'ait jamais manqué de la volonté de rendre heureux les peuples. Amis ou ennemis, ceux qui spéculaient sur sa perte, soit en conspirant, soit en se renfermant dans une antipathie qui ne se manifestait que par leur isolement, mais qui n'en était pas moins implacable, aussi bien que ceux qui, dans les temps de détresse, lui sacrifiaient leurs biens et leur sang, tous ont été également les objets de son attention. Jamais il n'a, par un calcul froid et

égoïste, exposé à dessein le bien des citoyens pour des fins ambitieuses ou intéressées; ses vues ont toujours été pures, et elles ont mérité de la reconnaissance, quels qu'en aient d'ailleurs été les résultats.

Tout ami de l'humanité doit lui savoir gré d'une telle conduite; mais en même temps on doit faire les vœux les plus sincères, les plus ardents, pour que ce gouvernement comprenne ses véritables intérêts, pour qu'il entre enfin dans la carrière du progrès et des véritables améliorations. Nous suivons avec inquiétude l'ami auquel nous portons intérêt, et qui nous a quittés pour s'égarer dans une route dangereuse; nous espérons toujours qu'il reviendra un jour à nous, et qu'il reconnaîtra qu'il vaut mieux reposer dans les bras d'amis sages et sincères que sur le sein trompeur d'adversaires irréconciliables.

Ce n'est donc point une résistance entêtée, obstinée et intéressée, de la part des sommités de l'administration autrichienne, qui s'oppose aux améliorations. La sainte cause du progrès n'a point, dans ces hautes régions au moins, à combattre de la mauvaise volonté. L'empereur et sa famille ont pour le peuple un amour vrai et héréditaire, ils sont plus libéraux, ils sont animés de sentiments plus généreux que la plupart de leurs serviteurs. Quand la nécessité l'a exigé,

ils n'ont jamais hésité à faire un sacrifice à leur peuple. Mais entre l'empereur et le peuple croît la plante vénéneuse des institutions mauvaises; et semblable aux miroirs concaves, elle reçoit les rayons bienfaisants du soleil, pour les concentrer dans un foyer qui brûle et dessèche tout.

L'Autriche ne manque pas non plus de bons esprits, ni d'âmes nobles et bienveillantes, qui déplorent profondément la marche du gouvernement, et portent vers l'avenir des regards effrayés. Elles prêteraient volontiers leur concours au gouvernement, si elles pouvaient en espérer l'application de meilleurs principes. Quels éléments de progrès, si l'on savait en tirer parti! Mais aussi quel germe de fermentation et de destruction, si la force d'inertie continue à prédominer!

Notre génération, nous le croyons, est revenue de l'erreur de croire qu'en politique il existe une panacée universelle; que le même remède est bon pour toutes les maladies et pour tous les malades. Pour notre part, nous sommes fortement persuadés que des principes généraux ne sont point suffisants, et que, comme chaque peuple a son caractère et son histoire, de même il doit avoir des institutions particulières, et qui ne conviennent qu'à lui. Notre croyance va plus loin encore. Nous pensons qu'en politique, comme dans les matières sociales, comme en toute autre chose, il n'y a point in-

terruption dans la marche du progrès, que le progrès est continu, et que toute l'habileté du véritable homme d'état consiste à ajuster convenablement les institutions d'un peuple à sa phase politique. Ce serait une vaine tentative, que de prétendre fonder une constitution immuable au milieu d'un mouvement sans interruption. La meilleure de toutes les constitutions existantes, celle de l'Angleterre, ne s'est point formée tout d'un coup, par une charte ou par une loi constitutive, mais successivement, et en suivant les besoins des siècles. C'est pour cela qu'elle s'est si intimement identifiée avec la vie politique et individuelle de la nation.

Il en doit être de même pour l'Autriche. La première chose qu'un peuple ait le droit de demander à son gouvernement, c'est la protection de ses intérêts intellectuels et matériels; c'est surtout le respect de ses droits civils; c'est une existence assurée pour le temps présent, c'est un progrès libre dans son développement en tout sens, comme garantie d'un meilleur avenir. La première condition du gouvernement, s'il prétend à la durée et à la stabilité, c'est la création d'un sentiment national et d'un esprit public, d'un intérêt vif aux affaires publiques, enfin d'une certaine affection pour lui; alors, précisément parce que le peuple saura se rendre compte de ses propres

mouvements, il se trouvera en état, si le besoin le requiert, de manifester ses sentiments par des actes. De cette manière seulement un gouvernement peut espérer de prendre racine dans le cœur des citoyens, et de pouvoir faire avec succès un appel au peuple dans les jours de danger.

Il est temps encore pour l'Autriche de tenter ces choses; dans peu il serait trop tard. Lorsqu'une longue déception de toutes les espérances, et de tous les vœux les plus chers à un peuple pensant, lorsqu'une suite continue de fausses mesures, ont fait s'établir l'opinion qu'un changement paisible dans l'ordre actuel est impossible, et que les vices de la situation actuelle sont inséparables du gouvernement: alors la seule planche de salut se trouvera rompue, et le passage dans la terre promise ne pourra plus s'effectuer qu'à travers une mer de sang et de désolation. Nous pensons que les choses n'en sont pas encore arrivées à ce point; nous l'espérons sans en avoir la certitude. Car qui est-ce qui pourrait fixer avec précision l'instant où va tomber un fruit trop mûr?

En dépit des fonctionnaires et de l'autorité, le peuple a atteint peu à peu sa majorité. Que le gouvernement abandonne donc par degrés et insensiblement une tutelle qui lui est à charge aussi bien qu'au peuple. Qu'il consacre, par son libre

assentiment, le grand principe du gouvernement par soi-même, principe vieux comme le monde, et cependant si pitoyablement méconnu par la civilisation de notre époque : le gouvernement y gagnera de la force et de l'avenir; le peuple, au lieu de le regarder comme un mentor odieux, s'habituera à le considérer comme identique avec lui-même; et dans l'exaltation de son esprit public, il verra en lui la représentation de sa liberté, de sa gloire et de sa prospérité, et apprendra à l'estimer et à l'aimer. Le destin et la situation particulière de l'Autriche l'ont, jusqu'ici, préservée du cancer des disproportions sociales, qui ronge, à l'intérieur, d'autres pays plus avancés sous le rapport politique; ils l'ont garantie du danger, plus grand et plus rapproché, qui pourrait la menacer par suite du défaut d'une force d'attraction intérieure; une nouvelle vie politique la sauvera et pourra seule empêcher que d'autres maux ne viennent l'affecter plus tard. On peut acquérir de la sagesse aux dépens des autres peuples; et ce semble être un privilége des Allemands que de profiter des expériences de leurs voisins, d'éviter leurs erreurs, et de marcher dans un chemin déjà aplani.

Mais il faut ne prendre pour guide qu'un certain tact politique collectif, et ne point se laisser guider par le sentiment individuel, qui s'imagine

travailler pour tous, tandis qu'au fond il ne travaille que pour lui seul.

Après une longue et dure tyrannie de la paperasse, des voix puissantes ont enfin indiqué de meilleures routes à suivre. L'exemple de l'Angleterre et de l'Amérique n'est plus cité seulement à l'appui de vagues théories de constitutions représentatives, qui ne sauraient recevoir les mêmes applications dans tous les pays; on le cite encore sous le rapport de la liberté municipale illimitée, à laquelle ces peuples doivent, bien plus qu'à leurs constitutions représentatives, leur richesse et leur puissance. La fierté personnelle, qui s'est réveillée dans toutes les âmes, repousse tous les jours davantage la tutèle du gouvernement; les citoyens s'appuient aujourd'hui sur la conscience de leurs lumières et de leur force, pour réclamer une complète émancipation et demander qu'on les délivre enfin de chaînes inutiles.

Peut-être est-ce là ce qui fait que l'influence morale de la France sur les pays étrangers va décroissant de jour en jour. On est successivement parvenu à reconnaître que ce ne sont point les formes constitutionnelles qui fondent la vraie liberté d'un peuple, et que les Français, malgré leur chambre des députés, malgré leurs adresses du jour de l'an, ne sont, dans les mouvements journaliers de leur vie privée, ni plus

libres ni plus indépendants que les sujets de maint état absolu. Le monde les a devancés dans la carrière de la liberté, et ils tournent encore dans le cercle des mêmes idées qui excitaient il y a cinquante ans l'admiration de l'Europe. C'étaient eux qui se trouvaient alors à la tête du mouvement; maintenant c'est le contraire. Il ne faut donc pas s'étonner que les sentiments aient changé à leur égard.

Que le gouvernement de l'Autriche rende hommage à ce principe antique et simple du gouvernement par soi-même; qu'il renonce enfin à s'immiscer dans les affaires locales, et il acquerra, nous n'en doutons pas, une consistance jusqu'ici inconnue; les peuples se rallieront intimement à lui, et, comme premier fruit de cette union, prendront en leur avenir une confiance qui, de nos jours, n'existe nulle part en Autriche. Par la participation qu'il leur sera permis de prendre aux affaires publiques, les peuples acquerront ce que les Anglais appellent le *public spirit*, et par suite, l'estime d'eux-mêmes et de leur propre dignité; enfin, avec cette estime, on verra s'accroître leur affection pour le gouvernement auquel ils seront redevables d'une nouvelle vie politique.

Une vérité, simple et à la portée d'un enfant, c'est que chacun connaît mieux ses propres affaires, et qu'il les soigne avec plus de zèle et, par consé-

quent, beaucoup mieux que ne saurait le faire un étranger. Cependant on a négligé cette vérité, précisément dans son application la plus importante : sous des prétextes futiles et usés, on a prétendu prouver la nécessité de confier le soin de tout ce que l'homme et le citoyen ont de plus cher, le soin de leurs intérêts locaux, matériels et intellectuels, à des personnes qui y sont tout à fait étrangères, et qui, dans le cas le plus favorable, y sont pour le moins indifférentes. Et voilà ce que l'on a donné comme sagesse gouvernementale! Vraiment, quand on voit une telle sottise, on serait tenté de désespérer de la raison humaine.

Aussi les conséquences ont-elles été ce qu'elles devaient être. Le peuple est demeuré en arrière dans la carrière des progrès; et l'Autriche, après une paix d'un quart de siècle et avec tous les éléments nécessaires pour prendre l'essor le plus vigoureux, n'est guère restée que stationnaire. Que l'on rétablisse les peuples dans la jouissance du droit, dont on les a longtemps privés, de décider eux-mêmes leurs affaires particulières; qu'on leur donne la liberté dans leur vie communale; qu'on abatte les barrières élevées par une bureaucratie qui entrave tout; et le sens commun, l'intérêt bien entendu de la majorité des citoyens, se feront jour; chaque commune connaîtra ses besoins et s'empressera de les satisfaire. Un ré-

sultat qui, pour l'état, ne sera pas d'une moindre importance, c'est que, les esprits s'émancipant, on verra se développer dans le peuple un intérêt, un sentiment vraiment national; enfin, on verra se créer cette force d'attraction, dont l'absence aujourd'hui est le mal le plus dangereux dont l'Autriche soit atteinte. Peut-être est-ce là le seul moyen qui reste de réunir dans une même alliance ces nationalités divergentes et ennemies, de fondre les différences actuelles des races et les rivalités des provinces, dans l'amour de la liberté et de la patrie communes.

Nous n'avons pas l'intention de faire dans cet écrit un exposé complet des institutions qui, selon nous, seraient propres à rendre à l'Autriche le rang qui lui est dû parmi les nations. Toutefois nous en présenterons les traits principaux, laissant à d'autres, et surtout à l'expérience, le soin de développer les détails des idées générales que nous avançons. C'est une tâche que l'on peut, en toute confiance, abandonner à la réflexion et à l'expérience de ceux qui y sont intéressés.

Nous avons dit que, dans presque toutes les parties de l'empire autrichien, il existe des états provinciaux, qui, bien qu'ils ne soient plus guère qu'une ombre d'institutions politiques, pourraient, quand ce ne serait qu'à cause de leur antiquité, fournir une base solide pour des éta-

blissements nouveaux. Avant tout, ces états devraient être réformés et recevoir une organisation appropriée à notre époque. Il faudrait que les ordres des bourgeois et des paysans, partout où ils ne sont point représentés, et c'est le cas de tous les états provinciaux, excepté ceux du Tyrol, y fussent admis, au moyen d'un certain nombre de députés, lequel devrait être à peu près égal à celui des autres ordres. Leur élection se ferait comme elle se fait aujourd'hui dans le Tyrol par exemple; ils formeraient, vis-à-vis la noblesse et le clergé, qui ont par privilége le droit de vote, un élément électif et populaire, dont le renouvellement serait toujours à la disposition du gouvernement, qui pourrait dissoudre les diètes.

La première tâche de ces états provinciaux ainsi réformés devrait être la rédaction d'une nouvelle constitution des communes, laquelle tenant compte des besoins particuliers des diverses provinces, serait différente sur certains points relatifs à ces provinces, et serait la même pour toutes, quant aux principes fondamentaux. Les points principaux, auxquels le gouvernement, en présentant ces projets, devrait tenir, seraient : l'administration des fonds communaux et ecclésiastiques, émancipée de la tutèle du gouvernement; la faculté qu'auraient les communes de s'imposer elles-mêmes pour les besoins communaux, et de statuer sur

leurs revenus et sur leurs dépenses; le droit de nommer et de révoquer librement leurs fonctionnaires; celui de s'assembler à volonté, et, afin qu'une majorité tyrannique ne pût jamais décider aveuglément et sans contrepoids des intérêts de tous, le droit qu'aurait la minorité, lorsqu'elle atteindrait un certain chiffre déterminé, de se pourvoir en appel auprès des états provinciaux, et en certains cas d'appeler de ces derniers à la décision des états généraux de l'empire.

Il faudrait accorder aux états provinciaux le droit de choisir eux-mêmes leurs fonctionnaires particuliers, de voter des impôts provinciaux, et de répartir proportionnellement entre les communes de la province, les impôts votés par les états de l'empire. Ils devraient avoir le droit de pétition aux états de l'empire et à l'autorité provinciale, ainsi que celui d'accuser par devant les tribunaux ordinaires pour prévarications résultant de l'exercice de leurs fonctions, les fonctionnaires de l'état et ceux des communes; enfin celui de prononcer, en certains cas, entre les partis contraires qui pourraient se former dans une même commune. Leurs séances devraient être ordinairement publiques.

Vis-à-vis d'eux le chef de la province serait l'organe du gouvernement; il aurait le droit de les convoquer, de les proroger, de les dissoudre; il

devrait, dans chaque session, leur communiquer un exposé clair et appuyé de toutes les pièces en original, de la situation politique, économique et financière de la province, et prendre en considération leurs pétitions et représentations. Quant à la direction et à l'administration politique, il devrait en être exclusivement chargé, et, pour cela, il se ferait assister par un certain nombre de subordonnés; on supprimerait l'organisation actuelle en corporations, qui sous le rapport administratif est une anomalie. Un chef de cercle (*kreishauptmann*), n'importe le nom qu'on lui donnerait, serait, comme aujourd'hui, préposé à chacune des subdivisions, avec les mêmes attributions, celles-ci étant soumises toutefois à l'inspection supérieure du chef de la province. Toute autre subdivision politique semble inutile, et serait à supprimer immédiatement.

La constitution communale ainsi devenue libre, l'action directe du gouvernement sur l'administration locale se réduirait à peu de chose en dehors de l'exécution des mesures de haute politique, qui, à cause de leur influence sur l'état entier, lui resteraient réservées. Le recrutement de l'armée, la perception des contributions directes et indirectes, la régie des domaines de l'état, devraient être abandonnés totalement aux communes, comme cela se pratique aujourd'hui avec suc-

cès dans le royaume Lombardo-Vénitien. On pourrait aussi, quant à la perception et à la régie des impôts, en venir à un arrangement, par lequel ces objets seraient également remis à l'administration des contribuables, ce qui épargnerait à l'état l'embarras et la dépense d'une armée d'employés.

Ces économies pourraient être portées encore plus loin, si la marche des affaires actuelles, lente et compliquée, était simplifiée, comme on l'a fait en Bavière, il y a quelques années, avec moins de succès cependant qu'on ne l'avait espéré.

Chaque commune devrait, de plus, charger un de ses membres de veiller à la tranquillité et à l'ordre public; cet homme exercerait les fonctions de commissaire de police, et serait responsable vis-à-vis du gouvernement. L'organe politique de ce dernier serait tenu, dans le cas de négligence ou de faute grave commise par ce fonctionnaire communal, de porter accusation, par devant les tribunaux ordinaires, contre lui ou contre ses commettants. Il est entendu d'ailleurs que ces magistrats communaux devraient, en tant que besoin serait, avoir à leur disposition les mêmes moyens d'exécution, qu'ont actuellement les fonctionnaires du gouvernement.

Les rapports domaniaux qui existent encore

dans plusieurs provinces de la monarchie autrichienne, entre les paysans et les seigneurs, ne seraient point un obstacle à une telle émancipation des communes. Toutes les redevances, soit en numéraire, soit en nature, qui aujourd'hui sont obligatoires, seraient, comme de droit, religieusement maintenues; et elles ne seraient pas plus opposées à un développement des libertés communales que ne l'est toute autre obligation de droit privé, surtout si le droit de rachat, qu'elles possèdent déjà, leur était conservé. L'administration politique, qui jusqu'ici a été du ressort de chaque seigneur dans son domaine, serait vaine en première instance, comme dans celles des provinces où elle est déjà faite directement par le gouvernement; ou bien elle rentrerait dans les mains des autorités gouvernementales supérieures, et le gouvernement y gagnerait en unité et en force. Il faudrait, pour les fonctions judiciaires, conclure un arrangement équitable; mais cet arrangement ne présenterait point de difficultés.

Le désavantage qui en découlerait pour les propriétaires, celui d'un recouvrement peut-être moins efficace des charges en numéraire et en nature, ne serait qu'apparent, et pourrait facilement être prévenu au moyen d'une procédure d'exécution sommaire : c'est là, pour la plupart

des cas, ce qui se passe dans les provinces où il y a des seigneuries sans juridiction patrimoniale [1].

Mais pour que cette nouvelle vie communale agît d'une manière bienfaisante sous tous les rapports, il faudrait y joindre la plus grande publicité possible. Si la gestion des affaires publiques et de celles des particuliers était déclarée libre et laissée à ceux-ci, il ne faudrait leur interdire aucun moyen de faire connaître leurs vues même individuelles; car ce n'est que par le grand nombre des opinions que la vérité peut apparaître. Dès que la participation aux affaires de la cité et le droit de discussion sont accordés aux citoyens, il faut qu'ils aient aussi la faculté de faire appel à l'opinion publique, au jugement de tous : c'est là le plus puissant lien d'union qui puisse exister entre les citoyens d'un même état; ils ont par là la connaissance de ce qui se passe chez leurs frères les plus éloignés, et peuvent, du moins indirectement, influer sur ces événements, soit par leurs conseils, soit par leurs actes.

Il ne s'agit pas ici de reprendre de vieilles discussions depuis longtemps épuisées, sur la valeur absolue de la liberté de la presse. En ne nous occupant que du cas spécial relatif à l'Autriche, nous

1. Juridiction exercée par tout possesseur d'un domaine. C'est à la terre que ce droit est attaché. (*Le traducteur.*)

sommes persuadés que cette liberté n'apporterait aucun danger sous le rapport de la tranquillité et de l'ordre public, ni aucun changement pour la vie politique. Le caractère posé et réfléchi du peuple allemand nous est un sûr garant qu'il ne donnerait pas facilement dans ces abus et dans ces extravagances, qui jusqu'ici ont servi d'argument capital contre la liberté de la presse. Le désir de l'éclat et de la popularité, la vanité effrénée, qui, blessée, ne connaît point de bornes à sa haine ou à sa vengeance : ces passions, qui ont fait naître tous les avortons de la presse quotidienne en France, sont étrangères au peuple allemand ; il en est de même de la fureur brutale et grossière qui caractérise la presse anglaise de bas étage : jamais ou rarement la presse ne pourra, en Allemagne, sortir des bornes sans encourir un blâme général. Il y a plus, les classes inférieures, les prolétaires de l'Allemagne sont trop civilisés, moralement et intellectuellement, pour trouver du plaisir à de semblables épanchements d'injures. Il y manque même, et c'est fort heureux, les matières qui donnent lieu à ces passions profondes qui bouleversent l'Angleterre. Là, quand les partis hostiles se trouvent en présence et se font une guerre à outrance, il ne s'agit point de telle ou de telle maxime ou mesure politique, mais de la possession et de la non-possession, c'est-à-dire de la véritable existence

dans le sens propre du mot. Dans une telle lutte, dont le résultat doit être la vie ou la mort de quelques-uns des combattants, l'on conçoit aisément qu'ils sortent quelquefois des limites de la décence et de la vérité. En Allemagne, l'on n'en est point arrivé à ce point-là, et, Dieu aidant, on n'y arrivera jamais. Les hommes d'état s'occuperont en temps utile, sans doute, à conjurer l'orage, et ils céderont à propos aux exigences de la situation. Or, en Autriche ce seront, au moins pour le moment actuel et dans l'avenir le plus rapproché, les peuples allemands qui précéderont les autres dans la carrière du progrès politique. L'aisance dont ils jouissent et leur civilisation leur en donnent le droit.

Une autre garantie, non moins grande, pour le peuple contre l'arbitraire des employés (et ce serait en même temps un instrument très-fort de centralisation du pouvoir exécutif dans les mains du gouvernement) serait le droit d'accusation contre les employés communaux et contre ceux de l'autorité centrale. Il devrait être accordé aux états provinciaux par les communes, et par le gouvernement à chacun de ses organes. Les uns comme les autres seraient autorisés à accuser les fonctionnaires placés vis-à-vis d'eux, pour négligence, surtout quand il y aurait eu intention, et en général pour toute sorte de fautes commises dans

l'exercice de leurs fonctions. Ce serait par devant les tribunaux ordinaires que l'accusation devrait être portée.

Pour obtenir d'heureux résultats de cette mesure, les juges devraient être placés dans une position plus indépendante; il faudrait que leur nomination fût réservée, partout et généralement, au prince; que leur inamovibilité, mais en même temps la publicité de leurs actes, fussent proclamées. Cette publicité est la seule chose qui puisse insensiblement rendre le peuple mûr à adopter dans son code politique, sans désavantage et sans trouble, le jury, cette institution admirable et vraiment germanique.

Au-dessus de toutes ces organisations provinciales et locales, siégeraient à Vienne les états généraux de l'empire, comme l'organe suprême de la nation autrichienne, et en même temps comme un lien puissant entre les différentes provinces de la monarchie. La nomination des députés à ces états-généraux appartiendrait aux états provinciaux, qui éliraient chacun en particulier un certain nombre de membres de chaque ordre, mais sans pouvoir les prendre dans leur sein; ces députés assisteraient aux sessions annuelles des états généraux dans la capitale de l'Empire. Le gouvernement aurait le droit d'y appeler les chefs des divers ministères et un

nombre déterminé de fonctionnaires pris dans les provinces, lesquels, ainsi que les députés élus des états, y auraient place avec voix délibérative.

Les attributions de ces états de l'empire seraient la nomination de leurs employés, le vote du budget de la monarchie, recettes et dépenses, et sa répartition entre les provinces; la délibération de projets de loi communiqués par le gouvernement; l'examen et le renvoi des pétitions à ce dernier; en certains cas, la décision définitive sur les résolutions des états provinciaux; enfin, l'examen et l'approbation des comptes, que chaque année le gouvernement serait tenu de leur présenter, relativement aux recettes et dépenses opérées et à l'administration de la dette publique. On n'a pas besoin de dire que leurs travaux devraient avoir la même publicité que ceux des états provinciaux.

Pour cimenter toutes ces institutions il en faudrait une autre dont l'influence conservatrice ne serait pas moins puissante. Ce serait la noblesse, qui toutefois devrait subir une réforme radicale et se rapprocher de l'aristocratie anglaise qu'on devrait se proposer pour modèle. La dignité nobiliaire serait soumise à des modifications qui toutefois, si elles frappaient des droits acquis, n'auraient d'application que sur les descendants à naître; elle serait attachée d'une manière inséparable

rable à la propriété, mais dans une proportion déterminée; l'inaliénabilité et l'indivisibilité des majorats nobles seraient établies; au seul possesseur du majorat appartiendrait la prérogative nobiliaire, tandis que les fils puînés et les filles rentreraient dans la classe plébéienne. Ces nobles-là seuls jouiraient alors du droit de représenter, à titre ou de naissance ou d'élection, la noblesse aux états provinciaux et à ceux de l'empire. Bien que l'on puisse faire beaucoup d'objections, sous le point de vue de l'économie nationale, à un semblable système qui apporterait des entraves à la transmission libre des propriétés, il nous paraît néanmoins nécessaire, considéré sous le rapport politique le plus élevé, et dans le cas tout spécial de la noblesse, qui ne pourrait jamais autrement se maintenir comme l'exige l'intérêt général.

De cette façon la noblesse se relèverait par ses prérogatives et par sa position purement politique. En même temps toute séparation tranchée entre elle et les roturiers, parmi lesquels elle compterait ses parents les plus proches, disparaîtrait; par ses propriétés et son influence elle deviendrait un élément conservateur puissant, et formerait, par l'introduction dans son sein de tous les citoyens distingués, un vrai noyau d'illustrations nationales. Seulement, il faudrait qu'on agît à cet égard avec mesure et réflexion, et que l'on évitât la facilité

avec laquelle on fait des nobles aujourd'hui. Car toutes les fois que la dignité nobiliaire se confère avec trop de libéralité, elle perd de sa valeur, et la considération du corps entier des nobles se trouve rabaissée dans l'opinion publique.

D'un autre côté, il faudrait autant que possible faire tomber les barrières sociales qui existent entre les différentes classes de citoyens; il faudrait surtout faire disparaître le préjugé gothique des mésalliances, préjugé aussi offensant pour le plébéien que désavantageux pour la noblesse, qui par lui se trouve privée d'un excellent moyen de réparer sa fortune et de réacquérir la position qui en est la suite. Au reste, une organisation nouvelle de la noblesse amènerait d'elle-même, en peu de temps, ces changements, si le gouvernement ne jugeait point à propos d'y pousser indirectement par les moyens nombreux qui sont à sa disposition : ce qui serait plus facile et plus court que l'on ne l'imagine.

On arriverait peut-être par ces réformes au but que doit se proposer d'abord le gouvernement de l'Autriche, à savoir : maintien des diversités provinciales, en conservant l'unité du corps entier; création d'une nationalité autrichienne; réveil du sentiment national dans le peuple, par la gestion qui lui serait accordée, de ses intérêts locaux et communaux; administration simple,

bienfaisante, et à aussi bon marché que possible; enfin, comme résultat de tout cela, progrès rapide et plus général que celui qui s'est fait jusqu'à ce jour.

Par la représentation de toutes les classes de la société civile, dans les états provinciaux et dans ceux de l'empire; par la liberté de la presse et par la publicité des actes judiciaires; mais surtout par la liberté de la vie communale, une activité suffisante, une place convenable seraient assignées dans l'état à l'élément populaire.

Une noblesse riche et indépendante, avec des droits politiques fondés sur la constitution, fournirait au prince comme au peuple un puissant principe de stabilité et de progrès réfléchi.

Enfin, possédant la centralisation du pouvoir exécutif, la nomination à tous les emplois judiciaires lui étant réservée; s'appuyant de l'influence et du nombre de ses fonctionnaires appelés aux états de l'empire; enfin, exerçant une action directe sur les communes, par son droit d'accusation contre les fonctionnaires communaux, le gouvernement se trouverait plus fort et plus énergique que jamais. Au milieu du mouvement général, sous la surveillance salutaire de l'opinion publique, sa marche, jusque dans ses organes inférieurs, deviendrait plus assurée, plus vigoureuse, plus raisonnée et plus bienfaisante.

Nous le répétons : ce ne sont là que des idées

ébauchées, une esquisse fugitive, que le temps et d'autres après nous pourront compléter; bien des choses d'ailleurs ne pourront être remarquées qu'au moment de l'exécution; et puis, nous ne voulons, dans cet écrit, nous appesantir sur aucun détail particulier. Bornons-nous à constater que la situation particulière de la monarchie autrichienne, la diversité des nations qui la composent, son organisation intérieure, son état de civilisation actuel, ses antécédents historiques, ne forment aucun de ces obstacles, que, soit par ignorance, soit par malveillance, on a jusqu'ici fait valoir contre l'introduction, dans cet empire, d'une constitution plus libérale.

Ce qui est certain, d'ailleurs, c'est que l'état des choses en Autriche ne saurait, tel qu'il est, durer plus d'une génération. Tout le monde en est convaincu, gouvernants et gouvernés; et le fait seul de cette croyance générale serait suffisant pour amener le changement qui doit arriver infailliblement une époque prochaine. Ce changement se fera-t-il d'une manière pacifique ou violente? c'est ce que l'avenir seul nous apprendra; cela dépendra des mesures auxquelles le gouvernement aura recours, de l'esprit des hommes d'état et du courage qu'ils montreront en allant intrépidement au-devant d'un mal reconnu. Que cette révolution soit pacifique, tout ami de l'humanité

doit le souhaiter avec ardeur; mais, de quelque manière qu'elle se fasse, on ne pourra s'empêcher d'y prendre un vif intérêt, si l'on a eu l'occasion d'apprendre à connaître l'Autriche. C'est le désir de voir s'accomplir pacifiquement cette rénovation, c'est un amour sincère pour l'Autriche qui a inspiré cet écrit. L'auteur aura atteint le but qu'il s'est proposé, s'il parvient à éveiller l'attention de l'Europe, et surtout celle des hommes d'état et du peuple autrichiens, sur une crise prochaine, que l'on s'efforce de soustraire à la connaissance générale, mais qui, par suite même de ce système, pourrait conduire à une éruption d'autant plus terrible, qu'elle serait inattendue et qu'on n'y serait point préparé.

HAG 203.647

A LA MÊME LIBRAIRIE

LA HAVANE

[illegible] MERLIN, 3 vol. in-8°. Prix [illegible]

LE NORD DE LA SIBÉRIE

[illegible] Amérique et dans la mer [illegible] par M. W[illegible] [illegible] du [illegible] le prince Emmanuel [illegible] carte et gravures. Prix [illegible]

LA RUSSIE EN 1839

[illegible] in-8°. Prix [illegible]

NAPOLÉON ET MARIE-LOUISE

[illegible] de M. le baron Méneval, ancien secrétaire du [illegible] et Empereur, ancien secrétaire des [illegible] in-8°. Prix [illegible]

DU SYSTÈME CONSERVATEUR

[illegible] de M. Guizot et du Ministère du 29 [illegible] 18[illegible] [illegible], 1 fort volume in-8°. Prix [illegible]

HISTOIRE DES ÉTATS EUROPÉENS

DEPUIS LE CONGRÈS DE VIENNE

[illegible] BEAUMONT-VASSY, 10 volumes in-8° [illegible] séparément. Prix [illegible]

[illegible] Belgique — Hollande

[illegible] Suède [illegible] — Danemark et Prusse

[illegible]

Digitized by Google